

Revue de l'analyse sectorielle en éducation au Burkina Faso, 1994 – 1999

Les idées et les conclusions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne sauraient être attribuées à l'UNESCO, à l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique, au Groupe de travail sur l'analyse sectorielle en éducation ou aux auteurs et organismes qui ont réalisé les diverses études examinées.

La revue et la présente publication sont parrainées par le Groupe de travail sur l'analyse sectorielle en éducation dans le cadre d'un soutien financier de la coopération française, des Fonds UNESCO/Danida et de l'Ambassade royale des Pays-Bas, à Ouagadougou ainsi que du financement des activités générales du Groupe de travail assuré par des membres actifs de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique.

© 2001

Groupe de travail sur l'analyse sectorielle en éducation
UNESCO

Secteur de l'éducation

7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

Tél. : (33 1) 45 68 11 23

Fax : (33 1) 45 68 56 32

Courrier électronique : wgesa@unesco.org

ISBN 92-9178-029-4

Revue de l'analyse sectorielle en éducation au Burkina Faso, 1994 - 1999

*E. K. Ilboudo, M. Compaoré, B. Ouedraogo,
P. Somba, O. Kaboré, A. Ouedraogo, F. Kinda, B. Kanoré*

Groupe de travail sur l'analyse sectorielle en éducation
UNESCO

Préface

Le Groupe de travail sur l'analyse sectorielle en éducation (GTASE) de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) est piloté par l'UNESCO depuis 1989 (<http://www.adeanet.org/wgesa/>). Il cherche à promouvoir l'analyse sectorielle comme un outil indispensable pour des réformes éducatives efficaces. Jusqu'à présent son travail s'est principalement concentré sur des recherches, synthèses et analyses des politiques et pratiques passées ainsi que sur une série de revues sur l'analyse sectorielle dans plusieurs pays. Ce document, en fait partie, et fut précédé par les revues nationales au Zimbabwe, au Ghana, au Lesotho et sera suivi par une autre au Mozambique.

Le Burkina Faso a développé un plan décennal pour le développement de l'éducation couvrant la période 2000-2009, et cette revue entre dans ce contexte. Elle a été entreprise par une équipe de chercheurs nationaux sous l'égide du Centre d'études, de documentation et de recherche économique et sociale (CEDRES), soutenue dans son travail par un comité de référence spécialement créé pour cette occasion. La participation à ce comité du Secrétaire général du Ministère de l'éducation de base et de l'alphabétisation et celui du Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique est la preuve de l'intérêt porté à cette revue par les autorités nationales.

Dans le cadre de cette revue l'équipe nationale a eu pour tâche d'établir un inventaire des études conduites entre 1994 et 1999 sur le système éducatif burkinabé, d'en faire une analyse critique et d'établir des recommandations pour le futur. 227 études ont été identifiées dont 37 analysées en profondeur, certaines ayant fait l'objet d'entretiens complémentaires avec des personnes directement impliquées ou concernées. Il apparaît à travers le travail de l'équipe, que le sous-secteur majoritairement étudié est celui de l'éducation de base (formel et non formel) et que les thèmes les plus souvent traités sont ceux sur les politiques éducatives, l'évaluation des systèmes éducatifs, l'éducation des filles ainsi que sur l'inégalité, l'accès, la formation et l'enseignement.

Une telle revue a été entreprise avec de nombreux objectifs en vue. En effet, l'intention n'était pas uniquement d'établir un inventaire historique, aussi intéressant fût-il. Cette revue avait également pour objectifs : i) d'établir et de soutenir un processus d'investigation et de recherche pouvant développer les capacités nationales en matière d'analyse sectorielle ; ii) de développer une base documentaire et méthodologique pour les analyses futures ; et iii) d'offrir une opportunité de dialogue entre les ministères, les professionnels en éducation et les chercheurs travaillant sur les questions générales de réformes éducatives.

Comme dans les autres revues, l'une des conclusions principales de l'équipe burkinabé est la nature relativement confidentielle de la plupart des travaux analytiques concernant l'éducation. Une fois ces travaux entrepris, leur diffusion reste faible. Ils sont rapidement classés et parfois définitivement oubliés. Une large utilisation des travaux sectoriels existants dépend de l'assurance qu'ils soient confiés et diffusés à travers un centre de documentation fiable. Cependant, tout élan impulsé par un travail de recherche ou un processus analytique doit être maintenu grâce à un travail méthodologique régulier et l'utilisation des capacités générées par la création d'équipes nationales. C'est un des défis que s'est lancé le GTASE : participer au développement des capacités, à l'archivage des résultats des recherches et au soutien des réseaux actifs dans le domaine des réformes éducatives.

La coordonnatrice

Table des matières

| | |
|--|------|
| Liste des résumés | ix |
| Liste des tableaux | xi |
| Composition de l'équipe GTASE-Burkina | xiii |
| Remerciements | xv |
| Abréviations et sigles | xvi |
| Résumé | 1 |
| Objectifs | 1 |
| Méthodologie | 1 |
| Principaux résultats | 2 |
| Résultats statistiques | 2 |
| Principaux résultats des analyses | 3 |
| Chapitre 1 Introduction | 5 |
| Chapitre 2 Objectifs, cadre conceptuel et méthodes de la revue des études réalisées | 9 |
| Objectifs de la revue | 9 |
| Cadre conceptuel | 9 |
| Définitions | 9 |
| Nature des études | 10 |
| Politiques éducatives et thèmes d'études | 10 |
| Méthodes de collecte des données | 11 |
| Identification ou localisation des études réalisées de 1994 à 1999 | 11 |
| Sélection et exploitation des documents identifiés | 12 |
| Analyse des données et principaux résultats | 13 |
| Chapitre 3 Bref aperçu des stratégies et politiques en matière d'éducation au Burkina Faso | 15 |
| Principaux problèmes du secteur éducatif | 15 |
| Sur le plan de la couverture et du développement quantitatif | 15 |
| Sur le plan des rendements internes | 16 |
| Sur le plan de la qualité du service éducatif | 16 |
| Sur le plan des coûts | 16 |
| Sur le plan de la gestion du système | 17 |
| Stratégies et les politiques en matière d'éducation | 17 |
| Stratégies d'expansion | 17 |
| Qualité et pertinence | 18 |
| Amélioration des capacités de gestion | 18 |
| Politique de rationalisation des dépenses et de la réduction des coûts | 18 |
| Chapitre 4 Bilan statistique et thématique des études recensées | 21 |
| Répartition des études | 21 |

| | | |
|------------|---|----|
| | Repartition par source | 21 |
| | Répartition par sous-secteur | 22 |
| | Répartition selon la nature ou la qualification | 23 |
| | Répartition selon la période de publication | 23 |
| | Thèmes répertoriés | 24 |
| Chapitre 5 | Processus général de conduite des études (synthèse des entretiens avec les responsables nationaux partenaires techniques et financiers) | 27 |
| | Degré de diffusion | 27 |
| | Degré d'utilisation | 28 |
| | Degré d'accessibilité | 28 |
| | Degré d'implication des nationaux | 28 |
| | Implication et tendance | 28 |
| | Qui juge de l'opportunité de l'étude ? Qui initie les TDR ? | 29 |
| | Choix des consultants | 29 |
| | Suivi de l'exécution de l'étude | 29 |
| | Primauté des points de vue des partenaires techniques et financiers | 29 |
| | Double emploi dans les études | 30 |
| | Concertation entre les différents partenaires | 30 |
| | Concertation entre l'État et ses partenaires | 30 |
| | Concertation entre partenaires techniques et financiers | 30 |
| | Contenu des études | 30 |
| | Adéquation entre les objectifs des études et les problèmes à résoudre | 31 |
| | Faisabilité des recommandations | 31 |
| | Suivi de la mise en œuvre des résultats | 31 |
| | Conclusion | 31 |
| Chapitre 6 | Analyse approfondie des études sélectionnées | 33 |
| | Rappel des critères de sélection et description de l'échantillon des études passées en revue | 33 |
| | Approches méthodologiques et contenu des études analysées | 36 |
| | Processus de choix, de conduite et de diffusion des études | 38 |
| | Choix des études | 38 |
| | Implication des responsables nationaux | 38 |
| | Concertation entre partenaires techniques et financiers, et État | 39 |
| | Répartition des études sélectionnées selon le degré de concertation entre partenaires | 40 |
| | Évaluation/réception | 40 |
| | Modalités de diffusion | 40 |
| Chapitre 7 | Conclusions et recommandations du GTASE-Burkina | 41 |
| | Conclusions de l'analyse | 41 |
| | Couverture du secteur, portée et thèmes des études | 41 |
| | Nature des études | 42 |

| | |
|--|-----|
| Qualité scientifique des consultations | 42 |
| Processus de conduite des études | 43 |
| Diffusion | 43 |
| Problèmes identifiés et solutions | 44 |
| Développement excessif de l'approche sous-sectorielle | 44 |
| Absence de concertation trilatérale (État-partenaires, partenaires-partenaires) et faible implication des responsables nationaux | 44 |
| Diffusion des résultats des études | 44 |
| Qualité scientifique des études | 44 |
| Recommandations | 45 |
| Amélioration de la qualité scientifique des études | 45 |
| Développement du partenariat | 45 |
| Mise en place d'un Centre d'information pour le développement de l'éducation | 46 |
| Amélioration de la gouvernance et notamment le renforcement des DEP en personnel ayant de bonnes compétences en matière de recherche | 46 |
| Repères pour une étude de faisabilité du CIDE | 46 |
| Justification | 46 |
| Objectifs | 47 |
| Résultats attendus | 47 |
| Mise en œuvre (méthodologie) | 47 |
| Chronogramme | 47 |
| Références | 49 |
| Annexes | 50 |
| 1. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par titre | 51 |
| 2. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par source | 63 |
| 3. Classement des études sélectionnées par ordre alphabétique | 75 |
| 4. Études sélectionnées ayant fait l'objet de résumé et d'entretien (EER) | 77 |
| 5. Études sélectionnées ayant fait l'objet de résumé mais pas d'entretien (ESE) | 127 |

Liste des résumés

| | |
|---|-----|
| 1. Actes des États généraux de l'éducation | 77 |
| 2. Enseignement secondaire : diagnostic et plan d'action | 79 |
| 3. Étude coût-efficacité de l'éducation de base au Burkina Faso | 81 |
| 4. Étude de cas de cinq « types » d'écoles communautaires au Burkina Faso | 83 |
| 5. Étude pour le réajustement des CEBNF par le développement des approches et des curricula plus adaptés | 85 |
| 6. Étude sur la consolidation des écoles satellites (ES) pour l'amélioration de l'éducation de base au Burkina Faso | 87 |
| 7. Étude sur la restructuration du programme cantine scolaire | 89 |
| 8. Étude sur la scolarisation des filles au Burkina Faso | 91 |
| 9. Étude sur l'amélioration de la formation dispensée dans les ENEP/construction d'ateliers d'auto-fabrication de matériels pédagogiques | 93 |
| 10. Évaluation de la relation élèves/maitres avec un accent particulier sur le cas des filles au Burkina Faso | 96 |
| 11. Évaluation de l'impact de l'ENEP dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement | 99 |
| 12. Évaluation des activités d'alphabétisation des adultes et des formations techniques à l'URC-BAM | 102 |
| 13. Faisabilité (la) économique et financière du Plan décennal de développement de l'éducation de base 98-2007 (Rapport provisoire) | 104 |
| 14. Formation (la) du personnel enseignant et du personnel d'encadrement. Orientations et plan directeur de formation | 107 |
| 15. Identification des ONG en éducation de base, de leur capacité et de leur besoin en formation | 109 |
| 16. Plan stratégique décennal (1997-2006) de l'éducation | 111 |
| 17. Plan de développement de l'enseignement post-primaire au Burkina Faso | 113 |
| 18. Planificateurs, administrateurs, pédagogues et développement des infrastructures éducatives, des mobiliers scolaires et du matériel didactique pour l'éducation de base | 115 |
| 19. Programme conjoint Burkina Faso/Système des Nations Unies de soutien à l'éducation | 118 |
| 20. Système d'information statistique sur les dépenses d'éducation (SISDE) | 120 |
| 21. Loi d'orientation de l'éducation (étude sectorielle) | 122 |
| 22. Tableau de bord de l'enseignement primaire (année scolaire 1997/1998) | 123 |
| 23. Table ronde des bailleurs de fonds sur le développement des secteurs sociaux | 125 |

| | |
|---|-----|
| 24. Auto-évaluation assistée de l'impact des formations en gestion des organisations paysannes | 127 |
| 25. État des lieux de l'éducation non formelle au Burkina Faso (rapport provisoire) | 129 |
| 26. Étude du milieu en vue de la mise en œuvre du projet de création d'écoles satellites et de CEBNF | 130 |
| 27. Étude prospective/bilan de l'éducation en Afrique (accès et qualité) cas du Burkina Faso (rapport provisoire) | 132 |
| 28. Étude sur les déperditions scolaires liées aux grossesses à l'école primaire au Burkina Faso | 134 |
| 29. Étude sur l'éducation préscolaire au Burkina Faso | 136 |
| 30. Évaluation des capacités institutionnelles et organisationnelles et de gestion du MEBA pour la mise en œuvre du Plan décennal de développement 2000-2010 | 138 |
| 31. Évaluation des programmes d'alphabétisation/formation des partenaires étatiques et de droit privé ayant bénéficiés de l'appui de la Coopération suisse de 1991 à 1993 dans les provinces du Boulgou, du Houet, de l'Oubritenga, du Yatenga et du Sanmatenga | 139 |
| 32. Interventions des partenaires techniques et financiers dans l'éducation de base au Burkina Faso | 141 |
| 33. Organisations (les) non gouvernementales intervenant en éducation | 143 |
| 34. Plan décennal de développement de l'éducation de base au Burkina Faso : scolarisation des filles et alphabétisation des adultes | 144 |
| 35. Qualité (la) de l'éducation de base au Burkina Faso : Analyse critique et élément d'une stratégie d'amélioration | 146 |
| 36. Répertoire des études sectorielles et thématiques (REST) | 148 |
| 37. La violence sexuelle contre les jeunes filles en milieu scolaire | 150 |

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1. Répartition des études selon la source (État, partenaires techniques et financiers, ONG, projets) | 22 |
| Tableau 2. Répartition des études recensées selon les sous-secteurs | 23 |
| Tableau 3. Répartition des études recensées selon la nature ou la qualification | 23 |
| Tableau 4. Répartition des études recensées selon la date de publication | 23 |
| Tableau 5. Regroupement thématique des études répertoriées | 24 |
| Tableau 6. Répartition des études sélectionnées selon le mode de traitement administratif | 33 |
| Tableau 7. Répartition des études sélectionnées par sous-secteur | 34 |
| Tableau 8. Répartition des études sélectionnées par partenaires techniques et financiers et ONG | 35 |
| Tableau 9. Répartition des études sélectionnées selon la date de publication | 35 |
| Tableau 10. Répartition des études sélectionnées selon la qualification | 35 |
| Tableau 11. Répartition des études sélectionnées selon l'adéquation entre conclusions et objectifs | 37 |
| Tableau 12. Répartition des études sélectionnées selon l'actualité des données | 37 |
| Tableau 13. Répartition des études sélectionnées selon le mode collecte des données | 37 |
| Tableau 14. Répartition des études selon l'effort d'analyse | 37 |
| Tableau 15. Répartition des études sélectionnées selon l'existence ou non de revue de littérature | 37 |
| Tableau 16. Répartition des études sélectionnées selon l'existence et la spécification des méthodes de collecte et d'analyse | 37 |
| Tableau 17. Répartition des études sélectionnées Selon l'existence ou non de bibliographie | 38 |
| Tableau 18. Répartition des études sélectionnées selon le processus de choix | 38 |
| Tableau 19. Répartition des études sélectionnées selon l'initiateur du thème | 39 |
| Tableau 20. Répartition des études sélectionnées selon le rédacteur des TDR | 39 |
| Tableau 21. Répartition des études sélectionnées selon le responsable du suivi de l'exécution de l'étude | 39 |
| Tableau 22. Répartition des études sélectionnées selon le degré de concertation entre État et partenaires | 39 |
| Tableau 23. Répartition des études sélectionnées selon l'existence ou non de concertation entre partenaires | 40 |

Tableau 24. Répartition des études sélectionnées selon le degré d'évaluation/
réception de l'étude 40

Composition de l'équipe GTASE–Burkina

Comité de référence

- Coulibaly, A. Secrétaire général du Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (MEBA), membre du Comité directeur du GTASE international
- Sissoko, Secrétaire général du Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique (MESSRS)
- Kaboré, P. Directeur des études et de la planification du MEBA
- Kilwasser, M. C. Directrice générale de l'Institut national d'alphabétisation (INA)
- Diallo, J. I. Directeur général du Bureau des projets d'éducation (BPE)
- Ndao, M. Banque Mondiale
- BBado, C. Banque Mondiale
- Ouédraogo, E. Secrétaire général de la Commission nationale de l'UNESCO
- Houetto, C. Administrateur de programme UNICEF
- Camara, B. Représentation UNESCO
- Ouédraogo, H. PNUD
- Ouédraogo, A. Conseiller en éducation, Ambassade royale des Pays-Bas
- Badini, A. Directeur de l'École normale supérieure de Koudougou (ENSK)
- Buchert, L. UNESCO Paris, coordonnateur du GTASE international
- Samoff, J. Conseiller principal du GTASE (États-Unis)
- Damiba, A. Expert en éducation, représentant le GTASE international au sein du GTASE-Burkina

Groupe de recherche

- Ilboudo, K. E. Enseignant/chercheur, CEDRES/FASEG, Université de Ouagadougou, coordonnateur du GTASE-Burkina
- Compaoré, M. Chercheur, Institut national des sciences sociales (INSS)
- Ouédraogo, B. Institut pédagogique du Burkina (IPB)
- Somda, P. enseignant chercheur, CEDRES/FASEG, Université de Ouagadougou
- Kaboré, O. Assistant de recherche, CEDRES/FASEG, Université de Ouagadougou
- Ouédraogo, A. Assistant de recherche, CEDRES/FASEG, Université de Ouagadougou
- Kinda, F. Maître-assistant, FLASHS, Université de Ouagadougou
- Kaboré, B. ONPE, Directeur des études, du placement et de l'information (DEPIC) à l'Office national pour l'emploi (ONPE)

Remerciements

De nombreuses personnes physiques ou morales ont contribué à la réalisation de la présente recherche. L'équipe du GTASE-Burkina, à travers ces lignes, adresse ses sincères remerciements aux uns et aux autres. Elle voudrait citer :

- les responsables politiques et administratifs du MEBA et du MESSRS pour leur soutien constant et leurs conseils précieux ;
- le Représentant du bureau de l'UNESCO pour le Sahel et l'Ambassade royale des Pays-Bas pour leur disponibilité et leur esprit de collaboration ;
- les responsables des différents services techniques du MEBA et du MESSRS (Direction des études et de la planification [DEP], services de documentation, etc.) ;
- les responsables des institutions internationales (UNESCO, UNICEF, PNUD, BM, Commission européenne, Coopération suisse, etc.), les experts nationaux, les ONG qui ont favorablement accueilli et constamment appuyé l'exercice ;
- les responsables des centres de documentation des institutions internationales et des bibliothèques qui ont contribué positivement à la collecte des documents et des informations pour l'étude ;
- le Directeur du CEDRES et Secrétaire exécutif de la CIEREA et Président du réseau SADAOC-Burkina qui a bien voulu accueillir le GTASE-Burkina dans ses locaux ;
- Mme Lene Buchert (coordonnateur du GTASE à Paris) et le professeur Joël Samoff (Conseiller principal du GTASE) pour leurs précieux conseils qui ont contribué à la qualité du présent rapport ;
- toutes les personnes interviewées lors des enquêtes ;
- les secrétaires qui ont assuré la saisie de ce rapport.

Abréviations et sigles

| | |
|------------|--|
| ACDI | Agence canadienne de développement international |
| ADEA | Association pour le développement de l'éducation en Afrique |
| AFED | Association femmes et développement |
| BAD | Banque africaine de développement |
| BEPC | Brevet d'enseignement du premier cycle |
| BM | Banque mondiale |
| BPE | Bureau des projets d'éducation |
| BREDA | Bureau régional de Dakar (pour l'UNESCO) |
| CCEB | Comité de coordination de l'éducation de base |
| CDF | Classe à double flux |
| CE | Commission européenne |
| CEBNF | Centre d'éducation de base non formelle |
| CEE | Communauté économique européenne |
| CEG | Collège d'enseignement général |
| CEPIDES | Centre d'études, de promotion et d'information sur le développement social devenu CFPTS (Centre de formation et de perfectionnement en travail social) |
| CESAO | Centre économique et social de l'Afrique occidentale |
| CFJA | Centre de formation des jeunes agriculteurs |
| CIDE | Centre d'information pour le développement de l'éducation |
| CIEREA | Conférence des institutions d'enseignement et de recherche économique en Afrique |
| CMG | Classes multigrades |
| CNL/Coop-S | Commission nationale des langues/Coopération suisse |
| CNRST | Centre national de recherche scientifique et technologique |
| COBUFADE | Coalition au Burkina Faso pour les droits de l'enfant |
| CONFEMEN | Conférence des ministres de l'éducation nationale |
| CPAF | Centre permanent d'alphabétisation fonctionnelle |
| CR | Comité de référence |
| CRDI | Centre de recherche pour le développement international |
| CRS | Catholic Relief Service |
| DAAF | Direction des affaires administratives et financières |
| DCEB | Direction chargée des cantines dans l'éducation de base |
| DEP | Direction des études et de la planification |
| DFIPPE | Direction de la formation initiale et permanente des personnels d'éducation |
| DGCOOP | Direction générale de la coopération |
| DGEB | Direction générale de l'enseignement de base |

| | |
|----------|--|
| DGINA | Direction générale de l'Institut national d'alphabétisation |
| DGIPB | Direction générale de l'Institut pédagogique du Burkina Faso |
| DPEBA | Direction provinciale de l'enseignement de base et de l'alphabétisation |
| DPEF | Direction de la promotion de l'éducation des filles |
| DREBA | Direction régionale de l'enseignement de base et de l'alphabétisation |
| EER | Études ayant fait l'objet à la fois d'un entretien et d'un résumé |
| EMP | Éducation en matière de population |
| ENAREF | École nationale des régions financières |
| ENEP | École nationale des enseignants du primaire |
| ENF | Éducation non formelle |
| ENSK | École normale supérieure de Koudougou |
| EPA | Établissement public à caractère administratif |
| EPI | Effort populaire d'investissement |
| EPT | Éducation pour tous |
| ES/CEBNF | Écoles satellites/Centres d'éducation de base non formelle |
| ESE | Études ayant fait l'objet d'un résumé mais pas d'un entretien |
| ESI | École supérieure d'informatique |
| FED | Fonds européen pour le développement |
| FNUAP | Fonds des Nations Unies pour la population |
| FTS | Formation technique spécifique |
| GRETAF | Groupe d'étude pour l'Afrique francophone |
| GTASE-B | Groupe de travail sur l'analyse sectorielle en éducation – Burkina Faso |
| GTZ | Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Agence allemande de coopération technique) |
| IDR | Institut de développement rural |
| INA | Institut national d'alphabétisation du Burkina Faso |
| INSD | Institut national de la statistique et de la démographie |
| IPB | Institut pédagogique du Burkina Faso |
| IRD | Institut de recherche et de développement (ex-ORSTOM) |
| IUT | Institut universitaire de technologie |
| MARA | Ministère de l'agriculture et des ressources animales |
| MEBA | Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation |
| MEF | Ministère de l'économie et des finances |
| MESSRS | Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique |
| ND | Non disponible |
| NP | Non précisé |
| OSEO | Œuvre suisse d'entraide ouvrière |
| PACEB | Programme d'appui canadien à l'éducation de base |

| | |
|---------|--|
| PAEB | Projet d'appui français à l'éducation de base |
| PAGE | Projet d'appui à la gestion de l'économie |
| PDDEB | Plan décennal de développement de l'éducation de base |
| PI | Plan international |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| PREFFA | Programme de recherche pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique |
| ROCARE | Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation |
| SADAOC | Sécurité alimentaire durable en Afrique de l'ouest et centrale (réseau de recherche) |
| SG | Secrétariat général |
| SGR | Sous-groupe de recherche |
| SNU | Système des Nations Unies |
| SPEF | Service (érigé en direction plus tard) pour la promotion de l'éducation des filles |
| TBS | Taux brut de scolarisation |
| TDR | Termes de référence |
| UE | Union européenne |
| UEPA | Union pour l'étude de la population africaine |
| UERD | Unité d'enseignement et de recherche en démographie |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| UO | Université de Ouagadougou |
| UPB | Université polytechnique de Bobo-Dioulasso |
| URC-BAM | Union régionale des coopératives et de crédit - province du Bam |

Résumé

Objectifs

A la suite des grandes conférences internationales sur l'Education, l'UNESCO à travers le GTASE s'est engagée à soutenir un certain nombre d'initiatives en direction des pays en développement.

Ces initiatives vont dans le sens de la définition de nouvelles politiques éducatives et de l'élaboration des réformes pour une meilleure efficacité des systèmes éducatifs.

Afin de faciliter la mise en œuvre des initiatives et une intervention plus efficace des partenaires au développement, une bonne connaissance du fonctionnement des systèmes éducatifs s'impose. Dans ce sens, le GTASE depuis sa création soutient la réalisation de revues d'analyse sectorielle sur l'éducation dans un certain nombre de pays de l'Afrique sub-saharienne.

Après avoir réalisé la première revue des études sectorielles en Afrique sous le titre « Analyses, programme et priorités pour l'éducation en Afrique, inventaire et revue analytique des études sectorielles sur l'éducation en Afrique 1990-1994 », le GTASE soutient des programmes nationaux visant l'établissement d'inventaires et de revues analytiques des études sectorielles sur l'éducation. C'est dans ce cadre qu'il faut situer le présent rapport qui porte sur l'analyse des études sectorielles en Education réalisées au Burkina Faso entre 1994 et 1999. Les études répertoriées ont fait l'objet d'un traitement qui laisse transparaître les grandes tendances par rapport aux différents sous-secteurs de l'éducation.

L'exercice « Revue nationale de l'analyse sectorielle en éducation au Burkina Faso » s'est fixé les objectifs majeurs ci-après :

- recenser les études réalisées au cours de la période 1994-1999 ;
- examiner leur contenu et leur qualité scientifique ;
- examiner le processus de leur conduite en mettant notamment en relief la responsabilisation des nationaux dans le choix des thèmes, dans la rédaction des termes de référence (TDR), dans le suivi de l'exécution de chaque étude et la mise en œuvre des résultats ;
- apprécier le degré de concertation entre acteurs dans le processus de conduite des études ;
- apprécier le degré de diffusion des études réalisées.

Méthodologie

La méthodologie utilisée s'articule autour des tâches suivantes :

- l'élaboration de fiches de collecte des données ;
- l'élaboration de grilles d'exploitation des données ;
- l'élaboration de critères de sélection d'études à analyser en profondeur ;
- le recensement général des études et la sélection de certaines d'entre elles pour une analyse approfondie ;
- des entretiens en deux phases avec les acteurs ;
- le recueil des avis des décideurs et de personnes ressources lors des ateliers et du forum national organisés par le GTASE-Burkina.

Principaux résultats

Résultats statistiques

Les études recensées, sélectionnées et personnes interviewées

La revue a largement couvert les publications sur l'éducation au Burkina Faso. En effet, 227 études effectuées sur quatre ans ont pu être recensées et 37 d'entre elles ont été sélectionnées pour une analyse approfondie. 30 centres de documentation ont été également couverts. Des entretiens avec des responsables nationaux, des partenaires techniques et financiers et des consultants nationaux ont été réalisés, et ce en deux phases. Une première série d'entretiens a concerné le processus de conduite des études en général et une seconde a concerné des études spécifiques. 32 personnes au total ont été interviewées (soit une ou deux fois chacune). 28 l'ont été dans la première série d'entretiens et 20 dans la seconde. 16 d'entre elles ont été interviewées les deux fois. La première série d'entretiens a concerné 11 responsables d'institutions nationales et agents, cinq consultants et 12 représentants de partenaires techniques et financiers. La seconde a touché 10 responsables nationaux, un consultant national et neuf partenaires techniques et financiers. Après une première analyse, nous avons été conduits à abandonner certains documents ou entretiens.

Dans cette seconde phase (entretiens au sujet de publications précises), certaines personnes étaient concernées par deux, voire trois études. Après l'exploitation des entretiens, certaines études initialement sélectionnées (qui ont pourtant fait l'objet d'entretien) ont été écartées pour cause de double emploi. Les résultats de certains entretiens ont été aussi écartés parce que nous avons simplement décidé de ne retenir qu'un entretien par étude.

La répartition des études selon la source (État, partenaires techniques et financiers, ONG, projets)

Les études proviennent de 27 sources clairement identifiées (commanditaires). Les institutions qui ont financé à titre individuel le plus d'études sont l'UNICEF (20 études), l'UNESCO (19 études), l'Union européenne (17 études), la Coopération suisse (14 études), la Banque mondiale (12 études). L'État en a commandité 29, mais dans la réalité ces études sont le plus souvent réalisées avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

La répartition des études recensées selon les sous-secteurs

L'éducation de base (formelle et non formelle) est le sous-secteur qui a bénéficié le plus d'études (173 études sur les 227 recensées). Par contre les études sectorielles (couvrant l'ensemble du secteur) sont en faible nombre (17 sur 227).

La répartition des études selon la nature ou la qualification

Lorsqu'on considère les études selon leur nature, on s'aperçoit que les consultations viennent largement en tête (118 études sur les 227 recensées), les rapports divers viennent en seconde position (45 sur 227), les résultats de recherche en troisième position (34 sur 227). Les communications et les cas difficiles à classer (autres) comptabilisent respectivement 10 et 20 études chacun.

La répartition des études recensées selon la date de publication

Les études recensées ont été publiées essentiellement en 1997 (52), en 1998 (42) et en 1995 (42). Les autres études sont diversement réparties entre les années 1994, 1996 et 1999.

Principaux résultats des analyses

Les intervenants

Le secteur de l'éducation bénéficie d'un appui extérieur considérable. Les intervenants sont très variés. Il s'agit essentiellement des organisations internationales et de certaines ONG.

La portée et les thèmes des études

De l'examen de l'ensemble des 227 études, il a été possible de dégager quelque 26 thèmes essentiels à partir desquels on peut regrouper tous les titres.

Les thèmes qui émergent sont : les politiques et les orientations générales (32 sur 227), l'évaluation (23 sur 227), l'éducation des filles, y compris les inégalités d'accès selon le sexe (22 sur 227), le développement quantitatif du système (19 sur 227), les thèmes touchant à l'apprentissage et à la pédagogie (15 sur 227).

La qualité scientifique des études sélectionnées

Le travail de terrain prend le pas sur la compilation seule. Dans l'ensemble, la description l'emporte sur l'approche scientifique à proprement parler. Ces descriptions sont toutefois très rigoureuses. Les problématiques et les hypothèses ne sont pas souvent explicitement formulées. Il faut décrypter la description parfois fastidieuse des contextes pour les mettre en exergue. Les méthodes de collecte de données et les revues de littérature ne sont pas suffisamment explicites. Si les études comportent presque systématiquement des recommandations, celles-ci ne sont pas toujours opérationnelles.

Le processus de conduite des études

Quoique réelle, l'implication des responsables nationaux dans le choix des thèmes et la rédaction des TDR trouve assez rapidement ses limites parce que ceux qui financent ne sont pas neutres ni totalement en retrait des décisions. La concertation qui s'établit effectivement entre acteurs permet de surmonter cette difficulté. Les études sont dans l'ensemble bien suivies et évaluées dans la phase de réalisation, mais la mise en œuvre des résultats rencontre des limites.

La concertation déjà significative avec la création du cadre de concertation des partenaires, le deviendra davantage avec l'adoption de la Loi d'orientation et l'élaboration des documents-cadres à long terme (plans de développement) pour le secteur et les sous-secteurs.

La diffusion

Dans l'ensemble, la diffusion des études réalisées et même des projets d'études reste un point faible de la politique de l'État et des partenaires techniques et financiers. En tout cas, 10 des 11 responsables nationaux et sept des 12 partenaires techniques et financiers interrogés considèrent que cette diffusion est insuffisante. L'État en particulier ne consacre pas des ressources spécifiques à cette activité. Les centres de documentation, à quelques exceptions près, ne sont pas bien tenus et ne font pas une politique de collecte et de conservation de ce type de documents. Toutes ces constatations faites lors de l'exploitation des documents et des entretiens avec les différents acteurs, et lors des débats en ateliers et du forum organisés par le GTASE-Burkina ont conduit à adopter certaines suggestions et recommandations à la fois d'ordre général et spécifique : développement du partenariat, création du Centre d'information pour le développement de l'éducation (CIDE).

L'implication des responsables nationaux dans la prise de décision en matière d'étude

Si chez les nationaux l'implication n'était pas suffisante il y a quelques années, de plus en plus elle devient réelle (7 sur 11), les partenaires techniques et financiers soutiennent pour leur part qu'ils impliquent les responsables nationaux même si quelque fois « il faut les pousser et les relancer sans cesse ».

La concertation entre acteurs

La concertation entre État et partenaires techniques et financiers prend de plus en plus d'importance ces dernières années. Tels sont les avis de huit responsables nationaux sur 11 et de neuf partenaires techniques et financiers sur 12 interviewés. Cette concertation est également effective entre partenaires techniques et financiers ainsi que le soutiennent les responsables nationaux (7sur11) et les partenaires eux-mêmes (7sur12).

Chapitre 1 Introduction

Depuis leur indépendance, les pays africains ont toujours sollicité l'appui de la communauté internationale pour faire face aux problèmes liés à l'expansion et à l'amélioration de la qualité du service éducatif.

Les donateurs leur apportent un appui technique et financier, et leur proposent en même temps des politiques et stratégies qui ne sont, malheureusement, pas toujours adaptées aux réalités spécifiques de chaque pays. Par ailleurs, on a pris l'habitude de diviser le secteur éducatif en sous-secteurs pour faciliter les études et les prises de décisions. On a privilégié en somme l'approche sectorielle, entendue au sens de sous-secteurs du secteur. Les analyses ne se font pas de façon croisée, mais plutôt de manière cloisonnée. Il y a rarement une approche d'ensemble cherchant à atteindre les objectifs globaux de l'éducation. Chaque intervenant ne s'intéresse qu'à un volet sans trop se préoccuper des autres aspects. Ce cloisonnement du secteur de l'éducation a eu des effets pervers. C'est ainsi qu'on arrive à des conclusions difficilement exploitables ou à des recommandations dont les applications entrent en contradiction avec celles d'autres études.

Tout cela est possible pour un certain nombre de raisons qui sont en même temps des présupposés (ou des hypothèses) que la recherche a tenté de vérifier dans cet exercice qu'est la « Revue nationale de l'analyse sectorielle en éducation au Burkina Faso, 1994-1999 ». L'analyse du GTASE international relève du côté des États bénéficiaires :

- (a) l'absence de plan à long terme pour le développement de l'éducation dans la plupart des pays. Les actions sont le plus souvent ponctuelles, isolées les unes des autres, ne s'insérant pas dans une approche globale et prospective du secteur ;
- (b) l'absence d'un fil conducteur dans les propositions de recherche ou d'études commanditées et dans la coordination des multiples actions ;
- (c) une faible implication des experts nationaux dans la conduite des études.

En plus de ces problèmes, il faut signaler :

- (d) une faible qualité scientifique et méthodologique des études réalisées ;
- (e) une faible diffusion des études au profit des différents intervenants (manque de répertoires actualisés des publications dans le domaine de l'éducation en Afrique) ;
- (f) une faible utilisation des conclusions et recommandations des études par les décideurs, assez souvent, d'ailleurs, méconnues d'eux.

C'est dans ce contexte qu'a été créé le Groupe de travail sur l'analyse sectorielle en éducation (GTASE-Paris ou international) en 1989. Dès sa création, il a entrepris de collecter et d'analyser les études effectuées depuis la fin des années 80 pour en faire des inventaires et revues analytiques.

Malgré les efforts entrepris par le GTASE depuis ces dernières années, beaucoup d'études en éducation restent méconnues. La coordination des méthodologies de recherche, la mise à la disposition des décideurs et des bailleurs de fonds des conclusions et recommandations pertinentes déjà existantes, pour permettre une réussite des actions futures, restent des défis majeurs à relever.

C'est conscient de cette nécessité que le Comité directeur du GTASE réuni à Paris en janvier 1996 a réitéré son engagement en faveur de la poursuite des examens critiques en vue de la préparation d'un autre inventaire des études menées depuis 1994.

Ainsi, des revues ont été effectuées au Zimbabwe, au Ghana et au Lesotho. Le Groupe a également fourni une assistance technique en Ethiopie et au Mozambique pour le même type d'exercice.

L'amélioration des analyses sectorielles passe par la responsabilisation des Africains. L'Afrique doit assumer ses responsabilités dans le domaine de l'analyse de l'éducation en se basant sur les efforts déjà consentis.

Cette responsabilisation passe d'abord par des actions en faveur d'un appui au développement des capacités nationales à concevoir, planifier, entreprendre et utiliser l'analyse du secteur. Une revue analytique des études est un atout à la réussite de cette action, car elle permettra de jeter des bases pour les orientations futures (à partir des expériences du passé) des politiques éducatives. Certains des problèmes rencontrés dans les analyses sectorielles en éducation au Burkina Faso même si certains d'entre eux ont commencé à trouver des débuts de réponses, tels l'élaboration de documents cadres, de textes d'orientation, la création d'un cadre de concertation (entre partenaires intervenant dans l'éducation), le recours à l'expertise nationale. Dans ce contexte particulier, on observe du côté des partenaires techniques et financiers :

- (a) que l'analyse en éducation n'est pas toujours appréhendée de façon globale non plus, mais plutôt de manière sectorielle. Quelques aspects particuliers retiennent leur attention compte tenu de leur sensibilité et de leurs domaines d'interventions, alors qu'une bonne politique éducative nécessite une prise en compte de l'éducation dans sa globalité ;
- (b) une certaine concurrence entre les différents donateurs, chacun voulant faire passer ses points de vue et son approche ;
- (c) un certain souci de laisser le terrain par des experts internationaux parfois liés à chaque organisme au lieu de faire appel à des experts nationaux ;
- (d) l'absence – pendant longtemps – de concertation ou de dialogue réel entre les bailleurs de fonds et les décideurs nationaux.

La revue nationale de l'analyse sectorielle en éducation au Burkina Faso a commencé en 1998 à proprement parler après une année de préparation par un groupe de chercheurs et décideurs, dénommé GTASE-Burkina, qui est le répondant local du GTASE international. Cette équipe locale est composée d'une vingtaine de membres (voir liste complète de l'équipe du Burkina Faso) divisée en sous-groupe de recherche (SGR) et en comité de référence (CR).

Le groupe de recherche est composé de chercheurs venant de l'Université, du Centre national de recherche scientifique et technologique (CNRST) et de certaines administrations. Pour l'essentiel, c'est ce groupe qui mène les recherches.

Le Comité de référence est composé de décideurs (responsables administratifs nationaux, responsables d'agences de financement et divers partenaires) et de membres de la société civile. Il a pour rôle d'orienter le groupe de recherche à travers la formulation des questions de recherche, l'examen critique des résultats obtenus, la facilitation du travail, la facilitation de l'appropriation des résultats par le politique et les partenaires au développement.

Les tâches et activités du groupe sont assez variées : recherche, sensibilisation des décideurs nationaux et de la coopération internationale, organisation de réunions, etc.

Voici quelques unes des principales activités concrètes réalisées à ce jour :

- (a) l'élaboration de la proposition de recherche en étroite collaboration avec Mme Lene Buchert et le professeur Joel Samoff ;
- (b) le lancement officiel le 4 novembre 1998 des activités auxquelles Mme Lene Buchert et le Pr Joel Samoff ont participé. Il a été co-parrainé par le MEBA et le MESSRS et a vu la participation de plusieurs partenaires au développement de l'éducation, dont le représentant résident de l'UNESCO ;
- (c) l'inventaire des intervenants dans l'éducation ;
- (d) l'analyse critique du document produit par le professeur Joel Samoff sur « Analyses, programmes et priorités pour l'éducation en Afrique, inventaires et revues analytiques des études sectorielles entre 1990-1994 ». Cette analyse a donné lieu à un rapport ;

- (e) l'organisation d'un atelier d'appropriation dudit rapport, le 25 mars 1999, avec la participation de Mme Lene Buchert, du Pr Joel Samoff, des partenaires au développement de l'éducation ainsi que des décideurs nationaux en matière d'éducation ;
- (f) une rencontre avec les partenaires au développement sous l'égide de l'Ambassade Royale des Pays Bas le 11 mai 1998 ;
- (g) la revue critique des études effectuées entre 1994 et 1999 ;
- (h) l'organisation d'un atelier de restitution dudit rapport le 17 juin en présence du professeur Joel Samoff, des partenaires au développement et des décideurs nationaux ;
- (i) la tenue d'un forum national les 26 et 27 août 1999 autour des résultats de la revue des études réalisées au Burkina Faso ;
- (j) la réalisation de diverses autres activités (réunions, rencontres, participations aux activités d'autres organisations ou de structures d'État).

L'activité la plus importante est sans conteste la réalisation de la revue nationale des études effectuées dans le secteur éducatif entre 1994 et 1999 au Burkina Faso.

Chapitre 2 Objectifs, cadre conceptuel et méthodes de la revue des études réalisées

Objectifs de la revue

L'objectif principal est de faire une revue critique des études menées jusqu'ici sur l'Éducation (entre 1994-1999) et de faire des recommandations afin que les études à venir soient mieux organisées, qu'elles impliquent davantage les responsables nationaux, qu'elles répondent à des besoins réels et que leurs recommandations soient effectivement appliquées dans le sens de l'amélioration du développement de l'éducation tant sur le plan de son offre que de sa qualité et de sa pertinence.

En dernière analyse, la revue des analyses sectorielles en éducation participera à l'éclairage de la politique éducative en cours au Burkina Faso. Les principaux objectifs spécifiques de cette activité sont :

- (a) compiler et/ou répertorier les études sectorielles réalisées ;
- (b) mettre en évidence la cohérence de ces études entre elles, leur complémentarité ou leur chevauchement avec d'autres études ;
- (c) mesurer le degré d'implication des nationaux (gouvernement et experts), la qualité et la fiabilité du mécanisme de cette implication (processus du choix des thèmes, comité de coordination, comité de suivi des termes de référence) ;
- (d) évaluer la pertinence et la qualité des recommandations (s'il en existe) au regard des objectifs de la politique éducative nationale ;
- (e) mesurer le degré de diffusion des résultats des études, méthodes de dissémination des résultats (ouvrages, articles, séminaires, rencontres restreintes avec les gouvernants, etc.)
- (f) mesurer le degré d'utilisation (application des résultats des études) pour élaborer des politiques.

Cadre conceptuel

Définitions

Qu'entend-t-on par éducation ?

Les sens donnés au terme éducation sont nombreux et varient d'une discipline à l'autre. Nous retiendrons simplement avec A. Page qu'il s'agit d'une formation sur les enfants et les adolescents mais aussi sur les adultes et qui aboutit à l'acquisition des habiletés intellectuelles ou manuelles et au développement des qualités physiques et morales¹.

Dans le contexte du Burkina Faso, nous nous référons à la Loi d'orientation sur l'éducation² qui divise l'éducation en trois types :

- (a) l'éducation formelle qui concerne l'ensemble des connaissances acquises dans le cadre scolaire ;
- (b) l'éducation non formelle qui regroupe toutes les formes de formation organisée dans le cadre extra-scolaire (formation professionnelle, alphabétisation ...)

¹ A PAGE, *L'économie de l'éducation*, PUF Collection SUP 1971.

² Loi n° 013/96/ADP du 9 mai 1996

- (c) L'éducation informelle qui est l'ensemble des connaissances acquises par l'expérience de la vie quotidienne.

Qu'entend-t-on par secteur éducatif ?

Institutionnellement, le secteur éducatif se définit par les structures chargées de gérer et de développer les trois types d'éducation sus cités. Dans le cas du Burkina Faso, ces structures sont celles chargées de l'éducation de base y compris le préscolaire, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur.

Ces structures sont le Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (MEBA), le Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique (MESSRS) mais aussi d'autres Ministères qui ont la charge de certaines formations particulières, qu'ils assument dans des écoles professionnelles (Formation des jeunes agriculteurs rattachée au Ministère de l'agriculture, École nationale de la santé animale rattachée au Ministère des ressources animales, École nationale de la santé publique rattachée au Ministère de la santé, École nationale d'administration et de la magistrature rattachée au Ministère de la fonction publique et du développement institutionnel, etc.).

Qu'entend-on par études sectorielles ?

La notion d'études sectorielles est diversement interprétée. Certaines études se limitent à des aspects particuliers de l'éducation et d'autres vont même au delà du concept d'éducation.

On peut distinguer les études générales (dépassant le cadre d'un pays), les études multisectorielles (dépassant le cadre du secteur de l'éducation), les études sectorielles (traitant à la fois de tous les niveaux et de tous les types d'éducation), les études sous-sectorielles (traitant d'une subdivision de l'éducation : primaire, secondaire, supérieur ou de deux sous-secteurs à la fois) et les études ayant un axe particulier. La présente étude attache un intérêt particulier sur les études sectorielles et sous-sectorielles, mais aussi sur les études multisectorielles et celles à axes particuliers.

Nature des études

On peut classer les études ou les documents au sens général en :

- (a) études au sens de résultats de consultation produits par des experts ;
- (b) des résultats de recherches scientifiques ;
- (c) des rapports des colloques, séminaires, d'ateliers, de colloques, de missions, etc. ;
- (d) des communications à des colloques, séminaires, ateliers, etc. ;
- (e) autres (projets, programmes, lois, guide de formation, recueil de textes, des exposés, etc.)

Politiques éducatives et thèmes d'études

Les thèmes peuvent être transversaux (s'adressant à tous les types d'éducation ou à des sous-thèmes particuliers).

On peut distinguer cinq grands groupes de thèmes selon les outils d'analyse utilisés :

- (a) la couverture ;
- (b) le rendement interne ;
- (c) la qualité du service éducatif ;
- (d) les coûts et financement ;
- (e) les aspects institutionnels et la gouvernance.

Chaque grand thème peut être subdivisé selon les objectifs et les problématiques des études et recherches.

Les thèmes et la nature des études sont étroitement corrélés aux politiques éducatives. C'est pourquoi, dans une étude comme celle-ci, il importe de rappeler ces politiques. Depuis les années 80, les politiques éducatives ont été marquées par un certain nombre de faits au niveau international et au niveau national.

Sur le plan international on peut signaler entre autres la tenue de la Conférence de Jomtien et la Conférence sur la scolarisation des filles.

Sur le plan intérieur, les événements majeurs sont nombreux et on signalera à titre d'exemple la tenue des États généraux de l'éducation en 1994, l'adoption de la Loi d'orientation de l'éducation en 1996, l'élaboration du Plan stratégique décennal du développement de l'éducation (1995), l'élaboration du Plan du développement de l'enseignement post-primaire (1997), l'élaboration du Plan décennal pour le développement de l'éducation de base. Toutes ces actions sont soutenues par la BM, l'UNESCO, l'UNICEF et bien d'autres partenaires.

Méthodes de collecte des données

La collecte des données a été faite en trois phases :

- (a) l'identification ou la localisation des études réalisées à partir de visites des centres de documentation et des entretiens avec des informateurs clés ;
- (b) la sélection et l'exploitation des documents identifiés ;
- (c) les entretiens (avec les responsables nationaux et les partenaires techniques et financiers) qui se sont déroulés en deux temps.

Le principal souci a été de s'appuyer sur plusieurs sources (triangulation) pour avoir le maximum de données et pouvoir les vérifier.

Identification ou localisation des études réalisées de 1994 à 1999

Elle a été faite par les enquêteurs et ce principalement à deux niveaux :

- (a) auprès des informateurs clés (responsables politiques et administratifs nationaux de l'éducation, les consultants ou experts nationaux, les chercheurs, les bureaux d'études et les partenaires techniques et financiers). L'expérience a montré en effet que les produits des études commanditées par les partenaires techniques et financiers et l'État sont rarement diffusés ou le sont seulement plusieurs années après. Ils restent souvent entre les mains ou dans les tiroirs de ces partenaires ou des responsables administratifs nationaux (ministres, directeurs, etc.) ;
- (b) au niveau des bibliothèques, centres de documentation (ministères, ONG et organismes internationaux). Il s'agit notamment des organismes, des pays et agences nationales tels que la BM, l'UNESCO, l'UNICEF, le PNUD, la Coopération suisse, la Coopération française (PAEB), la Commission des communautés européennes, l'Ambassade royale des Pays-Bas, l'Ambassade du Canada (PACEB), le Bureau des projets d'éducation (qui concentre l'aide extérieure à l'éducation), les services centraux des ministères de l'éducation (primaire, secondaire et supérieur), etc. La couverture des bibliothèques et centres de documentation a été la plus large possible dans la mesure où l'on a voulu vérifier en même temps le degré de diffusion des études.

Les instruments utilisés sont deux grilles d'enquête : l'une a été adressée aux informateurs clés (y compris les documentalistes) et l'autre a servi pour la collecte directe des informations dans les centres de documentation.

Les données collectées ont surtout porté sur :

- (a) le nom du centre de documentation ou de la bibliothèque ;
- (b) le nom et l'adresse de l'informateur clé ;
- (c) la référence du document à proprement parler (titre, côte, auteur, éditeur, date) ;

- (d) la source de financement, le commanditaire de l'étude ;
- (e) la qualification du document (rapport de consultation, d'étude, de recherche ou autre) ;
- (f) les mots clés ;
- (g) les objectifs, les résultats et les recommandations (en quelques lignes).

Sélection et exploitation des documents identifiés

L'approche

A l'issue de la phase exploratoire réalisée par les enquêteurs, les chercheurs eux-mêmes ont réfléchi aux voies et moyens pour l'exploitation des documents auprès des informateurs clés ainsi que dans les bibliothèques et centres de documentation. La plupart du temps les documents ont été difficiles à sortir des centres de documentation, et ont été consultés sur place. Dans le cadre de cette exploitation, l'accent a été mis sur :

- (a) la problématique ;
- (b) les objectifs ;
- (c) les principales conclusions et recommandations ;
- (d) la qualité scientifique de l'étude.

Les critères de sélection des études

Au regard de ce qui vient d'être souligné nous avons retenu les critères généraux suivants pour la sélection des études à analyser : types d'études, type d'éducation (éducation formelle et non formelle), sous-secteurs ou niveaux d'éducation, période et source de financement.

Les types d'études :

La gamme d'études concernées est assez variée. On peut citer les études au sens de :

- (a) résultats de consultation produits par des experts ;
- (b) résultats de recherches scientifiques ;
- (c) rapports d'ateliers, de colloques, de séminaires etc. ;
- (d) communications à des ateliers, colloques, séminaires etc. ;
- (e) autres.

Dans notre démarche, ce sont les produits des consultations qui nous ont principalement intéressés.

Les types d'éducation : éducation formelle et non formelle

Ce choix est motivé par le fait que ce sont surtout ces deux types d'éducation qui intéressent les décideurs. L'éducation informelle n'a pas été prise en compte dans cette étude, compte tenu de l'absence d'information à son sujet.

Les sous-secteurs ou niveaux d'éducation :

Tous les niveaux d'éducation ont été pris en compte : éducation de base (formelle et non formelle), secondaire, supérieur, mais aussi le préscolaire (qui relève parfois de l'éducation non formelle).

La période :

Nous avons retenu le quinquennat 1994-1999 parce qu'il vient après celui couvert par l'étude du GTASE international (1990-1994) et peut permettre des comparaisons internationales. De plus, un répertoire des publications en éducation sur le Burkina Faso couvrant l'année 1960-1994 existe déjà (Ilboudo, *Répertoire des publications sur l'éducation*, CEDRES, 1994).

Les commanditaires et sources de financement :

Dans la présente étude, nous avons analysé les études commanditées par les partenaires techniques et financiers et le gouvernement (même si ce dernier en finance peu) depuis 1994, concernant aussi bien l'éducation formelle que non formelle.

L'application effective des critères de sélection

La sélection concrète a été délicate et a nécessité la combinaison des différents critères sus-cités et une bonne connaissance de la situation. En définitive, c'est lorsqu'un premier recensement des études a été effectué et que l'on a cerné les grandes tendances qu'il a été possible de choisir une liste définitive d'études à analyser en considérant chacune d'elle comme un processus. Autrement dit, chaque étude a une histoire qu'il faut connaître si l'on veut répondre avec pertinence aux questions suivantes : qui est à l'origine de cette étude ? qui y est impliqué ? à quoi a-t-elle servi ? quel a été son degré de diffusion ? etc. La sélection définitive a donc tenu compte des éléments suivants :

- (a) la période : on a veillé à ce que chaque année de la période (1994-1999) soit couverte ;
- (b) la nature des études : toutes les catégories d'études ont été considérées avec une option plus prononcée pour les rapports de consultation ;
- (c) la portée des études (études de portée générale, études sectorielles, études sous-sectorielles, études à axes particuliers). Nous avons essayé autant que possible de faire figurer chaque type d'étude dans l'échantillon. Dans la sélection définitive, l'éducation de base formelle vient en tête avec plus de 60 % des études. Il a été nécessaire de prendre ce fait en compte sans négliger les autres sous-secteurs (secondaire, supérieur, préscolaire) et les études qui ont l'avantage de couvrir tous les secteurs à la fois (études très rares d'ailleurs) ou des aspects particuliers ;
- (d) la disponibilité des interviewés : les interviews ont montré que la chance de refaire l'histoire des études dépend de la présence en poste des personnes qui les ont suivies. D'où l'idée de répertorier au préalable les personnes disponibles.

Une fois les critères définis, un quota d'études a été confié à chacun des chercheurs qui a discuté de leur histoire avec les personnes identifiées.

Les entretiens avec les informateurs clés

Sur certains points de l'analyse, les documents ne peuvent pas fournir de réponse et, seuls les informateurs peuvent le faire. Ces points concernent le processus ayant conduit à l'étude, de même que le suivi de l'exécution et l'application des recommandations. Ces entretiens ont été réalisés par les chercheurs principaux eux-mêmes. Ils se sont déroulés en deux étapes. Ils ont d'abord porté sur la connaissance du processus de conduite des études en général, et ensuite sur la connaissance du même processus mais en sélectionnant quelques études qui ont été analysées de manière très approfondie (Cf. annexes 4 et 5). Certains des enquêtés ont pu être interviewés deux fois. Les rubriques fondamentales de ces grilles d'entretien sont :

- (a) le processus de conduite des études ;
- (b) la concertation État/partenaires techniques et financiers ;
- (c) la concertation entre partenaires techniques et financiers eux-mêmes ;
- (d) l'évaluation/réception des études ;
- (e) la diffusion des études.

Analyse des données et principaux résultats

L'analyse a consisté, dans un premier temps, à traiter statistiquement les études recensées (en les classant selon le titre, le sous-secteur, le thème, la période, le centre de documentation, l'origine) ensuite à résumer les documents sélectionnés et enfin à analyser les résultats des entretiens (une analyse quantitative faisant ressortir les fréquences des items de chaque fiche et une appréciation qualitative des opinions émises).

Chaque étude sélectionnée a fait l'objet d'une analyse en 16 points décomposés en un résumé en 10 points à partir de la lecture du document et d'une analyse des résultats de l'entretien

sur la dite étude en six points. On a combiné donc l'exploitation de l'étude et les entretiens concernant cette même étude. Les points essentiels de l'analyse des études sont les suivants :

- (a) l'évaluation de la qualité scientifique des études à l'aide de sept critères (Cf. annexe 3) :
 - (i) adéquation entre conclusions et objectifs ;
 - (ii) actualité des données ;
 - (iii) nature du travail ;
 - (iv) effort d'analyse ;
 - (v) existence et pertinence d'une revue de littérature ;
 - (vi) existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données ;
 - (vii) existence d'une bibliographie.
- (b) l'évaluation du degré de connaissance de l'existence de chaque étude par chaque commanditaire et par chaque utilisateur potentiel (responsables politiques ou administratifs de l'éducation) ;
- (c) l'évaluation du degré d'implication des responsables politiques et administratifs dans l'initiation de chaque étude au moyen des questions ci-après : qui a jugé de l'opportunité du thème ? le thème a-t-il été choisi par la partie nationale ou a-t-il été « fortement suggéré par le donateur » ? etc. ;
- (d) la hiérarchisation des thèmes selon leur adéquation avec les orientations de la politique éducative globale ;
- (e) la recherche de la pertinence des recommandations (faisabilité politique, institutionnelle et socio-économique) ;
- (f) l'analyse du degré de diffusion et d'accessibilité des publications ; Sont-elles largement distribuées ? Sont-elles entreposées dans les centres de documentation ?
- (g) l'évaluation et la réception des études par les commanditaires. Les résultats des études ont-ils fait l'objet d'une restitution ? Qui a participé aux réunions de restitution ? Des exemplaires ont-ils été distribués ? Quels ont été les autres canaux de diffusion ?
- (h) la recherche du degré d'utilisation effective des résultats de chaque recherche ou de chaque étude ;
- (i) l'établissement du répertoire des programmes mis en œuvre à partir de chaque étude.

Les principaux produits de cette revue critique sont :

- (a) un inventaire des études réalisées au cours de la période 1994-1999 qui comporte :
 - (i) une liste des études recensées classées par titre ;
 - (ii) une liste des études recensées classées selon l'origine (État, partenaires techniques et financiers) ;
 - (iii) des tableaux statistiques qui rendent compte de la répartition des études par titre, par sous-secteur, par centre de documentation, selon la période de publication et par source (État, partenaires techniques et financiers).
- (b) la synthèse des entretiens (avec les responsables nationaux, des représentants des partenaires techniques et financiers et avec les consultants) décrivant le processus général de conduite des études ;
- (c) la sélection et l'analyse approfondie d'une trentaine d'études. Analyse qui a donné lieu, d'une part, à un rapport synthétique de l'exploitation des fiches descriptives de toutes les études sélectionnées et, d'autre part, à une description détaillée de chaque étude (selon les 16 items ou indicateurs dont il a été question plus haut). La description détaillée est annexée au rapport ;
- (d) des recommandations pour les études à venir.

Chapitre 3 Bref aperçu des stratégies et politiques en matière d'éducation au Burkina Faso

Principaux problèmes du secteur éducatif

De nombreuses études diagnostiques ont permis de montrer les problèmes importants rencontrés par le système éducatif burkinabé. Ces problèmes sont essentiellement : l'absence d'une vision globale c'est-à-dire une politique cohérente, le faible développement (donc la faible couverture) du système éducatif, ses mauvais rendements internes et externes, sa mauvaise qualité, son manque de pertinence et ses coûts encore très élevés. Si, suite à de nombreuses rencontres, le problème d'une politique cohérente tend à se résoudre avec l'élaboration de documents d'orientation stratégique, les autres problèmes, quant à eux, persistent.

Ce chapitre expose les divers problèmes rencontrés par le secteur éducatif ainsi que les stratégies développées par les acteurs pour y faire face. Pour chaque thème sont signalés les différents documents de référence les plus importants ayant servi à l'analyse.

Sur le plan de la couverture et du développement quantitatif

(Cf. *Plan stratégique de développement de l'éducation 1997-2005* [1997]) ; *Tableau de bord de l'enseignement de base de la Direction des études et de la planification (DEP) du MEBA*, édition 1997-1998 ; *Éducation formation professionnelle et sécurité alimentaire au Burkina Faso*, communication faite par Ilboudo, K. E. au forum du SADAOC les 17 et 18 juin 1998).

Au niveau du primaire

(Cf. *Plan décennal de développement de l'éducation de base [2000-2009]*) ; *Étude sur la situation de l'enseignement de base*, commanditée par le Plan international)

- (a) le taux d'admission en 1^{ère} année (CP1) fluctue entre 25 et 34 % depuis les six dernières années ;
- (b) le taux brut de scolarisation (TBS) reste faible, se situant parmi les plus bas de la sous-région ouest-africaine. En 1997-1998, il est de 40,9 % ;
- (c) le taux de transition du primaire au secondaire, déjà faible, est en baisse : 32 % en 1990 et 28 % en 1994 ;
- (d) de fortes disparités géographiques caractérisent également le système éducatif burkinabé, les structures éducatives étant plutôt concentrées dans les villes.

Au niveau du secondaire

(Cf. *Plan de développement de l'enseignement post-primaire*, étude commanditée par le MESSRS).

- (a) le taux brut de scolarisation a évolué comme suit : 9,66 % en 1994-1995 ; 10,21 % en 1995-1996 et 10,67 % en 1996-1997 (7,88 % pour les filles et 13,36 % pour les garçons) ;
- (b) la transition du CM2 à la classe de 6^{ème} est seulement de 32,10 % entre 1995-1996 et 1996-1997.

Au niveau du supérieur

Le taux de scolarisation à ce niveau d'enseignement n'était que de 0,96 % en 1995-1996 et a chuté à 0,72 % en 1996-1997 (*L'Université de Ouagadougou à l'heure de la mondialisation*, 1998).

Sur le plan des rendements internes

(Cf. *Plan stratégique de développement de l'éducation 1997-2005*, 1997).

Au niveau du primaire

(Cf. *Plan décennal de développement de l'éducation de base [2000-2009]*), *Étude sur la situation de l'enseignement de base*, commanditée par le Plan international, 1997). Le taux de redoublement est de 17 % en 1997/1998 dont 15,7 % pour les zones urbaines et 19,4 % pour les zones rurales. Sur 1 000 élèves entrant dans le système en 1^{ère} année (CP1), 383 parviennent en fin de cycle (CM2) dont seulement 205 sans redoublement. 12,2 années-élèves sont nécessaires pour la production d'un certifié (Certificat d'études primaires, CEP), soit plus de deux fois le coût idéal (six années-élèves), ce qui est dû essentiellement au fort taux de redoublement au CM2 (cours moyen 2^{ème} année).

Au niveau du secondaire

Les rendements internes de l'enseignement sont faibles. En effet :

- (a) sur 1 000 élèves entrant en 6^{ème}, 580 parviennent en 3^{ème} dont 373 seulement sans redoublement, 232 obtiennent le BEPC dont 123 seulement sans redoublement, 95 entrent en seconde, dont 47 sans redoublement.
- (b) sur 1000 inscrits en seconde, 752 parviennent en terminale dont 597 sans redoublement, 285 obtiennent le Baccalauréat, dont 126 sans redoublement. Ce qui donne un taux de rendement interne de 23,2 % au premier cycle et 27 % au second cycle.

La production d'un diplômé du premier cycle requiert 17 années-élèves.

Sur le plan de la qualité du service éducatif

Au niveau du primaire, les ratios élèves/classe ou élèves/maître restent toujours élevés : au primaire, ils sont de l'ordre de 60 et la centaine voire plus dans certaines villes.

Le faible niveau de qualification des enseignants joue négativement sur la qualité du service éducatif.

En 1995-1996, plus de 70 % des 14 784 enseignants du primaire étaient des instituteurs adjoints (sans aucune certification professionnelle). Les maîtres n'ayant reçu aucune formation initiale représentaient 40,7 % du corps enseignant, en raison du recrutement massif d'enseignants affectés dans les classes sans formation (près de 5 800 entre 1992 et 1995).

Les conditions ne sont pas favorables à un encadrement de qualité : dans le primaire, on constate des ratios de 150 enseignants/inspecteur et 220 enseignants/CPI (conseiller pédagogique itinérant), et les moyens logistiques font défaut. Ainsi 43,6 % des écoles en milieu rural sont situées à plus de 31 km du lieu de l'inspection et 17 % à plus de 50 km.

Le matériel pédagogique fait également défaut.

Sur le plan des coûts

(Cf. *Plan décennal de développement de l'éducation de base [2000-2009]* ; *Faisabilité du Plan décennal de l'éducation de base [1998-2007]*, étude commanditée par le BPE/Consortium de bailleurs de fonds ; *Étude coût-efficacité de l'éducation de base*, commanditée par l'UNICEF, 1994).

Au niveau du primaire, le coût unitaire public global se situe autour de 30 376 FCFA pour la période 1987-1997 et autour de 34 184 FCFA pour la période 1991-1997. Les rapports entre le coût unitaire global et le PIB/habitant sont de l'ordre de 34,11 %. Quand on considère le coût unitaire de fonctionnement, ce rapport passe à 27,10 %. Il est donc relativement important.

Sur le plan de la gestion du système

(Cf. *Plan décennal de l'éducation de base [1998-2007]*, étude commanditée par le BPE/Consortium de bailleurs de fonds ; *Étude coût-efficacité de l'éducation de base*, commanditée par l'UNICEF, 1994).

Le système éducatif souffre d'importants maux, communs à tous les départements il est vrai, mais il est particulièrement malade de la mauvaise gestion des ressources tant financières et humaines que matérielles. La gestion des ressources est l'un des points faibles du système. Les problèmes de la mauvaise affectation et la mauvaise utilisation du personnel, la sous-utilisation des locaux, etc., sont à ranger dans ce cas. Dans le même ordre d'idées, on peut se demander si les possibilités d'investissement et de recrutement de personnel enseignant, qu'offrent les cotisations des parents d'élèves et les frais de recrutement pour complément d'effectifs dans divers établissements, sont réellement exploités et si les ressources ainsi obtenues font l'objet d'une gestion comptable rigoureuse. Face à ces problèmes, différentes politiques et mesures ont été développées aussi bien par l'État que par ses partenaires externes et internes.

Stratégies et les politiques en matière d'éducation

(Cf. *Faisabilité du Plan décennal de l'éducation de base [1998-2007]*, étude commanditée par le BPE/Consortium de bailleurs de fonds ; *Loi d'orientation de l'éducation [1996]* ; *Actes des États généraux de l'éducation [1994]* ; *Le plan stratégique de développement de l'éducation 1997-2005 [1997]*, *Éducation, formation professionnelle et sécurité alimentaire au Burkina Faso*, Communication faite par Ilboudo, K. E. au forum du SADAOC les 17 et 18 juin 1998).

Les politiques éducatives sont à l'image des politiques macroéconomiques vécues dans le pays à travers le temps : la période immédiatement après l'indépendance, la période d'auto-ajustement, la période révolutionnaire, l'ère des programmes d'ajustement, celle de l'État de droit et de la décentralisation. À la faveur des programmes d'ajustement et sur « l'exigence » des organismes internationaux de financement du développement, le Burkina va tenir les États généraux de l'éducation en 1994, puis adopter une loi d'orientation de l'éducation en 1996 et élaborer divers documents cadres de développement de l'éducation depuis lors. Ces divers textes auront le mérite de s'attaquer, avec plus ou moins de succès, au problème de l'absence d'une vision globale du secteur.

Outre la priorité absolue accordée à l'éducation de base, les stratégies du gouvernement visent, ces dernières années, le développement quantitatif, qualitatif, l'amélioration de la scolarisation des filles, la réduction des disparités régionales et l'amélioration de la capacité des institutions en charge de la gestion de l'éducation.

Stratégies d'expansion

(Cf. *Plan décennal de développement de l'éducation de base [2000-2009]* ; *Étude sur la situation de l'enseignement de base*, commanditée par le Plan international ; *Plan de développement de l'enseignement post-primaire*, étude commanditée par le MESSRS).

Dans l'éducation formelle

Les principales stratégies à signaler sont :

- (a) l'incitation du secteur privé à investir dans le secteur de l'éducation par la mise en place de mesures appropriées ;
- (b) la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action en faveur de la scolarisation des filles et de l'éducation des femmes (tous les bailleurs y contribuent) ;
- (c) la diversification de l'offre éducative par des formules nouvelles (innovations éducatives) et par des innovations pédagogiques qui tiennent compte des besoins des individus et de leur

- milieu : l'institution des écoles satellites, l'institution des classes multigrades (CMG) et l'application de la formule des classes à double flux (CDF) ;
- (d) la mise en place d'une formule de réalisation des infrastructures d'accueil au moindre coût ;
 - (e) l'option d'un collège d'enseignement général par département en ce qui concerne l'enseignement secondaire ;
 - (f) l'accroissement de la capacité d'accueil de l'Université de Ouagadougou ;
 - (g) la décentralisation de l'Université par la création de l'Université polytechnique de Bobo (UPB) et de l'École normale supérieure de Koudougou.

Dans l'éducation non formelle

On signalera en particulier la création des Centres permanents d'alphabétisation et de formation (CPAF) et celle des Centres d'éducation de base non formelle (CEBNF) après les opérations commando, Bantaaré et Zanu.

Qualité et pertinence

Dans ce domaine, on peut signaler principalement :

- (a) la révision des programmes ;
- (b) la formation initiale et permanente des enseignants ;
- (c) la création des Écoles nationales des enseignement du primaire (ENEP) ;
- (d) la formation des inspecteurs, de conseillers pédagogiques et du personnel d'éducation à l'École normale supérieure de Koudougou (ENSK) ;
- (e) la fourniture de matériels scolaires, la politique du livre, etc ;
- (f) l'élaboration d'un document cadre de politique économique ;
- (g) la rédaction de la lettre d'intention de développement durable.

Amélioration des capacités de gestion

Les principales actions à relever ici sont :

- (a) la politique de restructuration ;
- (b) l'amélioration des organigrammes pour une meilleure répartition des tâches ;
- (c) la déconcentration ;
- (d) la décentralisation ;
- (e) l'instauration de la pratique des budgets programmes ;
- (f) l'effort de coordination et de gestion des aides extérieures ;
- (g) la participation des associations de parents d'élèves à la gestion des écoles.

Politique de rationalisation des dépenses et de la réduction des coûts

(Cf. *Faisabilité du Plan décennal de l'éducation de base [1998-2007]*, étude commanditée par le BPE/Consortium de bailleurs de fonds ; *Étude coût-efficacité de l'éducation de base* commanditée par l'UNICEF, 1994).

Dans la stratégie générale d'expansion, des mesures sont prises dans le domaine du financement de l'éducation en particulier pour la réduction des coûts, la minimisation des dépenses de l'État, etc.

Elles sont relativement nombreuses et variées. Certaines sont générales et touchent tous les secteurs, d'autres, par contre, sont plus spécifiques au secteur éducatif.

Les principales mesures d'ordre général

- (a) la réduction de l'âge de la retraite : l'âge de la retraite qui était jusqu'en 1984 de 55 ans est ramené à 53 à partir de 1985 ;
- (b) la « Contribution exceptionnelle » instituée par décret (84/088/CNR/PRES/MB) qui équivaut à une cession de salaire dans la fourchette d'un mois de salaire à 15 jours par an ;
- (c) l'institution de l'effort populaire d'investissement ;
- (d) la modification de la grille salariale de 1987 qui a permis à l'État de déclasser la plupart des fonctionnaires ou de les maintenir pendant des années au même niveau ;
- (e) la réduction de la valeur du point indiciaire : la valeur du point indiciaire qui était de 2132 en 1992 a été ramenée en 1993 à 1919, soit une baisse d'environ 10 % du salaire (cette valeur est revenue à 2132 aujourd'hui) ;
- (f) l'institution du service national pour le développement et l'utilisation des appelés dans l'enseignement (ces appelés perçoivent 20 400 FCFA par mois).

Les réformes et les mesures pour la rationalisation des dépenses dans le secteur éducatif

La rationalisation des dépenses et du financement peut s'effectuer à travers des mesures de réduction des coûts et une politique de meilleure mobilisation des ressources.

- (a) Les réformes et politiques en faveur de la mobilisation des fonds :
 - (i) réallocation par des transferts des autres ordres d'enseignement vers le primaire ;
 - (ii) sollicitation plus fréquente des bénéficiaires (parents d'élèves et élèves) et d'autres sources (ONG, aide extérieure, collectivités locales) ;
- (b) Les réformes et politiques pour la minimisation des dépenses publiques et la réduction des coûts ;
- (c) La sollicitation des familles et des communautés villageoises qui prennent en charge depuis bientôt deux décennies les coûts de certaines constructions et les frais de fournitures scolaires ;
- (d) Les mesures pour minimiser la masse salariale :
 - (i) baisse du salaire nominal (point indiciaire) ;
 - (ii) réduction de la durée de la formation des maîtres ;
 - (iii) pratique de la double vacation ;
 - (iv) redéploiement du personnel des bureaux vers les classes ;
 - (v) minimisation des dépenses d'investissement et d'équipement par l'usage de matériaux locaux et pratique de l'investissement humain.
- (e) La rationalisation de la gestion et de la mobilisation des nouvelles ressources.

Les thèmes développés lors des colloques, dans les recherches et les études commanditées pour des actions ponctuelles (consultations), sont le reflet de ces politiques.

Chapitre 4 Bilan statistique et thématique des études recensées

Le GTASE-Burkina a recensé 227 études composées de résultats de consultations et de recherches, de rapports d'ateliers, de séminaires, de communications à des séminaires, ateliers, etc. et diverses autres productions. Ces études se prêtent à plusieurs types de classification dont l'équipe en a retenu cinq :

- (a) répartition par source : État, partenaires techniques et financiers ;
- (b) répartition par sous-secteur ;
- (c) répartition selon la nature ou qualification ;
- (d) répartition selon la période de publication ;
- (e) répartition selon les thèmes.

Répartition des études

Répartition par source

L'équipe a rencontré d'importants problèmes méthodologiques relatifs à la différenciation entre les partenaires financiers et les partenaires techniques. Cette opération a été très délicate en ce qui concerne les documents. En effet, sur la plupart des documents, rien ne permet de reconnaître les bailleurs de fonds. Ainsi, dans un rapport de consultation signé MEBA ou Bureau des projets d'éducation (BPE), plusieurs bailleurs peuvent avoir contribué à financer l'étude, malheureusement rien ne l'indique *a priori*. Il en est de même des études signées UNESCO ou UNICEF.

Ces précisions ne peuvent être obtenues que dans le cadre d'un travail plus fin consistant à approcher chaque commanditaire d'étude. Étant donné la multiplicité des sources, celles-ci ont été agrégées au maximum. Ainsi sous le terme État, on retrouve divers ministères et directions centrales.

Cela étant, on signalera que l'UNICEF vient en tête avec 8,8 % (Cf. tableau n° 1). Elle est suivie par l'UNESCO (8,4 %) et l'UE (avec 7,5 %). Encore faut-il signaler que l'UNESCO tout comme l'UNICEF, interviennent de concert avec d'autres institutions. Elles composent l'essentiel de la rubrique « collectif » (7,1 %). La Coopération suisse, la Banque mondiale et les Pays-Bas se signalent de manière particulière également avec, respectivement, 6,2 %, 5,3 %, et 3,5 % des études recensées. Il faut signaler dans le cas du Canada (ACDI avec 3,1 %) que les interventions passent aussi par le PACEB et le CRDI.

Il n'a pas été véritablement possible d'isoler les interventions de l'État de celles des agences de financement comme la BM, dont les interventions passent par le BPE. La grande particularité du Burkina Faso réside dans le nombre élevé d'intervenants à divers titres dans son secteur éducatif.

Les cas « non précisés » sont très nombreux (12,3 %) montrant par là la difficulté à retrouver toutes les sources de financement des études.

La comparaison État-partenaires laisse percevoir la prédominance des bailleurs de fonds dans le financement du développement de l'éducation (près de 75 %). Mais, derrière les financements attribués à l'État, on retrouve en réalité des financements extérieurs.

Tableau 1. Répartition des études selon la source (État, partenaires techniques et financiers, ONG, projets)

| Source de financement | Nombre | % |
|--|--------|--------|
| ACDI | 7 | 3,1 |
| ADEA | 2 | 0,9 |
| Ambassade royale des Pays-Bas | 8 | 3,5 |
| BAD | 2 | 0,9 |
| BM | 12 | 5,3 |
| BPE | 7 | 3,1 |
| Collectif | 16 | 7,1 |
| Coopération française | 3 | 1,3 |
| Coopération suisse | 14 | 6,2 |
| CRDI | 6 | 2,6 |
| État | 29 | 12,8 |
| FNUAP | 1 | 0,4 |
| GTZ | 2 | 0,9 |
| PACEB | 5 | 2,2 |
| Particulier (individuel) | 5 | 2,2 |
| PNUD | 8 | 3,5 |
| UE | 17 | 7,5 |
| UNESCO | 19 | 8,4 |
| UNICEF | 20 | 8,8 |
| Plan international | 6 | 2,6 |
| Autres (AFED, COBUFADE, UEPA, PREFFA, SNU, SADAOC, ROCARE, Enfants du monde) | 10 | 4,4 |
| Non précisé* | 28 | 12,3 |
| Total | 227 | 100,00 |

* Dans ces documents, le nom du bailleur de fonds n'apparaît pas explicitement.

Répartition par sous-secteur

Il convient d'abord de rappeler que les études ont été classées en études multisectorielles (dépassant le cadre du secteur éducatif), en études sectorielles (études couvrant le secteur dans son ensemble), en études sous-sectorielles (un ou deux sous-secteurs) et en études à axe particulier.

Les sous-secteurs retenus sont : le préscolaire, l'éducation de base formelle, l'éducation de base non formelle, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. La concentration est très nette. Le sous-secteur de l'éducation de base formelle regroupe à lui seul 64 % des études répertoriées (Cf. tableau n° 2). L'éducation de base non formelle vient en seconde position mais de très loin (12,3 %). Les études sectorielles et multisectorielles représentent toutes les deux (4,8 %) des études recensées.

C'est dire donc que les études sous-sectorielles sont largement prédominantes (90,4 %). Cela confirme l'hypothèse selon laquelle la politique générale dans le secteur éducatif consiste en des interventions par niveau et non pas selon une approche globale.

Tableau 2. Répartition des études recensées selon les sous-secteurs

| Sous-secteurs | Nombre | % |
|---|--------|--------|
| Préscolaire | 2 | 0,9 |
| Éducation de base | 145 | 64 |
| Base non formelle | 28 | 12,3 |
| Secondaire | 10 | 4,4 |
| Supérieur | 14 | 6,2 |
| Éducation de base et enseignement supérieur | 1 | 0,4 |
| Enseignement secondaire et enseignement supérieur | 2 | 0,9 |
| Éducation de base et enseignement secondaire | 2 | 0,9 |
| Multisectoriel | 11 | 4,8 |
| Sectoriel | 11 | 4,8 |
| Développement communautaire | 1 | 0,4 |
| Total | 227 | 100,00 |

Tableau 3. Répartition des études recensées selon la nature ou la qualification

| Nature ou qualification | Nombre | % |
|-------------------------|--------|--------|
| Consultation | 118 | 52 |
| Recherche | 34 | 15 |
| Rapport | 45 | 19,8 |
| Communication | 10 | 4,4 |
| Autres | 20 | 8,8 |
| Total | 227 | 100,00 |

Répartition selon la nature ou la qualification

Conformément aux cinq critères retenus, nous faisons le constat ci-après : les consultations viennent largement en tête avec 52 % des études suivies des rapports (d'ateliers, de séminaires, de réunions etc.) avec 19,8 %, des résultats de recherche avec 15,0 % (Cf. tableau n° 3). Les communications représentent 4 % du total et les études classées « autres » totalisent 8,8 % des études recensées.

Répartition selon la période de publication

L'année 1997 est la plus fertile en études avec 22,9 % des études recensées suivie des années 1995 et 1998 avec 18,5 % des études chacune (Cf. tableau 4). Les raisons ne sont pas clairement établies. Excepté pour l'année 1999, dans l'ensemble, les études sont réparties de façon égale.

Tableau 4. Répartition des études recensées selon la date de publication

| Date de la publication | Nombre | % |
|------------------------|--------|--------|
| 1994 | 38 | 16,7 |
| 1995 | 42 | 18,5 |
| 1996 | 33 | 14,5 |
| 1997 | 52 | 22,9 |
| 1998 | 42 | 18,5 |
| 1999 | 15 | 6,6 |
| Non précisée | 5 | 2,2 |
| Total | 227 | 100,00 |

Thèmes répertoriés

On sait que toutes les études se rattachent d'une manière ou d'une autre aux grands thèmes conventionnels ci-après : couverture, pertinence, qualité (rendement interne, efficacité externe), coûts et financement, capacités institutionnelles.

Dans la pratique, et en fonction des préoccupations du moment, certains thèmes reviennent régulièrement : politiques éducatives, coûts et financement de l'éducation, éducation des filles, inégalités entre filles et garçons, qualité de l'éducation, introduction des langues nationales dans l'enseignement, capacité de gestion du système, formation des formateurs, alphabétisation des femmes, etc.

L'examen de l'ensemble des 227 études, a permis de dégager quelques 26 (y compris les divers) thèmes essentiels à partir desquels on peut regrouper tous les titres (Cf. tableau 5 et annexe 1).

Les thèmes qui émergent sont : les politiques et les orientations générales (32 sur 227), les thèmes relatifs à l'évaluation (23 sur 227), l'éducation des filles, y compris les inégalités d'accès selon le sexe (22 sur 227), le développement quantitatif du système (19 sur 227), les thèmes touchant à l'apprentissage, à la pédagogie (15 sur 227).

Les thèmes les moins traités sont : la demande d'éducation et l'inégalité d'accès à l'éducation selon le niveau de revenu ou le statut des parents. Le thème de l'éducation pour la santé est peu étudié mais cela tient probablement au fait que cette activité est prise en compte par d'autres ministères (santé et action sociale). La crise du système éducatif semble également être un des thèmes abandonnés, mais cela n'est qu'une apparence. Elle est en réalité la toile de fonds de toutes les études. Elle est l'hypothèse qui justifie toutes ces études.

En négligeant la demande et l'inégalité d'accès selon le statut économique des parents, on met l'accent sur l'offre et la construction des infrastructures en particulier. Il en résulte que des classes sont vides à certains endroits du pays, soit parce que les parents sont pauvres, soit parce qu'ils ne voient pas la nécessité de scolariser les enfants, ou encore parce que les coûts d'opportunité sont élevés.

Tableau 5. Regroupement thématique des études répertoriées

| N° | Code | Thème | Fréquence | % |
|----|---------------|--|---------------------|------|
| 1 | A, AC*, AHC | Politiques éducatives (grandes orientations, grandes options) | 27 + 4 + 1 = 32 | 14,1 |
| 2 | B | Innovations/réformes/expérience | 3 | 1,3 |
| 3 | C, CA, CH | Développement expansion de l'éducation | 15 + 3 + 1 = 19 | 8,4 |
| 4 | D | Demande d'éducation | 0 | 00 |
| 5 | E | Inégalités d'accès à l'école selon le niveau de revenu des parents | 0 | 00 |
| 6 | F, FA | Disparités régionales, cartes scolaires | 2 + 1 = 3 | 1,3 |
| 7 | G, GC | Coûts, financement, dépenses | 10 + 1 = 11 | 4,9 |
| 8 | H | Qualité/rendement/pertinence | 5 | 2,2 |
| 9 | I | Efficacité externe | 3 | 1,3 |
| 10 | J, JC | Scolarisation des filles | 21 + 1 = 22 | 9,7 |
| 11 | K, KM, KU | Alphabétisation des adultes, Éducation non formelles | 6 + 4 + 1 = 11 | 4,9 |
| 12 | L | Coopération, aide extérieure, appui institutionnel | 9 | 4 |
| 13 | M, MG, MK, MT | Évaluation | 16 + 1 + 5 + 1 = 23 | 10,1 |

| N° | Code | Thème | Fréquence | % |
|-------|-----------|--|-----------------|------|
| 14 | N | Formation professionnelle, formation des formateurs | 8 | 3,5 |
| 15 | O | Environnement et éducation, société et éducation, intégration de l'école à la société | 4 | 1,8 |
| 16 | P | Éducation pour la santé | 1 | 0,4 |
| 17 | Q | Éducation en matière de population, population et éducation | 5 | 2,2 |
| 18 | R | Petite enfance, éducation préscolaire | 4 | 1,8 |
| 19 | S | Crise du système éducatif | 0 | 00 |
| 20 | T | Gestion du système, développement institutionnel | 9 | 4 |
| 21 | U, UB, UJ | Apprentissage, pédagogie, programme d'enseignement | 13 + 1 + 1 = 15 | 6,6 |
| 22 | V, VJ, | Langues nationales | 6 + 1 = 7 | 3,1 |
| 23 | W | Éducation et développement durable, lutte contre la pauvreté | 4 | 1,8 |
| 24 | X | Conditions de vie et de travail et développement de l'éducation (matériel pédagogique, cantine scolaire, etc.) | 6 | 2,6 |
| 26 | Y | Divers | 23 | 10,1 |
| Total | | | 227 | 100 |

* AC = 4 signifie que quatre études sont à cheval entre le thème A et le thème C, mais qu'elles ont été rattachées prioritairement au thème A.

Chapitre 5 Processus général de conduite des études (synthèse des entretiens avec les responsables nationaux partenaires techniques et financiers)

« Si ce qui se fait au nom de la DEP du MEBA existait à la DEP du MEBA, on n'aurait plus besoin de faire des études ».

« Chacun (Directeur ou chef de service) veut son Néerlandais, son Japonais, son Français ».

Les entretiens n'ont pas directement porté sur des études précises. Ils ont été plutôt de portée générale. 28 personnes ont été interviewées, dont 11 responsables nationaux, 12 partenaires techniques et financiers de l'État et cinq consultants. Certaines personnes n'ont pas répondu à l'intégralité du questionnaire mais ont tenu à donner leur point de vue sur certaines questions précises. Il s'agit de trois nationaux dont on n'a pas comptabilisé les points de vue ici.

Quelles tendances peut-on dégager sur les 11 thèmes d'entretien proposés (degré de diffusion, d'utilisation, d'accessibilité, d'implication des responsables nationaux, double emploi dans les études, existence ou absence de concertation entre État et agences de financement, existence ou non de concertation entre agences de financement, qualité scientifique des études, adéquation des objectifs, faisabilité des recommandations, mise en œuvre des résultats) ?

Degré de diffusion

Chez tous les interviewés (responsables nationaux, partenaires techniques et financiers et consultants), la tendance générale est que les études ne sont pas suffisamment diffusées (10 responsables nationaux sur 11 et sept partenaires techniques et financiers sur 12). Les résultats restent dans la sphère des commanditaires et des agences nationales bénéficiaires (DEP, divers services) et au niveau de chaque consultant.

Pour les responsables nationaux, si les centres de documentation et les bibliothèques sont des canaux idéaux pour la diffusion, dans la pratique ils ne sont pas utilisés. Rien n'est fait pour attirer l'attention sur l'existence des études. La concentration des études est plus forte dans les DEP, mais, malheureusement, ce n'est qu'en 1995 seulement que la DEP du MEBA par exemple a commencé à organiser son centre de documentation ;

Selon les partenaires techniques et financiers, lorsqu'ils assurent l'exécution des études, ils livrent des exemplaires au gouvernement qui est chargé de les diffuser. Mais tous reconnaissent que des moyens conséquents ne sont pas dégagés pour cette diffusion. Ainsi, les centres de documentation ne sont pas correctement aménagés ou équipés. La diffusion n'est pas suffisamment large.

Certains partenaires techniques et financiers justifient cette faible diffusion des études en soutenant qu'elles devraient être réservées à ceux qui en font une utilisation effective et immédiate.

Les canaux de diffusion répertoriés par les partenaires techniques et financiers sont par ordre d'importance :

- (a) ministères et partenaires ;
- (b) réseaux d'amis et de connaissances ;
- (c) centres de documentation ;
- (d) consultants ;
- (e) imprimeries.

Degré d'utilisation

L'utilisation est perçue ici dans un double sens : d'abord au sens de résultats (recommandations) d'étude à mettre en exécution, mais aussi au sens de document qui peut être consulté par divers utilisateurs. Signalons que cette question n'a pas été soumise aux consultants.

Les responsables nationaux et les partenaires techniques et financiers ont le même avis sur la question : les études semblent être insuffisamment utilisées (13 sur 23 interviewés). Cependant chez les partenaires techniques et financiers, ceux qui considèrent pour leur part que les études sont suffisamment ou moyennement diffusées sont plus nombreux (7 sur 12). Ces études servent, la plupart du temps, de source d'inspiration pour l'action aussi bien pour l'État que pour les partenaires chargés de l'exécution. Elles permettent aux bailleurs et aux différents partenaires techniques d'avoir une vision claire de la situation de l'éducation. Mais, en général, dans la mesure où les gens ignorent l'existence des études, il est peu probable qu'ils les utilisent. Pour connaître ce qui existe sur le sujet, il faut faire une revue de littérature.

Les personnes interviewées font remarquer que si le résultat d'une étude n'est pas utilisé aussitôt, il risque de rester dans les tiroirs pour de bon, à moins d'une actualisation.

Pour les responsables nationaux tout comme pour les partenaires techniques et financiers, il existe des « blocages » dans l'utilisation des résultats et des documents, même si on préfère parler de « négligences » (et non pas de volonté délibérée) dans l'utilisation effective (8 sur 11 nationaux et 7 sur 12 partenaires techniques et financiers). Ces négligences viennent en général de la partie nationale.

La non-utilisation des résultats des études peut aussi résulter de la durée trop longue des recherches. Une telle durée ne permet pas de prendre de décisions rapides. De l'avis des responsables nationaux, les partenaires qui commanditent des études prennent souvent des décisions plus rapidement.

Degré d'accessibilité

Pour tous les acteurs interrogés, y compris les consultants, les résultats des études sont assez peu accessibles (7 sur 12 chez les partenaires techniques et financiers et 11 sur 11 chez les nationaux), mais il n'y a pas de rétention volontaire de l'information. C'est parce que ces résultats sont insuffisamment vulgarisés ou insuffisamment diffusés que leur accès est limité. L'existence de ces documents n'est pas connue. Cela est dû en grande partie à l'absence d'un centre de documentation spécialisé. Il ressort des entretiens que les non-commanditaires ont, en principe, accès aux résultats des études à condition qu'ils soient informés et qu'ils en fassent la demande. Toutefois, les consultants dont la tâche principale est d'exploiter des documents pensent que ces derniers sont difficiles à sortir des centres de documentation et qu'on les obtient plus facilement par relations.

Degré d'implication des nationaux

Implication et tendance

Chez les responsables nationaux, l'idée généralement avancée est que « l'implication était insuffisante jusqu'à une date récente ». Certains interviewés font remarquer que les responsables nationaux eux-mêmes ne développent pas toujours les initiatives qu'il faut pour cette implication et ne sont pas assez actifs : « il faut sans cesse les pousser ». D'autres encore laissent entendre qu'en fait il y a une certaine obligation des études ou qu'elles sont inspirées par les bailleurs de fonds soit par les partenaires (7 sur 12). Dans le même temps, des exemples montrent que,

souvent, l'initiative vient aussi de l'État et que dans des cas isolés elle peut provenir d'un partenariat, mais cela semble être des cas ponctuels.

La majorité des partenaires interviewés déclarent impliquer les responsables nationaux (6 sur 12) même si cela se fait à des degrés différents. Certains préfèrent parler d'implication insuffisante (4 sur 12). Quelques-uns d'entre eux ont en effet des réserves sur cette implication dans la mesure où ils la considèrent comme une simple information aux responsables et non pas une réelle implication. Cependant, tout le monde reconnaît que la tendance est positive et que ces dernières années, l'orientation dans ce sens est plus forte. Ils considèrent que, dans l'ensemble, les nationaux eux-mêmes s'impliquent de plus en plus dans le processus des études.

Qui juge de l'opportunité de l'étude ? Qui initie les TDR ?

Trois cas de figures se présentent : soit le partenaire, soit l'État, soit un système de partenariat. Tous les cas ont existé selon les interviewés. La tendance la plus forte serait l'initiation par les partenaires techniques et financiers, et la finalisation dans le cadre d'un système de partenariat. L'État initie rarement les TDR ou les études. Même quand cela arrive, le financement est assuré par les partenaires techniques et financiers. Rares sont les nationaux qui disent avoir personnellement participé à l'identification du problème et à la rédaction des TDR. Par contre, il ressort que ces derniers sont discutés avec les commanditaires. Tous les consultants de leur propre avis participent à la finalisation des TDR.

Choix des consultants

Pour les responsables nationaux, lorsqu'il s'agit de choisir les consultants, une large place est accordée à l'expertise nationale, surtout aux cadres des deux ministères (MEBA et MESSRS). Les méthodes généralement utilisées sont : appels d'offre, sélections à partir d'une liste des agents des ministères selon le profil ou encore choix à partir d'un consensus entre l'État et l'agence de financement. La tendance générale est le système du partenariat (5 sur 12) mais l'avis des partenaires techniques et financiers est prépondérant dans la décision.

Pour les partenaires également, dans le choix des consultants, une large place est accordée aux nationaux, surtout aux cadres des deux ministères. Les diverses méthodes généralement utilisées le sont ici aussi. L'appel d'offre, et donc la référence aux compétences des consultants, est la méthode la plus utilisée (9 sur 12). Il arrive que le partenaire propose des consultants mais il soumet cette proposition à la partie gouvernementale.

Les consultants affirment unanimement de leur côté que le choix est fondé sur le profil, la compétence et l'expérience, mais aussi sur les relations.

Suivi de l'exécution de l'étude

Les ministères (DEP et services concernés) participent au suivi de l'exécution des études quand ils sont associés, dans la mesure où ce sont les partenaires qui initient et financent la plupart des études pour éclairer leurs actions au Burkina Faso. Pour les cinq consultants interrogés, l'exécution des études est en général bien suivie par les commanditaires.

Primauté des points de vue des partenaires techniques et financiers

Le présupposé selon lequel les bailleurs de fonds imposent leur point de vue est partagé par la majorité des responsables nationaux (7 sur 11).

Les partenaires techniques et financiers pour leur part récusent cette assertion (6 sur 12). Cependant, ils reconnaissent que le fait de détenir les ressources est un gros atout et que, dans une large mesure, cet argent devant être justifié, il est important d'orienter aussi son utilisation.

Cette obligation intervient aussi quand les bénéficiaires n'ont pas une vision claire ou n'ont pas une décision précise ni tranchée.

Double emploi dans les études

À quelques rares exceptions près, l'hypothèse selon laquelle les bailleurs de fonds et les partenaires techniques peuvent faire les mêmes études est vérifiée. En effet c'est ce qu'affirment neuf nationaux sur les 11 et sept partenaires techniques et financiers sur les 12 personnes interrogées. Ces dernières années, l'existence d'un cadre de concertation permet de limiter les doubles emplois même si tout n'est pas encore parfait.

Concertation entre les différents partenaires

Concertation entre l'État et ses partenaires

Pour les uns et les autres, elle n'a pas toujours existé ou se faisait timidement. Elle a réellement commencé ces dernières années. Elle est interprétée comme une simple information des partenaires en direction de l'État.

Pour les nationaux, elle est effective ces dernières années (8 sur 11), elle se fait par correspondance, à travers un comité ou par le biais de la validation des résultats. Malgré tout, le choix du thème de l'étude revient aux bailleurs de fonds et aux partenaires techniques.

Neuf partenaires sur les 12 affirment avoir procédé systématiquement à la concertation avec l'État. Certains partenaires considèrent néanmoins cette forme de concertation comme une simple information. L'État de son côté donne son accord, mais il n'est pas suffisamment actif. Ils reconnaissent aussi que la concertation se fait par correspondance, à travers un comité ou par le biais de la validation des résultats. Malgré tout, le choix du thème revient à celui qui apporte les fonds. Pour les partenaires techniques et financiers, l'élaboration du Plan décennal de développement de l'éducation de base suscite un gros espoir quant à l'amélioration de la coordination. Chacun y voit un cadre dans lequel les préoccupations de l'État sont clairement exprimées. En retour, les domaines d'action des uns et des autres peuvent être clairement délimités.

De l'avis des consultants, la concertation entre État et partenaires techniques et financiers est effective et sans équivoque.

Concertation entre partenaires techniques et financiers

Elle s'accroît et devient de plus en plus réelle aux dires des responsables nationaux (7 sur 11) et des partenaires techniques et financiers (7 sur 12) même si l'on considère qu'elle reste encore insuffisante. La coordination des partenaires est actuellement le cadre de cette concertation.

Contenu des études

Toutes les personnes interviewées affirment être satisfaites des résultats des études en général (sept nationaux sur 11 et six partenaires techniques et financiers sur 12), mais elles soulignent clairement que certains de ces résultats ne sont pas convaincants. Pour les consultants spécifiquement, deux facteurs jouent négativement sur le degré de « scientificité » des produits de consultation : la non-explicitation des TDR et l'insuffisance du temps imparti aux études (ce qui ne permet pas d'approfondir certaines questions).

Adéquation entre les objectifs des études et les problèmes à résoudre

Chez les partenaires techniques et financiers, il ressort qu'en général il y a adéquation entre les objectifs et les problèmes posés (10 sur 12). Chez les responsables nationaux par contre, seuls cinq des interviewés considèrent qu'il y a adéquation ; les six autres considèrent qu'elle n'existe pas ou seulement en partie.

Faisabilité des recommandations

Les responsables nationaux ont du mal à se départager sur cette question. En effet, pendant que trois personnes soutiennent que les recommandations ne sont pas opérationnelles, six affirment que tout dépend des études et une que les recommandations sont opérationnelles. Les partenaires s'accordent en majorité (9 sur 12) sur le fait que les recommandations sont utilisables et concrètes. Les objectifs sont suffisamment pertinents mais, dans certains cas, il faut relire les recommandations, les retravailler pour les rendre opérationnelles. L'avis des consultants n'a pas été sollicité pour cette question.

Suivi de la mise en œuvre des résultats

Cette question de l'utilisation des résultats des études semble être un point faible de la politique gouvernementale aux dires des responsables nationaux. Les recommandations n'entraînent pas automatiquement la mise en œuvre de politiques de la part de l'État parce que ce dernier doit observer des délais de mobilisation de fonds provenant généralement de l'extérieur. Les partenaires techniques et financiers, par contre, seraient plus portés à mettre en œuvre les résultats des études qu'ils commanditent, mais pas unilatéralement. Cela se fait dans le cadre de programmes nationaux, même si, comme le disent les interviewés, en raison de la « puissance des moyens », les partenaires influencent considérablement ces programmes.

Conclusion

Tous les responsables nationaux interrogés trouvent que la revue est un exercice très utile et bienvenu. Il leur permet de réfléchir et d'examiner les possibilités pour améliorer la situation. Ils apprécient positivement les thèmes identifiés et les critères utilisés pour conduire la réflexion.

En dehors de ce sentiment général, on retrouve quelques propositions et indications précises sur les conditions que doivent remplir les études :

- (a) être commanditées par les directions centrales du MEBA et du MESSRS ;
- (b) être bien préparées (élaboration préalable de TDR clairs et précis) ;
- (c) être menées par des consultants compétents donc choisis sur des critères objectifs.

Les interviewés insistent également sur les considérations suivantes :

- (a) une forte implication de la direction centrale concernée dans tout le processus de l'étude ;
- (b) la création ou le renforcement du mécanisme de concertation entre État et partenaires au développement de l'éducation ;
- (c) l'élaboration et le respect de procédures d'agrément des études ;
- (d) le suivi et l'évaluation de l'exécution des études commanditées.

Certains avis mettent spécifiquement l'accent sur le manque ou la faiblesse de l'organisation des centres de documentation dans les deux DEP (MEBA et MESSRS).

L'insuffisance de cadres de haut niveau en matière de recherche au MEBA est souvent évoquée comme un handicap sérieux à la bonne conduite des études, à leur suivi et au dialogue avec les partenaires.

Si chez les partenaires techniques et financiers, les problèmes n'ont pas, systématiquement, les mêmes origines, on retrouve, à peu de choses près, les mêmes conclusions et recommandations que celles proposées par les responsables nationaux interrogés. Au total, trois éléments fondamentaux peuvent être signalés :

- (a) l'espoir que suscite le plan décennal en tant que document-cadre de la politique gouvernementale et les possibilités qu'il offre en matière d'intervention coordonnée et harmonisée des partenaires ;
- (b) l'appréciation positive du Cadre de concertation (celui dans lequel l'Ambassade royale des Pays-Bas est chef de file) ;
- (c) la nécessité de disposer d'un Centre d'information moderne sur l'éducation.

Chapitre 6 Analyse approfondie des études sélectionnées

Rappel des critères de sélection et description de l'échantillon des études passées en revue

Le groupe de recherche a décidé — après le recensement général des études — d'en sélectionner un certain nombre de sorte à couvrir toutes les variables d'identification : sous-secteurs, origine (partenaires techniques et financiers et État), date de publication, nature de l'étude.

Mais pour des raisons d'ordre pratique, le groupe de recherche a introduit la variable « disponibilité de la personne capable de retracer l'histoire de l'étude » tout en sachant que cette variable va privilégier les études les plus récentes et donc plus à la mode que les autres.

Tableau 6. Répartition des études sélectionnées selon le mode de traitement administré

| Libellés | Nombre |
|---|--------|
| Études recensées | 227 |
| Études sélectionnées pour l'analyse approfondie | 37 |
| Études ayant fait l'objet à la fois d'entretien et de résumé (EER) | 23* |
| Études ayant fait l'objet de résumé mais pas d'entretien (ESE) | 14 |
| Personnes interviewées la 1 ^{ère} fois (processus général) | 28 |
| 1°) Partenaires techniques et financiers | 12 |
| 2°) Responsables nationaux | 11 |
| 3°) Consultants | 5 |
| Personnes interviewées la 2 ^{ème} fois (analyse approfondie) | 20 |
| 1°) Partenaires techniques et financiers | 9 |
| 2°) Responsables nationaux | 10 |
| 3°) Consultants | 1 |
| Centres de documentation couverts par l'enquête | 30 |

Bien que certaines études aient fait l'objet de plusieurs entretiens, il n'a été retenu qu'un seul entretien par étude.

Les études sélectionnées sont au nombre de 37. Dans la pratique, toutes n'ont pas fait à la fois l'objet d'un résumé et d'un entretien. Finalement, deux cas de figure se sont présentés :

- (a) les études ayant bénéficié à la fois d'un résumé et d'un entretien (23) ;
- (b) les études n'ayant bénéficié que d'un résumé (14).

L'analyse relative aux résumés concerne 37 études et celle relative aux entretiens 23 études (Cf. tableau 6).

L'analyse s'est appuyée sur les 16 indicateurs identifiés dans la note méthodologique. Seul l'indicateur 3 (auteurs) n'est pas traité de manière spécifique. On signalera toutefois que les consultants nationaux sont beaucoup utilisés par rapport aux experts internationaux. Les 16 indicateurs utilisés sont les suivants :

1. Sous-secteur(s)
2. Nature de l'étude
3. Auteur(s), nationalité(s)
4. Date de publication
5. Commanditaire(s)/source de financement
6. Problématique
7. Objectifs

Énoncé

- Pertinence des objectifs par rapport aux problèmes concrets*
8. Principales conclusions
 9. Recommandations
 - Résumé*
 - Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic*
 10. Qualité scientifique du travail
 - Adéquation entre conclusions et objectifs fixés*
 - Actualité des données utilisées*
 - Travail de compilation ou de terrain*
 - Effort d'analyse*
 - Existence et pertinence d'une revue de la littérature et d'une bibliographie*
 - Existence et pertinence de méthode de collecte et d'analyse des données*
 11. Description du processus de choix de l'étude
 12. Implication des responsables politiques et administratifs dans la conception, la préparation des TDR, la conduite effective et le suivi de l'étude
 13. Concertation entre État et partenaires techniques et financiers
 14. Concertation entre partenaires techniques et financiers
 15. Réception de l'étude
 16. Modalités et degré de diffusion

L'annexe 3 donne l'information complète sur chaque étude sélectionnée. Les tableaux n° 7, 8, 9 et 10 donnent la répartition de ces études par sous-secteur, par partenaire technique, selon les années de publication et selon la qualification.

Du point de vue de la répartition des études par sous-secteur (Cf. tableau 7), le sous-secteur éducation de base (formelle et non formelle) est naturellement privilégié avec 27 études sur les 37 sélectionnées. Une grande importance est accordée également aux études sectorielles (5 sur 17 études recensées).

Du point de vue de la répartition selon les partenaires techniques et financiers (Cf. tableau 8), les études commanditées par l'UNICEF et l'UNESCO viennent en tête (quatre et cinq études respectivement chacune sur les 37), conformément à l'importance du nombre général d'études que ces institutions ont réalisées. 14 études commanditées par l'État (BPE, MEBA, MESSRS) ont été sélectionnées, mais l'on sait que derrière l'État se trouvent les partenaires techniques et financiers qui soutiennent les études à travers le BPE notamment. Malheureusement, comme nous l'avons souligné par ailleurs, il n'est pas toujours aisé d'identifier chaque partenaire.

Tableau 7. Répartition des études sélectionnées par sous-secteur

| Sous-secteurs | EER | ESE | Total |
|---|-----|-----|-------|
| Préscolaire | 0 | 1 | 1 |
| Éducation de base formelle | 14 | 7 | 21 |
| Éducation non formelle | 2 | 3 | 5 |
| Enseignement secondaire | 1 | - | 1 |
| Enseignement supérieur | 0 | - | 0 |
| Éducation de base et enseignement secondaire | - | 1 | 1 |
| Enseignement secondaire et enseignement supérieur | 1 | - | 1 |
| Sectoriel* | 4 | 1 | 5 |
| Multisectoriel** | 1 | 1 | 2 |
| Total | 23 | 14 | 37 |

EER = Étude résumée et avec entretien ; ESE = Étude résumée sans entretien

* Englobant tous les sous-secteurs (le secteur éducatif tout entier) ; ** Dépassant le secteur de l'éducation

Tableau 8. Répartition des études sélectionnées par partenaires techniques et financiers et ONG.

| Partenaires techniques et financiers | EER | ESE | Total |
|--------------------------------------|-----|-----|-------|
| UNESCO | 4 | 0 | 4 |
| UNICEF | 2 | 3 | 5 |
| UE | 2 | 0 | 2 |
| BM | 1 | 0 | 1 |
| Pays-bas | 1 | 1 | 2 |
| Systèmes des Nations Unies | 1 | 2 | 3 |
| Collectif | 1 | 1 | 2 |
| Coopération suisse | 1 | 2 | 3 |
| PAEB (France) | 1 | 0 | 1 |
| État (MESSRS-MEBA) | 3 | 0 | 3 |
| MEBA/ADEA | 0 | 2 | 2 |
| BPE/Groupe de bailleurs | 6 | 3 | 9 |
| Total | 23 | 14 | 37 |

EER = Étude résumée et avec entretien ; ESE = Étude résumée sans entretien

Tableau 9. Répartition des études sélectionnées selon la date de publication

| Années | EER | ESE | Total |
|--------|-----|-----|-------|
| 1994 | 3 | 4 | 7 |
| 1995 | 2 | 1 | 3 |
| 1996 | 4 | 1 | 5 |
| 1997 | 2 | 1 | 3 |
| 1998 | 5 | 2 | 7 |
| 1999 | 7 | 5 | 12 |
| Total | 21 | 14 | 37 |

EER = Étude résumée et avec entretien ; ESE = Étude résumée sans entretien

Tableau 10. Répartition des études sélectionnées selon la qualification

| Nature de l'étude | EER | ESE | Total |
|-------------------|-----|-----|-------|
| Consultation | 13 | 15 | 28 |
| Recherche | 3 | 2 | 5 |
| Rapport | 2 | 1 | 3 |
| Autre | 1 | 0 | 1 |
| Total | 19 | 18 | 37 |

EER = Étude résumée et avec entretien ; ESE = Étude résumée sans entretien

Les études sélectionnées sont concentrées surtout dans les années les plus récentes 1999 (12 études), 1998 (7 études) (Cf. tableau 9). L'année 1994 bénéficie aussi d'un nombre important d'études en raison de l'intérêt des thèmes abordés dans ces études.

La répartition des études sélectionnées selon la nature ou la qualification (Cf. tableau 10) donne un avantage très net aux consultations (28 sur 37 études sélectionnées) et aux produits de recherche (5 sur 37 études sélectionnées). Les communications n'ont pas été prises en compte.

Approches méthodologiques et contenu des études analysées

Les résultats obtenus ici sont issus de l'exploitation des études (indicateurs 1 à 10). Les études suivent en général le même canevas dans leur présentation : description du contexte, diagnostic et recommandations.

Les approches utilisées sont sensiblement les mêmes que celles utilisées pour les recherches universitaires classiques (problématique, hypothèses, objectifs, revue de littérature, méthodes de collecte des données, méthodes d'analyse des données, recommandations, etc.).

Il reste cependant que les différentes rubriques ne sont pas systématisées ou explicitées dans le cas des études (au sens de consultations) :

- (a) Les problématiques sont, le plus souvent, assez mal formulées. Les questions de recherche n'apparaissent pas toujours clairement.
- (b) Les hypothèses sont inexistantes dans la majorité des études.
- (c) Les objectifs existent en général, mais ne sont pas toujours explicitement formulés. Il faut « fouiller » l'étude pour les déceler. Malgré tout, ils sont en général assez pertinents par rapport aux problèmes concrets de l'éducation ou aux problèmes spécifiquement posés.
- (d) Les recommandations sont explicitement exposées le plus souvent parce qu'elles sont explicitement exigées dans les termes de référence. Elles sont souvent pertinentes. Leur opérationnalité par contre laisse souvent à désirer en ce sens qu'elles ont un caractère général. Leur application effective exigerait d'engager des études complémentaires.
- (e) Adéquation entre conclusions et objectifs fixés : les conclusions tirées des diagnostics correspondent aux objectifs (explicites ou implicites) dans 92,6 % des cas (Cf. tableau 11), si l'on exclu les études où cette information n'est pas précisée ou les études qui ne sont pas concernées.
- (f) Actualité des données : les données sont la plupart du temps assez récentes par rapport à la période de réalisation de l'étude (89,2 % des études, exception faite des études non concernées par cette information ou pour lesquelles elle n'est pas précisée) (Cf. tableau 12).
- (g) Nature du travail : les études sont souvent effectuées à travers des compilations et des travaux de terrain (54,5 % sans NP ni NC). Pris individuellement, les travaux de terrain représentent 27,3 % du total (Cf. tableau 13).
- (h) Effort d'analyse : il n'est pas toujours facile à apprécier. Si on accepte les études comportant de bonnes descriptions (études dans lesquelles il existe une bonne relation entre objectifs et conclusions), on peut affirmer que dans la majorité des cas (51,3 %) il y a un effort d'analyse (Cf. tableau 14). Les méthodes d'analyse sont rarement présentées. Les descriptions, par contre, sont bonnes et rigoureuses.
- (i) Existence d'une revue de littérature : peu d'études s'appuient sur des revues de littérature (20,8 %) et quand cela arrive, elles ne sont pas pertinentes (Cf. tableau 15). Les confusions entre la revue de la littérature et l'exposé d'ouvrages lus sont fréquentes.
- (j) Spécification des méthodes de collecte et d'analyse : l'un des points faibles des consultations réside dans le fait que les méthodes de collecte et d'analyse de données ne sont pas spécifiées (52 % des cas) (Cf. tableau 16). En règle générale, les outils utilisés ne sont pas systématiquement exposés et annexés au texte. Il faut cependant signaler que pour les grandes institutions les méthodes et instruments de collecte, de même que les méthodes d'analyses, sont préparés à l'avance.
- (k) Bibliographie : dans la majorité des études (56,3 %) les bibliographies ne sont pas mentionnées. Cependant, quand elles le sont, elles sont suffisamment fournies (85,7% des cas) (Cf. tableau 17).

Tableau 11. Répartition des études sélectionnées selon l'adéquation entre conclusions et objectifs

| | Adéquation | Inadéquation | NC et NP |
|-------------------------------|------------|--------------|----------|
| Nombre d'études | 25 | 2 | 10 |
| En % des 37 études résumées | 67,6 | 5,4 | 27 |
| En % des études sans NC et NP | 92,6 | 7,4 | |

NC = Étude non concernée (ne se prêtant pas à ce type d'analyse, comme la loi d'orientation, les Actes des États généraux de l'éducation) ; NP = Information non précisée ou ambiguë

Tableau 12. Répartition des études sélectionnées selon l'actualité des données

| | Actualisées | Non actualisées | En partie | NC et NP |
|-------------------------------|-------------|-----------------|-----------|----------|
| Nombre d'études | 33 | 0 | 1 | 3 |
| En % des 37 études résumées | 88,6 | 00 | 2,7 | 8,1 |
| En % des études sans NC et NP | 89,2 | 00 | 3,0 | |

NC = Étude non concernée (ne se prêtant pas à ce type d'analyse, comme la loi d'orientation, les Actes des États généraux de l'éducation) ; NP = Information non précisée ou ambiguë

Tableau 13. Répartition des études sélectionnées selon le mode collecte des données

| | Compilation | Terrain | Les deux à la fois | NC et NP |
|------------------------------|-------------|---------|--------------------|----------|
| Nombre d'études | 6 | 9 | 18 | 4 |
| En % des 37 études résumées | 16,2 | 24,3 | 48,6 | 10,8 |
| En % des études sans NC & NP | 18,2 | 27,3 | 54,5 | |

NC = Étude non concernée (ne se prêtant pas à ce type d'analyse, comme la loi d'orientation, les Actes des États généraux de l'éducation) ; NP = Information non précisée ou ambiguë

Tableau 14. Répartition des études selon l'effort d'analyse

| | Bien | Passable | Néant | NC et NP |
|-------------------------------|------|----------|-------|----------|
| Nombre d'études | 19 | 11 | 1 | 6 |
| En % des 37 études résumées | 51,4 | 29,7 | 2,7 | 16,2 |
| En % des études sans NC et NP | 61,3 | 35,5 | 3,2 | |

NC = Étude non concernée (ne se prêtant pas à ce type d'analyse, comme la loi d'orientation, les Actes des États généraux de l'éducation) ; NP = Information non précisée ou ambiguë

Tableau 15. Répartition des études sélectionnées selon l'existence ou non de revue de littérature

| | Existence | Inexistence | NC et NP |
|-------------------------------|-----------|-------------|----------|
| Nombre d'études | 5 | 19 | 13 |
| En % des 37 études résumées | 13,5 | 51,4 | 35,16 |
| En % des études sans NC et NP | 20,8 | 70,4 | |

NC = Étude non concernée (ne se prêtant pas à ce type d'analyse, comme la loi d'orientation, les Actes des États généraux de l'éducation) ; NP = Information non précisée ou ambiguë

Tableau 16. Répartition des études sélectionnées selon l'existence et la spécification des méthodes de collecte et d'analyse

| | Spécifiée | Non spécifiée | NC et NP |
|-------------------------------|-----------|---------------|----------|
| Nombre d'études | 13 | 12 | 10 |
| En % des 37 études résumées | 35,1 | 32,3 | 32,4 |
| En % des études sans NC et NP | 52,00 | 48,00 | |

NC = Étude non concernée (ne se prêtant pas à ce type d'analyse, comme la loi d'orientation, les Actes des États généraux de l'éducation) ; NP = Information non précisée ou ambiguë

Tableau 17. Répartition des études sélectionnées Selon l'existence ou non de bibliographie

| | Bibliographie existante | Bibliographie inexistante | Bibliographie fournie | Bibliographie non fournie | NC et NP |
|-------------------------------|-------------------------|---------------------------|-----------------------|---------------------------|----------|
| Nombre d'études | 14 | 18 | 12 | 2 | 3 |
| En % des 37 études résumées | 40 | 51,4 | 34,3 | 5,4 | 8,6 |
| En % des études sans NC et NP | 43,7 | 56,3 | 85,7 | 4,3 | |

NC = Étude non concernée (ne se prêtant pas à ce type d'analyse, comme la loi d'orientation, les Actes des États généraux de l'éducation) ; NP = Information non précisée ou ambiguë

Tableau 18. Répartition des études sélectionnées selon le processus de choix

| | Partenaires | État | Partenariat | NP |
|-----------------------------|-------------|------|-------------|----|
| Nombre d'études | 5 | 12 | 3 | 3 |
| En % des 23 études (EER) | 21,7 | 52,3 | 13 | 13 |
| En % des études sans les NP | 25 | 60 | 15 | |

NP = Réponses non précises ou ambiguës

Processus de choix, de conduite et de diffusion des études

Cette partie est obtenue à partir de l'exploitation des entretiens dans la deuxième phase (indicateurs 11 à 16). Dans le cadre de ces entretiens, 20 personnes ont été interviewées (12 responsables nationaux et huit partenaires techniques et financiers).

Choix des études

Dans la majorité des cas, l'initiateur est l'État et les circonstances sont variables. Il arrive cependant aussi que le bailleur prenne la décision pour mieux affirmer son intervention. Le principe du partenariat est peu fréquent. Dans tous les cas, l'initiative naît souvent d'un besoin d'intervention qui nécessite la connaissance préalable de la situation et des propositions (Cf. tableau 18).

Implication des responsables nationaux

Dans le choix du thème

La décision de l'État est prédominante dans le choix du thème (9 cas sur 23). Dans sept cas sur les 23, l'initiative du choix est revenue aux partenaires techniques et financiers et ONG. Dans les sept autres derniers cas, c'est le système de partenariat qui a prévalu (Cf. tableau 19).

Dans la rédaction des TDR

L'élaboration des TDR incombe principalement à l'État (à travers ses démembrements) à égalité avec le système de partenariat, pour neuf cas. Les partenaires techniques et financiers ont élaboré les TDR dans sept cas. Le système de partenariat a prévalu dans sept cas également (Cf. tableau 20).

En règle générale, les décideurs proposent les grandes lignes des TDR, le consultant sélectionné les affine et ils sont finalisés en partenariat.

Tableau 19. Répartition des études sélectionnées selon l'initiateur du thème

| | Partenaires | État | Partenariat | NP |
|-----------------------------|-------------|------|-------------|----|
| Nombre d'études | 7 | 9 | 7 | 0 |
| En % des 23 études (EER) | 30,4 | 39,2 | 30,4 | |
| En % des études sans les NP | 30,4 | 39,2 | 30,4 | |

NP = Réponses non précises ou ambiguës.

Tableau 20. Répartition des études sélectionnées selon le rédacteur des TDR

| | Partenaires | État | Partenariat | NP |
|--------------------------|-------------|------|-------------|----|
| Nombre d'études | 7 | 9 | 7 | 0 |
| En % des 23 études (EER) | 30,4 | 39,2 | 30,4 | |
| En % des études sans NP | 30,4 | 39,2 | 30,4 | |

NP = Réponses non précises ou ambiguës.

Tableau 21. Répartition des études sélectionnées selon le responsable du suivi de l'exécution de l'étude

| | Partenaires | État | Partenariat | NP |
|-----------------------------|-------------|------|-------------|----|
| Nombre d'études | 2 | 12 | 9 | 0 |
| En % des 23 études (EER) | 8,7 | 52,2 | 39,1 | |
| En % des études sans les NP | 8,7 | 52,2 | 39,1 | |

NP = Réponses non précises ou ambiguës

Dans la responsabilité du suivi de l'exécution de l'étude

L'État est le principal responsable du suivi (12 cas sur 23) (Cf. tableau 21). Dans neuf cas, le suivi a été fait en partenariat. Les partenaires techniques et financiers, pour leur part, n'assurent presque jamais seuls le suivi. Nous nous demandons, en dernier ressort, s'il n'y a pas eu confusion entre la mise en œuvre des conclusions de l'étude et le suivi de la réalisation de celle-ci, car en effet, dans beaucoup de cas, les partenaires n'exécutent pas les résultats de l'étude, ils appuient l'État.

Les modalités de suivi consistent généralement à mettre en place un cadre de suivi ponctuel qui évalue constamment ou périodiquement l'avancement du travail du consultant. L'État, pour sa part, responsabilise un cadre pour ce suivi.

Concertation entre partenaires techniques et financiers, et État

Dans l'ensemble, la concertation est effective (14 cas sur 23). Dans les neuf autres cas, il ne s'est pas toujours agi systématiquement d'un refus de concertation mais simplement parce que les intéressés n'ont pas jugé cela nécessaire ou parce que la situation ne l'exigeait pas (Cf. tableau 22).

Tableau 22. Répartition des études sélectionnées selon le degré de concertation entre État et partenaires

| Existence | Existence | Inexistence | NP |
|--------------------------|-----------|-------------|----|
| Nombre d'études | 14 | 9 | 0 |
| En % des 23 études (EER) | 60,9 | 39,1 | |
| En % des études les NP | 60,9 | 39,1 | |

NP = Réponses non précises ou ambiguës

Répartition des études sélectionnées selon le degré de concertation entre partenaires

La concertation entre partenaires n'est pas spécialement développée puisque dans 43,5 % des cas, elle n'a pas existé. Signalons que ces pourcentages incluent les cas de réponse non classées (réponses ambiguës) (Cf. tableau 23).

Evaluation/réception

On peut dire qu'il y a une évaluation systématique des études avant réception (82,6%). Seulement trois études n'ont pas été réceptionnées. Ici également, nous avons inclus dans les pourcentages les cas de réponses non classées (réponses ambiguës) (Cf. tableau 24). Les modalités sont le plus souvent des ateliers de restitution, mais aussi des contrôles de spécialistes du domaine avant les ateliers.

Modalités de diffusion

Le premier échelon de la diffusion est la production de quelques exemplaires par l'expert consultant (cinq en général) qui sont déposés auprès du commanditaire. Ce dernier se charge de la diffusion plus large selon les nécessités.

La modalité qui reste la plus largement utilisée est l'envoi des copies aux partenaires concernés. Ensuite quelques exemplaires sont gardés par l'institution concernée. Il n'y a pas de dépôt dans les centres de documentation ni les bibliothèques. L'institution se préoccupe seulement de la diffusion interne. Tout cela ne permet pas une diffusion suffisamment large des études.

Tableau 23. Répartition des études sélectionnées selon l'existence ou non de concertation entre partenaires

| Existence | Existence | Inexistence | NP |
|-----------------------------|-----------|-------------|-----|
| Nombre d'études | 11 | 10 | 2 |
| En % des 23 études | 47,8 | 43,5 | 8,7 |
| En % des études sans les NP | 52,4 | 47,6 | - |

NP = Réponses non précises ou ambiguës

Tableau 24. Répartition des études sélectionnées selon le degré d'évaluation/réception de l'étude

| Existence | Existence d'évaluation | Inexistence d'évaluation | NP |
|-------------------------|------------------------|--------------------------|-----|
| Nombre d'études | 19 | 3 | 1 |
| En % des 23 études | 82,6 | 13,0 | 4,4 |
| En % des études sans NP | 86,4 | 13,6 | - |

NP = Réponses non précises ou ambiguës.

Chapitre 7 Conclusions et recommandations du GTASE–Burkina

Que retenir de cette revue nationale ?

Les études recensées ou sélectionnées reflètent-elles les politiques gouvernementales en matière d'éducation ?

Quelles solutions ou ébauche de solutions ont été apportées aux problèmes rencontrés ?

Quels sont les problèmes qui persistent et que reste-t-il à faire ?

Quelles recommandations peut-on faire suite à cette revue ?

Conclusions de l'analyse

Couverture du secteur, portée et thèmes des études

L'importance numérique des études

Dans la période de temps choisie par le GTASE-Burkina pour ses investigations (1994-1999), un nombre considérable d'études a été identifié, ce qui traduit le grand intérêt porté au secteur par les différents acteurs. 227 études ont été recensées, mais ce chiffre reste bien en deçà de la réalité. En effet, si l'équipe a tenté de répertorier tout ce qui peut être considéré comme produit de consultation (études commanditées par l'État et ses partenaires en vue d'éclairer des actions immédiates ou des intentions d'intervention), elle n'a pas systématisé le recensement des autres catégories de productions sur l'éducation. Cet engouement s'explique en grande partie par la volonté des décideurs (l'État et partenaires) de rattraper le retard (devenu intolérable) accumulé par ce secteur (à peine 40 % des enfants en âge scolaire y vont effectivement).

La portée et les thèmes des études

La revue a révélé un grand déséquilibre dans la couverture du secteur par les études en ce qui concerne la portée et les sous-secteurs.

L'approche sous-sectorielle est privilégiée par rapport à l'approche sectorielle. Le sous-secteur de l'éducation de base, notamment de l'éducation formelle, est nettement prédominant. Ce qui s'explique par les politiques d'intervention dans le secteur qui est géré par plusieurs départements différents. Selon leur vision et leur priorité du moment, les partenaires choisissent d'intervenir dans tel ou tel autre sous-secteur sans trop se préoccuper de l'ensemble du système. Tenaillé sans doute par les urgences, l'État n'entreprend pas de freiner assez tôt de telles pratiques. La période des ajustements aura consacré ces pratiques où le développement de l'éducation de base devint une priorité absolue au détriment des sous-secteurs des enseignements secondaire et supérieur, jugés très peu rentables en raison des coûts élevés de la formation.

Ces politiques ont eu des effets pervers en ce sens que l'expansion du sous-secteur de l'éducation de base, ne s'est pas accompagnée d'une augmentation de la capacité d'accueil du secondaire, créant ainsi des dysfonctionnements du système en tant qu'ensemble. L'option pour le principe des cycles terminaux (chaque niveau d'étude y compris le primaire se suffit en soi) ne résout pas pour autant le problème dans la mesure où le sortant du primaire n'a pas les habiletés nécessaires pour faire face aux exigences de la vie.

Les documents de portée sectorielle tels les Actes des États généraux de l'éducation (1994), la Loi d'orientation de l'éducation (1996), le Plan stratégique décennal de l'éducation 1997-2005 (1997), le Plan de développement de l'enseignement post-primaire (1995), le Plan décennal de l'éducation de base, ont l'avantage de se préoccuper de ces incohérences et d'offrir un cadre d'intervention aux partenaires. Ils inspirent l'idée d'un observatoire de l'éducation.

Les disparités dans les thèmes abordés

Certains thèmes sont très étudiés : stratégies et politiques éducatives, éducation des filles, éducation non formelle, évaluation, qualité du service éducatif. D'autres par contre sont quasiment inexplorés : demande d'éducation et inégalités d'accès à l'éducation selon le revenu des parents. Les recherches pointues sont très rares.

Dans la plupart des cas, l'accent est mis sur les politiques d'expansion (accroissement de l'offre) en tant que première urgence. Pour augmenter l'offre, l'État, avec l'appui de ses partenaires, développe les innovations éducatives (écoles satellites, éducation non formelle), les innovations pédagogiques (classes à double flux, classes multigrades, etc.). Les thèmes des études et des recherches reflètent donc bien les choix politiques. Le thème de la demande d'éducation et, dans une moindre mesure, celui de la qualité du service éducatif n'occupent qu'une faible place dans les politiques et dans la recherche et les études commanditées. Cela n'est pas sans inconvénient, car la négligence de la demande peut conduire à construire des classes qui ne seront ni pleinement utilisées ni correctement entretenues.

Nature des études

Les études au sens de consultation sont les plus nombreuses. On a décelé également un nombre important de rapports (d'ateliers, de séminaires, de colloques, de réunions, etc.), les résultats de recherche étant par contre moins nombreux.

L'importance numérique des consultations n'est pas seulement liée au paramètre introduit dans notre collecte d'information, elle traduit bien l'intérêt accordé au secteur par les partenaires techniques et financiers qui supportent les coûts financiers des études.

L'importance du nombre de rapports d'ateliers, de séminaires, de colloques, de mission et autres ne surprend donc guère si l'on tient compte du volume des activités de ce type menées autour de ce secteur. Le rythme effréné des colloques, des séminaires, et autres, ces derniers temps, en est une preuve éclatante.

La faiblesse de la recherche peut s'expliquer d'abord par le fait qu'elle est lente à produire des résultats quand elle est effectuée par des professionnels, mais également par le fait que les structures qui ont la charge de la développer (exception faite de l'Université) disposent de peu de ressources humaines compétentes pour la mener. Qui plus est, ces ressources humaines ont assez peu le temps pour ce genre d'activités. L'exemple de la DEP/MEBA est éloquent à cet égard. Ici, les agents sont pris dans des activités administratives et des réunions très peu compatibles avec des activités de recherche et d'analyse, nous a-t-on répété fréquemment. La parution régulière des bulletins statistiques de l'éducation sans appui extérieur relève déjà du « miracle ». Le premier tableau de bord de l'enseignement de base est paru en 1997/1998 grâce au projet français d'appui à l'enseignement de base (PAEB). Dans ces conditions, pour les activités que devraient mener les agents de la DEP, ce sont des experts indépendants qui sont choisis, même si cela se justifie pour certaines études.

Qualité scientifique des consultations

Les travaux de consultation ne comportent pas systématiquement de problématiques et d'hypothèses explicitement formulées. Il faut décrypter les descriptions parfois fastidieuses des contextes pour les mettre en exergue. Cela veut dire que, malgré tout, certains aspects des schémas classiques de la recherche universitaire ne sont pas systématiquement respectés.

La combinaison de travail de terrain avec la compilation prend le pas sur la compilation seule, ce qui constitue un élément positif dans les travaux de consultation. Dans l'ensemble, la description l'emporte sur l'approche scientifique à proprement parler. Ces descriptions sont toutefois suffisamment rigoureuses.

Les méthodes de collecte et d'analyse de données et les revues de littérature ne sont pas non plus assez explicites. De ce fait, il n'a pas été possible au GTASE-Burkina d'en faire une analyse approfondie. Beaucoup d'études ne comportent pas de bibliographie.

Si toutes les études comportent presque systématiquement des recommandations, celles-ci ne sont pas toujours opérationnelles, même si elles sont justes et peuvent également se voir reprocher leur caractère général.

En conclusion, il paraît donc utile de renforcer la qualité de l'expertise utilisée pour améliorer la qualité scientifique des études.

Processus de conduite des études

La responsabilité et l'implication des responsables nationaux dans le choix des thèmes et la rédaction des TDR ont évolué positivement avec le temps, mais elles trouvent rapidement leurs limites face à la volonté des bailleurs de prendre les décisions. D'une certaine façon, ils ont le dernier mot.

La concertation entre acteurs, longtemps inexistante, est effective aujourd'hui. Elle devient de plus en plus réelle et forte avec la création du cadre de concertation des partenaires techniques et financiers et le deviendra davantage avec l'élaboration des documents-cadre que sont les textes d'orientation générale de l'éducation et les plans prospectifs de développement pour les sous-secteurs.

Les études sont dans l'ensemble bien suivies et évaluées dans la phase de réalisation, mais la mise en œuvre des résultats rencontre des limites, surtout du côté gouvernemental, étant donné que les moyens viennent essentiellement de l'extérieur.

L'évaluation se fait de plusieurs manières : soit par des personnes extérieures à l'institution commanditaire, soit par une expertise interne du commanditaire, soit lors d'ateliers de restitution. Cette dernière pratique devient de plus en plus courante.

Le processus de conduite des études, tout en s'améliorant, reste en deçà de ce qu'il conviendrait de faire.

Diffusion

Dans l'ensemble, la diffusion reste un point faible de la politique des études. Elle ne semble pas être, *a priori*, une préoccupation pour les décideurs. À leur avis, cette pratique est plutôt réservée aux recherches scientifiques dont les résultats devraient être vulgarisés. Toutes les personnes interviewées déplorent cette faible diffusion des documents. L'État, en particulier, n'y consacre pas de ressources spécifiques et n'en fait pas une composante obligatoire des études. Les centres de documentation, à quelques exceptions près, ne sont pas bien tenus et n'ont pas de politique de collecte et de conservation de ce type de documents. L'exiguïté et l'absence de salle de lecture dans les centres de ressources des DEP du MEBA et du MESSRS au niveau central en sont une preuve. Certes, il y a d'autres centres tels que ceux de l'Institut pédagogique du Burkina Faso (IPB), de la Direction de la promotion de l'éducation des filles (DPEF), de l'École nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Bobo et de Ouagadougou (que notre équipe a pu visiter), et probablement ailleurs, mais ceux-ci ne regorgent pas spécialement de rapports de consultation. Une grande partie des rapports a été obtenue non pas dans les centres de documentation, mais auprès de responsables d'institutions, ce qui confirme nos hypothèses de départ. Des centres mieux équipés existent : PACEB, PNUD, UNICEF, IRD, mais ils ne sont pas exclusivement réservés à cet effet.

Les banques de données informatisées sur les publications en éducation n'existent que rarement (sauf à l'Institut pédagogique du Burkina) car, peu diffusées, les études sont peu accessibles.

Problèmes identifiés et solutions

Face aux différents problèmes suscités, quelles sont les réponses de l'État et de ses partenaires ? Quels sont les problèmes qui ont trouvé des ébauches de solution et ceux qui persistent ? Dans quelles mesures les hypothèses de base de cette recherche se vérifient-elles ?

Développement excessif de l'approche sous-sectorielle

L'élaboration au cours des six dernières années de documents-cadres de politique de l'éducation (Actes des États généraux, Loi d'orientation de l'éducation, le Plan stratégique du développement de l'éducation, Plan de développement de l'enseignement post-primaire, Plan décennal de développement de l'éducation de base) participe à l'effort de recherche de solutions aux problèmes des interventions isolées et d'une approche fragmentaire conduisant à lancer des études par sous-secteur.

Absence de concertation trilatérale (État-partenaires, partenaires-partenaires) et faible implication des responsables nationaux

La mise en place d'un cadre de concertation entre partenaires est déjà rentrée dans une phase active et avancée. Déjà, lors des concertations avec l'État, les partenaires ont tendance à parler d'une même voix à travers ce cadre de concertation dont les Pays-Bas sont le porte-parole. Une harmonisation des procédures d'interventions des partenaires au développement de l'éducation de base est actuellement en cours.

Les Secrétariats généraux des ministères deviennent quasiment des passages obligés des interventions extérieures. Contrairement au passé, cette structure canalise les demandes d'études et met les partenaires en rapport avec les directions centrales concernées par la demande.

Cette procédure, en plus de la concertation entre partenaires, résout en partie les problèmes de la diffusion de l'information sur les études entreprises par chaque partenaire auprès des autres. Elle est l'occasion également de renforcer l'implication des responsables nationaux dans le processus de conduite des études et d'en assurer les utilisations effectives. Mais, pour le moment, cela reste bien insuffisant.

Diffusion des résultats des études

S'il est vrai que tout le monde déplore la faible diffusion des produits des études entre partenaires, cette question est loin d'avoir trouvé une solution satisfaisante. Les échanges de ce type de documents (contrairement aux rapports de recherche à caractère scientifique) entre partenaires et, de manière plus générale, leur diffusion au grand public, ne sont pas encore rentrés dans les mœurs.

Qualité scientifique des études

Si elle devient meilleure en raison de l'amélioration de l'offre de l'expertise et aussi d'une prise de conscience plus prononcée sur la nécessité du suivi, cela reste insuffisant quand on examine le contenu des produits que sont les études elles-mêmes. Cela s'explique par la faiblesse de l'expertise au sein des ministères eux-mêmes qui sont le plus souvent obligés de recourir à de l'expertise extérieure, même si cela se justifie dans certains cas car on ne peut pas être juge et partie à la fois.

Recommandations

Toutes les constatations faites lors de l'exploitation des documents et des entretiens avec les différents acteurs, et lors des ateliers et forums organisés par le GTASE-Burkina ont conduit à certaines suggestions et recommandations à la fois d'ordre général et spécifique.

En partant des constats ci-dessus mentionnés, il s'avère nécessaire de formuler quelques recommandations visant à favoriser :

- (a) une amélioration de la qualité scientifique des études ;
- (b) un meilleur partenariat entre les acteurs du milieu éducatif ;
- (c) une meilleure organisation de l'utilisation des résultats des études ;
- (d) une amélioration de la gouvernance, notamment un renforcement des DEP en personnel ayant de bonnes compétences en matière de recherche.

Amélioration de la qualité scientifique des études

Elle passe à la fois par une bonne identification des problèmes, une bonne formulation des TDR, une parfaite maîtrise de la méthodologie de la recherche appliquée au cas de la recherche appliquée – recherche action – par une bonne maîtrise de la revue documentaire et des instruments de collecte et d'analyse des données par les consultants et/ou un suivi rigoureux de l'exécution des études.

Elle peut aussi passer par le choix des consultants (rigueur dans la sélection). Dans cette optique, le GTASE-Burkina peut y contribuer largement en identifiant les domaines non explorés à couvrir, en proposant des méthodologies et des grilles d'évaluation et de suivi de l'exécution des projets de recherche. Il importe donc que le Groupe poursuive ses activités et offre son expertise aux décideurs (État, partenaires techniques et financiers).

Il pourrait alors négocier des financements pour diverses activités : formation et recyclage de consultants en méthodologie de recherche dans le domaine de l'éducation, tenue de colloques et séminaires, plaidoyer pour l'éducation, techniques de dialogues entre décideurs, chercheurs et société civile, etc.

Développement du partenariat

À travers l'exposé sur les différentes études répertoriées au Burkina Faso, il apparaît clairement que les différents partenaires de l'éducation au Burkina Faso multiplient les actions visant la recherche de solutions aux problèmes qui limitent l'action des acteurs du système éducatif. La multitude et la diversité des titres témoignent de ce grand intérêt.

Dans le même ordre d'idées, les entretiens réalisés auprès des partenaires confirment cette réalité. Toutefois, au regard de certaines situations, il nous apparaît impérieux de penser à la mise en place d'un mécanisme favorisant un plus grand développement du partenariat entre les différents acteurs du monde de l'éducation au Burkina Faso, l'actuel Cadre de concertation des partenaires étant la préfiguration tout indiquée.

Cette démarche aurait pour objectifs de :

- (a) mettre à la disposition de tous les partenaires, un répertoire, le plus complet possible, des études sur le secteur de l'éducation déjà menées au Burkina Faso ;
- (b) favoriser la concertation et le dialogue entre les bailleurs de fonds, les partenaires et les décideurs nationaux ;
- (c) éviter la multiplication de certaines études sur des thèmes déjà largement traités ;
- (d) favoriser les échanges d'expériences entre les différents partenaires ;
- (e) mieux orienter la définition des priorités dans le domaine des études sur l'éducation ;
- (f) favoriser le suivi et l'utilisation effective des conclusions et des recommandations des études par les décideurs.

Mise en place d'un Centre d'information pour le développement de l'éducation

En partant du constat de l'insuffisance de diffusion et de la relative accessibilité des études réalisées sur l'éducation au Burkina Faso, nous proposons la création d'un Centre d'information pour le développement de l'éducation (CIDE) qui se fixera pour objectifs de :

- (a) collecter toutes les études réalisées sur le secteur éducatif au Burkina Faso ;
- (b) fournir une banque de données sur les études réalisées sur le secteur éducatif ;
- (c) garantir une plus large accessibilité des études à tous ceux qui s'intéressent au thème de l'éducation ;
- (d) favoriser la publication de certaines études dans la perspective d'une plus large diffusion ;
- (e) assurer une large diffusion des études à travers les moyens modernes de communication.

Ce CIDE pourrait être rattaché au MEBA, au MESSRS ou à un centre de documentation spécialisé.

Amélioration de la gouvernance et notamment le renforcement des DEP en personnel ayant de bonnes compétences en matière de recherche

L'une des grandes lacunes que révèlent les différentes études, et que confirment les entretiens avec les responsables nationaux et les partenaires, est le déficit en personnel de bon niveau technique en matière de recherche dans les services administratifs, notamment les DEP. De plus, les agents actuellement en place sont sollicités à de multiples tâches, dont certaines s'éloignent fortement des activités d'études et de recherche.

Aussi, il est très important d'accorder une grande priorité à la résolution de ce problème par le recrutement et la formation de personnel.

Les repères pour une étude de faisabilité du CIDE

Justification

Au Burkina Faso, la question de l'éducation revêt d'une grande importance. Les efforts consentis par l'État et les différents partenaires sont énormes mais présentent également des limites objectives. Aujourd'hui, la gestion du secteur de l'éducation au Burkina Faso implique au premier plan deux ministères, à savoir le Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (MEBA) et le Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique (MESSRS).

Au nombre des acteurs du système éducatif burkinabé, il y a les partenaires techniques et financiers qui développent des interventions dans ce secteur, dans l'objectif de contribuer à rendre le système plus performant. Parmi les formes d'intervention des partenaires, il y a le financement des études sectorielles en éducation.

L'étude du GTASE-Burkina, confirme l'importance de l'intervention des partenaires, notamment à travers les commandes d'études. En effet, afin de mieux orienter leur intervention, les partenaires commandent des études sur des sous-secteurs du système éducatif. La plupart des travaux réalisés formulent des recommandations fort intéressantes, mais le manque ou l'insuffisance des échanges entre d'une part, l'État et les partenaires et, d'autre part, les partenaires entre eux ne facilite pas l'exploitation des résultats.

À l'issue des travaux du forum du GTASE-Burkina (26 et 27 août 1999), les participants ont formulé leur souhait de voir la création d'un Centre d'information pour le développement de

l'éducation (CIDE), afin de faciliter le contact entre les différents partenaires de l'éducation et une meilleure diffusion des études réalisées.

Objectifs

Objectif principal :

Favoriser les échanges entre partenaires en éducation et assurer la diffusion et l'accessibilité des études pour un développement harmonieux du système éducatif.

Objectifs spécifiques :

- (a) collecter toutes les études réalisées sur l'éducation au Burkina Faso ;
- (b) fournir une banque de données sur les études réalisées dans le secteur éducatif ;
- (c) favoriser la publication de certaines études dans la perspective d'une plus large diffusion ;
- (d) garantir une plus large accessibilité des études à tous ceux qui s'intéressent au thème de l'éducation ;
- (e) assurer une large diffusion des études à travers les moyens modernes de communication ;
- (f) éviter la multiplication de certaines études sur des thèmes largement traités ;
- (g) mieux orienter la définition des priorités dans le domaine des études sur l'éducation ;
- (h) élaborer et mettre à disposition un répertoire des chercheurs en éducation au Burkina Faso.

Résultats attendus

- (a) le Centre d'information pour le développement de l'éducation (CIDE) est une structure auprès de laquelle tout chercheur ou toute autre institution œuvrant dans la recherche en éducation déclare et dépose le fruit de ses études ;
- (b) les études réalisées sur l'éducation au Burkina Faso sont collectées ;
- (c) il existe une banque de données sur les études réalisées dans le secteur de l'éducation ;
- (d) les études sont largement diffusées ;
- (e) les études sont largement accessibles ;
- (f) il existe un répertoire des chercheurs en éducation au Burkina Faso.

Mise en œuvre (méthodologie)

La création du Centre d'information pour le développement de l'éducation proposé par le GTASE-Burkina fera l'objet d'un arrêté interministériel (MEBA, MESSRS et, éventuellement, d'autres ministères). À cet effet, les deux DEP en collaboration avec le GTASE-Burkina choisiront le site du CIDE et feront des propositions pour son fonctionnement.

Chronogramme

L'élaboration du projet d'étude de faisabilité et de factibilité sera la première tâche du GTASE après le dépôt du rapport final sur la revue nationale de l'analyse sectorielle en éducation. Le Groupe de travail identifiera l'équipe de rédaction de la charte de ce centre après concertations ou entretiens avec les secrétaires généraux du MEBA, du MESSRS et les responsables des institutions d'appui au financement de l'éducation au Burkina Faso. Elle s'inspirera des activités des centres de ressources existants. Le comité de rédaction traitera les points suivants :

- (a) les objectifs
- (b) la localisation
- (c) la capacité nécessaire (salle de stockage, de présentation, bureaux, matériel informatique etc.)
- (d) le financement
- (e) la gestion
- (f) le statut
- (g) le règlement intérieur

- (h) le plan de réalisation de l'activité
- (i) l'approbation par le Conseil des ministres
- (j) le besoin en personnel (déjà budgétisé à recycler nouveau à recruter)
- (k) l'échéancier de la mise en œuvre.

Références

- Assemblée Nationale. 1996. Loi d'orientation de l'éducation (Loi n°13/96/ADP du 9 Mai 1996)
- Ilboudo, K. E. *Répertoire des publications sur l'éducation* CEDRES. 1994.
- Ilboudo, K., Kilwasser, M. C., Kaboré, P. *Situation de l'éducation de base au Burkina Faso*. Étude commanditée par le Plan international, Burkina Faso. 1997.
- Ilboudo, K. E. 1998. *Éducation, formation professionnelle et sécurité alimentaire au Burkina Faso*. Communication présentée au Forum organisé par le SADAOC les 17 et 18 Juin 1998 sur les politiques de Sécurité alimentaire, Burkina Faso.
- Ilboudo, K. E. *et al.* 1998. *Faisabilité économique du Plan décennal de développement de l'éducation de base*. Étude commanditée par le MEBA/BPE financée par un consortium de bailleurs du MEBA.
- Jarousse, J. P. et Mingat, A. 1987. *Coûts, financement et politique de l'éducation au Burkina Faso*. Étude commanditée par la Banque mondiale.
- MEBA/MESSRS. 1994. *Actes des États généraux de l'éducation*. Burkina Faso.
- MEBA/MESSRS. 1997. *Plan stratégique décennal de l'éducation 1997-2005*. Burkina Faso.
- MEBA. 2000. *Plan décennal de développement de l'éducation de base (2000-2009)*. Burkina Faso.
- MESSRS. 1995. *Plan de développement de l'enseignement post-primaire*. Burkina Faso.
- Page, A. 1971. *L'économie de l'éducation*. PUF. Paris Collection Sup.
- Sanou, F. *et al.* 1998. *L'Université de Ouagadougou à l'heure de la mondialisation*. Communication présentée au Colloque sur le thème « L'Université de Ouagadougou à la recherche de l'efficience et de l'efficacité ».
- Wetta, C. et Ilboudo, K. E. 1994. *Étude coût-efficacité de l'éducation de base au Burkina Faso*. Étude commanditée par l'UNICEF.

Annexes

1. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par titre

| N° | Titre | Source | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|----|--|----------------------|--------------------------------|--------------------|---------|---------------------------------|
| 1 | Actes des États généraux de l'éducation | MEBA/ MERSS | Sectoriel | Rapport | 1994 | MEBA/ MESSRS |
| 2 | Actualisation des diagnostics organisationnels | PACEB | Éducation de base | Consultation | 1996 | Pilon, D. F. <i>et al.</i> |
| 3 | Amélioration de la formation dans les ENEP | UE | Éducation de base | Consultation | 1997 | Potelle, J. <i>et al.</i> |
| 4 | Amélioration sur les conditions de vie des maîtres en zones rurales | UE | Éducation de base | Synthèse d'enquête | 1997 | Jacob, J. P. <i>et al.</i> |
| 5 | Analyse transversale de 8 expérimentations éducatives au Burkina Faso | Coopération suisse | Éducation de base | Consultation | nov-97 | Mary Luce, Niada, F. I. |
| 6 | Appui à la mise en place des structures déconcentrées au sein du MEBA | UE | Éducation de base | Consultation | 1997 | SOFRECO |
| 7 | Appui institutionnel de la Coopération suisse à l'INA | DGINA | Éducation de base | Consultation | 1996 | Niamégo, A. |
| 8 | Atelier de formation du comité chargé de la révision des programmes y compris les écoles satellites | MEBA | Éducation de base | Non disponible | 1994 | DGIPB |
| 9 | Atelier de réflexion sur la rénovation du système de formation technique et professionnelle | Non disponible | Secondaire | Recherche | oct-94 | MESSRS (DEP) |
| 10 | Atelier sous régional d'initiation des éducateurs aux techniques de communication | UNESCO/ Allemagne | Multi-sectoriel | Rapport | 1995 | UNESCO |
| 11 | Atelier sous-régional sur l'éducation et la formation pour les groupes défavorisés | Collectif | Non précisé | Non disponible | 1997 | Zoundi, T. P. |
| 12 | Atelier sur l'analyse des relations genre | UNESCO | Éducation de base | Rapport | 1998 | CCEB |
| 13 | Atelier sur la qualité de l'éducation | PI | Éducation de base | Rapport | 1997 | Plan international MEBA |
| 14 | Attitudes des étudiants de l'Université de Ouagadougou par rapport à l'utilisation des préservatifs et méthodes contraceptives | Non disponible | Supérieur | Recherche | déc-95 | DEMP |
| 15 | Auto-évaluation assistée de l'impact des formations en gestion des organisations paysannes | Coopération suisse | Éducation de base non formelle | Consultation | 1999 | Thiombiano, R. B. <i>et al.</i> |
| 16 | Auto-évaluation institutionnelle du CEDRES | CRDI | Supérieur | Consultation | 1997 | Soulama, S. |
| 17 | Bibliographie annotée sur les recherches relatives à l'éducation des filles | UNICEF | Sectoriel | Consultation | 1998 | Tamini, D. F. |
| 18 | Bilan de Français fondamental des centres du programme Alpha de la Coopération suisse | Coopération suisse | Éducation de base non formelle | Rapport | juil-98 | Nikiéma, N. |
| 19 | Cartographie et démographie au service de la planification de l'éducation de base | UE | Éducation de base | Rapport | 1997 | DGINA |
| 20 | Comité des experts pour les États généraux de l'éducation | MEBA/ MESSRS | Éducation de base | Rapport | 1994 | MESSRS/ MEBA |

Annexe 1. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par titre

| N° | Titre | Source | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|----|--|--|--------------------------------|---------------------------------|---------|-------------------------------------|
| 21 | Complémentarité entre éducation formelle et éducation non formelle | ROCARE | Éducation de base non formelle | Recherche | 1997 | Ilboudo, K. E. <i>et al.</i> |
| 22 | Contribution de l'enseignement supérieur à l'éducation de base pour tous | Ambassade des Pays-Bas | Éducation de base et supérieur | Consultation | 1994 | Kouraogo, P. |
| 23 | Création de centres d'accueil et de promotion socio-sanitaire pour jeunes | BAD | Éducation de base | Recherche | 1996 | Sorca BMBSCTET- T. S. Consult |
| 24 | Davantage de filles à l'école | PACEB | Éducation de base | Rapport | 1997 | MEBA |
| 25 | Démographie, économie, éducation : les abandons scolaires à Ouagadougou, une alternative de crise | Non disponible | Éducation de base | Recherche | 1996 | Kaboré, I. |
| 26 | Deuxième phase projet écoles satellites : évaluation 10 mois après son lancement dans l'Est du Burkina Faso | UNICEF | Éducation de base | Consultation | 1998 | Koraire, R. <i>et al.</i> |
| 27 | Droit de l'enfant, éducation des filles et développement | UNICEF UNESCO | Éducation de base | Communication | 1997 | Tiendrébéogo, A. |
| 28 | Droit des enfants et éducation des filles et développement | UNESCO | Éducation de base | Communication | 1997 | Houetto, G. I. Ouédraogo |
| 29 | Échanges sur les bibliothèques villageoises et les réseaux de bibliothèques | Coopération suisse/ Programme Alpha | Éducation de base | Consultation | mai-97 | Niada, T. F. |
| 30 | Éducation de base intégrée | PI | Éducation de base | Non disponible | 1996 | Plan international |
| 31 | Éducation de base non formelle : « Espace d'entraide communautaire... » | UNICEF | Éducation de base non formelle | Non disponible | 1997 | MSA |
| 32 | Éducation de base pour tous au Burkina Faso, Plan d'action | BM | Éducation de base | Consultation | juin-98 | MEBA (DEP) |
| 33 | Éducation et formation pour les déscolarisés | UNESCO/ IPE | Éducation de base | Rapport | 1997 | Zoundi, T. P. |
| 34 | Éducation, formation professionnelle et sécurité alimentaire | SADAOC | Multi-sectoriel | Communication | 1999 | Ilboudo, K. E. |
| 35 | Éduquer pour l'environnement à l'école | UE | Éducation de base | Guide de conférence pédagogique | 1998 | Brandolin, J. Traoré, I. |
| 36 | Élaboration de plan d'action et de micro-projets pour la promotion de l'éducation des filles | PACEB | Éducation de base | Rapport | 1999 | DPEF |
| 37 | Élaboration des fiches de construction du matériel didactique pour les CP | UE | Éducation de base | Rapport | 1996 | Potelle, J. Konseiga, D. |
| 38 | Élément de stratégie d'opérationnelisation du service de promotion de la scolarisation des filles | UNICEF | Éducation de base | Consultation | 1995 | Zévounou, I. |
| 39 | Enquête préparatoire pour la réalisation d'un guide méthodologique sur les écoles à maître unique et les classes multigrades | UNESCO | Éducation de base | Recherche | 1994 | Sanou, B. |

Annexe 1. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par titre

| N° | Titre | Source | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|----|--|--------------------------|--------------------------------|--------------|---------|--------------------------------------|
| 40 | Enseignement secondaire : élément pour une évaluation | UNESCO | Secondaire | Consultation | 1994 | Cuenin, S. |
| 41 | Enseignement secondaire : diagnostic et plan d'action (tome 1) | UNESCO | Secondaire | Consultation | 1994 | DEP/ MESSRS |
| 42 | Enseignement secondaire : diagnostic et plan d'action (tome 2) | UNESCO | Secondaire | Consultation | 1994 | DEP/ MESSRS |
| 43 | Enseignement technique et formation professionnelle au Burkina Faso : diagnostic et proposition | Non disponible | Secondaire | Recherche | oct-95 | Lamoure, J. |
| 44 | Établissement de la situation actuelle de l'opération ZANU | Non disponible | Éducation de base non formelle | Consultation | mars-97 | Ouédraogo, M. |
| 45 | État des lieux de l'éducation non formelle au Burkina Faso | ADEA | Éducation de base non formelle | Consultation | 1999 | APEN |
| 46 | Étude « Connaissances, attitudes et pratiques en éducation de base... » | PI | Éducation de base | Consultation | 1997 | Lefèvre, C. |
| 47 | Étude « École et village idéals » | PI | Éducation de base | Consultation | 1997 | Paré Ouédraogo, G. |
| 48 | Étude coût-efficacité de l'éducation de base au Burkina Faso | UNICEF | Éducation de base | Consultation | 1994 | Wetta C, Ilboudo, K. E. |
| 49 | Étude de cas de 5 types d'écoles communautaires | UNESCO | Éducation de base | Consultation | 1999 | Kibora L. <i>et al.</i> |
| 50 | Étude de cas sur le Burkina Faso | UNESCO | Éducation de base | Consultation | 1997 | Tiendrebéogo, A. |
| 51 | Étude des filières et niveaux de formation des établissements techniques professionnels de Banfora, Gaoua | Non disponible | Secondaire | Recherche | août-95 | DEP/ MESSRS |
| 52 | Étude du milieu en vue de la mise en œuvre du projet de création d'écoles satellites et de CEBNF | UNICEF/PI | Éducation de base | Consultation | 1994 | Zemba, P. Badini, A Traoré, D. |
| 53 | Étude générale sur l'éducation des filles en Afrique | Non disponible | Éducation de base | Rapport | 1995 | |
| 54 | Étude multicentrique sur les comportements, les causes et les connaissances sur le SIDA en milieu scolaire burkinabé | Particulier (individuel) | Éducation de base | Recherche | 1995 | |
| 55 | Étude pour le réajustement des CEBNF par le développement des approches des curricula plus adaptés | UNICEF | Éducation de base non formelle | Consultation | 1995 | Heinen, H. <i>et al.</i> |
| 56 | Étude pour le réajustement des CEBNF par le développement des approches et des curricula plus adaptés | UNICEF | Éducation de base non formelle | Consultation | 1998 | Heinin, H. Wetta <i>et al.</i> |
| 57 | Étude prospective/bilan de l'éducation en Afrique : Accès et qualité de l'éducation : cas du Burkina Faso | ADEA | Sectoriel | Recherche | 1999 | Coulibaly <i>et al.</i> |
| 58 | Étude sur l'amélioration de la formation dispensée dans les ENEP | UE | Éducation de base | Consultation | 1997 | Potelle, J. <i>et al.</i> |
| 59 | Étude sur l'éducation préscolaire au Burkina Faso | PNUD | Préscolaire | Recherche | 1996 | |

Annexe 1. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par titre

| N° | Titre | Source | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|----|--|-----------------------------|--------------------------------|----------------|--------|---|
| 60 | Étude sur l'éducation préscolaire au Burkina Faso | Min. des finances PNUD | Éducation de base | Consultation | 1996 | Bogoré, R. G. |
| 61 | Étude sur l'introduction de vivres locaux dans le projet cantines scolaires du MEBA | UE | Éducation de base | Consultation | oct-95 | Ouédraogo, J. P. |
| 62 | Étude sur la chaîne du livre (ES,CEBNF) | UNICEF | Éducation de base non formelle | Consultation | 1998 | Bassole, T. B. <i>et al.</i> |
| 63 | Étude sur la consolidation des écoles satellites pour l'amélioration de l'enseignement de base au Burkina Faso | UNICEF | Éducation de base | Consultation | 1998 | Bary Traoré, M. <i>et al.</i> |
| 64 | Étude sur la restructuration du programme cantine scolaire | UE | Éducation de base | Consultation | 1999 | Ouédraogo, J. P. |
| 65 | Étude sur la scolarisation des filles au Burkina Faso | MEBA/ BPE | Éducation de base | Consultation | 1995 | Sanou, F. |
| 66 | Étude sur la sous-scolarisation des filles au Burkina Faso | Non disponible | Éducation de base | Recherche | 1996 | Sanou, F. |
| 67 | Étude sur les déperditions scolaires liées aux grosses à l'école primaire | UNICEF | Éducation de base | Consultation | 1995 | Projet F. et S. |
| 68 | Étude sur les journaux en langues nationales au BF | Coopération suisse/ OSEO | Éducation de base non formelle | Consultation | avr-94 | Nikiéma, N. |
| 69 | Étude sur les stéréotypes sexistes et l'influence des enseignants sur la performance scolaire des filles. | Non disponible | Éducation de base | Consultation | 1999 | UNESCO DPEF |
| 70 | Études monographiques des provinces et sites d'accueil du Projet tome 2 du Zounndwéogo | UNICEF | Éducation de base | Non disponible | 1995 | PPI Burkina (ERPAD) |
| 71 | Études monographiques des provinces et sites d'accueil du projet tome1 province de la Comoé | UNICEF | Éducation de base | Non disponible | 1995 | ERPAD/PPI Burkina |
| 72 | Études spécifiques approfondies des données de l'enquête prioritaire éducation et pauvreté au Burkina Faso | Min. des finances | Éducation de base | Consultation | 1997 | Bayala, E. <i>et al.</i> |
| 73 | Évaluation de l'impact de l'ENEP dans l'amélioration la qualité de l'enseignement | Ambassade des Pays-Bas | Éducation de base | Consultation | 1999 | Barry, H. <i>et al.</i> |
| 74 | Évaluation de l'opération ZANU | Projet Zanu/ PNUD | Dév. communautaire | Consultation | 1997 | Kaboré, B. <i>et al.</i> |
| 75 | Évaluation de la relation élèves/maîtres avec un accent particulier sur le cas des filles au Burkina Faso | UNESCO | Éducation de base | Consultation | 1996 | DPEF |
| 76 | Évaluation de LIDE | CNRST/ ISNAR | Supérieur | Consultation | 1998 | Soulama, S. Traoré, S. <i>et al.</i> |
| 77 | Évaluation des activités d'alphabétisation URC/Bam | Coopération suisse | Éducation de base non formelle | Consultation | 1999 | Ouédraogo, A. R. |

Annexe 1. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par titre

| N° | Titre | Source | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|----|---|------------------------------|--------------------------------|----------------|---------|-------------------------------------|
| 78 | Évaluation des capacités institutionnelles, organisationnelles et de gestion du MEBA pour la mise en œuvre du plan décennal | BM | Éducation de base | Non disponible | 1998 | Ouattara, Y. <i>et al.</i> |
| 79 | Évaluation des programmes d'alphabétisation | Coopération suisse | Éducation de base non formelle | Consultation | 1994 | Badini Ilboudo, K. E. <i>et al.</i> |
| 80 | Évaluation du coût financier du PDEB | BM/BPE | Éducation de base | Consultation | 1997 | |
| 81 | Évaluation du programme de construction du 4 ^{ème} projet d'éducation | BM | Éducation de base | Recherche | 1998 | A.I.C. |
| 82 | Évaluation sociale pour la préparation d'un projet d'éducation | Ambassade des Pays-Bas | Éducation de base | Consultation | 1998 | Alfensi, A. Sanou, F. |
| 83 | Examen à mi-décennie des progrès réalisés vers l'éducation pour tous au Burkina Faso | PNUD | Éducation de base | Consultation | 1996 | Kaboré, B. <i>et al.</i> |
| 84 | Expérience sur l'enseignement des droits de l'homme et de l'enfant. | COBUFADE | Éducation de base | Rapport | 1997 | |
| 85 | Formation à la méthode Alpha | Coopération suisse | Éducation de base non formelle | Rapport | sept-96 | DGINA |
| 86 | Formation des jeunes en milieu rural et développement local | UNESCO/ IPE | Éducation de base | Rapport | 1997 | Ouédraogo Boukaré |
| 87 | Gestion déléguée des établissements d'enseignement secondaires par les ONG | MESSRS | Secondaire | Consultation | 1996 | Konaté, S. |
| 88 | Guide de formation des formateurs en animation pédagogique | GTZ santé | Éducation de base | Consultation | 1994 | Kaboré, B. <i>et al.</i> |
| 89 | Guide de formation pour la cellule de formation continue des agents du MESSRS | ACDI | Multi-sectoriel | Consultation | 1995 | Kaboré, B. <i>et al.</i> |
| 90 | Identification des ONG en éducation de base | UNESCO | Éducation de base | Consultation | 1998 | Tiemtoré, E. <i>et al.</i> |
| 91 | Impact de l'alphabétisation sur les conditions de vie des femmes | Ambassade des Pays-Bas | Éducation de base non formelle | Consultation | 1998 | Gubbels, P. <i>et al.</i> |
| 92 | Initiative 20/20 au Burkina Faso | UNICEF-PNUD | Éducation de base | Non disponible | 1998 | PNUD-UNICEF |
| 93 | Intervention des partenaires techniques et financiers dans l'éducation de base | BM et Ambassade des Pays Bas | Éducation de base | Consultation | 1999 | Belemkoabga, P. R. <i>et al.</i> |
| 94 | Inventaire national des ressources pour la petite enfance au Burkina Faso | UNESCO | Éducation de base | Non disponible | 1996 | |
| 95 | Jeunes/Ville/Emploi | Coopération française | Sectoriel | Recherche | 1994 | Durandé, A. <i>et al.</i> |
| 96 | Journées de réflexion sur l'enseignement de base | Non disponible | Éducation de base | Communication | 1994 | SR |
| 97 | L'alphabétisation au Burkina Faso | DGINA | Éducation de base non formelle | Consultation | 1996 | Niaméogo, A. |

Annexe 1. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par titre

| N° | Titre | Source | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|--|--------------------------|---------------------------------|--------------------|---------|-------------------------------------|
| 98 | L'alphabétisation de la femme et ses implications socio-économiques | Particulier (individuel) | Éducation de base non formelle | Recherche | 1994 | Sanon, M. |
| 99 | L'école et les filles en Afrique : scolarisation sous condition | Non disponible | Éducation de base | Recherche | 1998 | Gérard, E. |
| 100 | L'éducation des parents et de la petite enfance au Burkina Faso | UNESCO | Éducation de base | Consultation | 1996 | Bogoré, R. G. |
| 101 | L'éducation relative à l'environnement | Particulier (individuel) | Éducation de base | Guide/formation | 1998 | Boly, M. |
| 102 | L'efficacité interne de l'Université de Ouagadougou | CRDI | Supérieur | Communication | 1998 | Soudré, R. <i>et al.</i> |
| 103 | L'enseignement de l'Arabe et de l'Islam en pays mossi | Particulier (individuel) | Éducation de base | Recherche | 1996 | |
| 104 | L'intégration des élèves des écoles satellites dans les écoles classiques | UNICEF | Éducation de base non formelle | Consultation | 1998 | Ouédraogo, D. <i>et al.</i> |
| 105 | L'Université de Ouagadougou à l'heure de la mondialisation | CRDI | Supérieur | Communication | 1998 | Sanou, F. <i>et al.</i> |
| 106 | La carte éducative au Burkina Faso | Coopération suisse/MEBA | Éducation de base | Rapport | mai-97 | DGINA |
| 107 | La faisabilité économique et financière du plan décennal de développement de l'éducation de base | BM/BPE | Éducation de base | Consultation | 1998 | Ilboudo, K. E. <i>et al.</i> |
| 108 | La formation du personnel enseignant et du personnel d'encadrement | BPE | Éducation de base | Consultation | 1995 | Conombo, T. E. <i>et al.</i> |
| 109 | La politique d'orientation de l'éducation | MESSRS | Multi-sectoriel | Non disponible | 1996 | MESSRS |
| 110 | La problématique de l'éducation des enfants en Afrique Noire | Non disponible | Éducation de base | Conférence | 1997 | Bado, L. |
| 111 | La problématique de l'enseignement de base au Burkina Faso | PI | Éducation de base | Consultation | 1995 | Plan international |
| 112 | La problématique de l'utilisation des langues nationales dans les systèmes éducatifs -Accra- août 96 résumé de communication du Burkina Faso | MEBA | Éducation de base | Rapport | août-96 | Niamégo, A. |
| 113 | La qualité de l'éducation de base au Burkina Faso : Analyse critique et éléments d'une stratégie d'amélioration | BM | Éducation de base | Consultation | 1998 | Badini, A. <i>et al.</i> |
| 114 | La recherche scientifique au Burkina Faso : situation acquis -contraintes et solutions | Non disponible | Supérieur | Recherche | août-94 | CNNRSTT |
| 115 | La relation d'aide : outil essentiel pour les CPI, IEPD et formateurs | Non disponible | Éducation de base | Guide de formation | 1996 | Boly, M. |
| 116 | La violence sexuelle contre les jeunes filles en milieu scolaire | Ambassade des Pays-Bas | Éducation de base et secondaire | Consultation | 1994 | Jousset, H. Ouédraogo <i>et al.</i> |
| 117 | Le devenir des étudiants de la FASEG | Non disponible | Supérieur | Consultation | 1994 | Thiombiano |
| 118 | Le système de formation professionnelle au Burkina Faso | GTZ | Multi-sectoriel | Consultation | oct-94 | Moll, D. |

Annexe 1. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par titre

| N° | Titre | Source | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|--|--------------------------|--------------------------------|----------------------|-------------|-----------------------------|
| 119 | Le système non formel de garde des enfants de 0 à 6 ans au Burkina Faso | UNICEF | Pré-scolaire | Consultation | 1995 | BESCOF (Bur. Étude) |
| 120 | Le tabagisme des élèves des établissements secondaires du Burkina Faso à propos d'une enquête sur 12 provinces | Particulier (individuel) | Secondaire | Recherche | 1994 | |
| 121 | Lecture des statistiques scolaires au Burkina Faso 1994-95 | UERD IRD FNUAP | Éducation de base | Recherche | 1997 | Barreteau, D. Yaro, Y. |
| 122 | Les coûts unitaires de l'éducation de base | BPE | Éducation de base | Consultation | 1996 | |
| 123 | Les défis de la scolarisation au Burkina Faso : démographie, défi d'équité | Non disponible | Éducation de base | Recherche | 1995 | Kaboré, I. <i>et al.</i> |
| 124 | Les déterminants familiaux de la scolarisation en Afrique : cas du Burkina Faso | UEPA | Éducation de base | Recherche | 1998 | Kaboré, I. <i>et al.</i> |
| 125 | Les écoles satellites et les centres d'éducation de base non formelle : État des lieux, domaines d'études et d'interventions possibles | Coopération suisse | Éducation de base non formelle | Consultation | déc-96 | Ouoba, B. Bayala, B |
| 126 | Les éléments de la nouvelle politique d'éducation de base | MEBA | Éducation de base | Rapport | nov-95 | MEBA |
| 127 | Les éléments de la nouvelle politique d'éducation de base | Non disponible | Éducation de base | Consultation | Non précisé | SR |
| 128 | Les facteurs qui entrent en jeu pour une école de qualité | BPE | Éducation de base | Recherche | 1995 | Koné, C. <i>et al.</i> |
| 129 | Les méthodes d'apprentissage du français à partir des langues nationales au Burkina Faso | UNICEF | Éducation de base | Consultation | 1995 | Dialla, B. |
| 130 | Les ONG intervenant en éducation | UNICEF | Éducation de base | Consultation | 1994 | MEBA |
| 131 | Les politiques éducatives au Burkina Faso | SADAOC | Sectoriel | Recherche | 1998 | Ilboudo, K. E. |
| 132 | Les prestations de services à l'Université de Ouagadougou | CRDI | Supérieur | Communication | 1998 | Kaboré, T. H. <i>et al.</i> |
| 133 | Les problèmes de la jeune fille en milieu scolaire et universitaire | AFED | Sectoriel | Rapport de séminaire | 1995 | AFED |
| 134 | Loi d'orientation de l'éducation adoptée par l'ADP le 9/5/96 | MESSRS | Éducation de base | Loi | juil-96 | MESSRS |
| 135 | Matériaux pour servir à une histoire de l'alphabétisation au Burkina Faso | UE | Éducation de base non formelle | Recueil de textes | 1997 | Belloncle, G. |
| 136 | Minimum éducatif et résistance à la scolarisation des filles | UNICEF | Éducation de base | Consultation | 1994 | Tamini, D. F. Badini |
| 137 | Mobilisation sociale pour la mise en œuvre du plan d'éducation des filles au Burkina Faso | MEBA | Éducation de base | Rapport | 1994 | MEBA |
| 138 | Module de formation des monitrices des centres d'éveil autour de l'intégration des savoirs traditionnels (chants et devinettes) | Enfant du monde | Éducation de base | Consultation | fev-1998 | Badini, G. Traoré |
| 139 | Module de formation des monitrices des centres d'éveil autour de l'intégration des savoirs traditionnels (contes, jeu) | Enfant du monde | Éducation de base | Consultation | mai-97 | Badini, G. <i>et al.</i> |

Annexe 1. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par titre

| N° | Titre | Source | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|---|------------------|--------------------------------|-------------------|-------------|--------------------------------|
| 140 | Niveau des dépenses et des coûts unitaires dans l'enseignement primaire | BPE | Éducation de base | Recherche | 1997 | CEDRES |
| 141 | Opérationnalisation du document de programme et estimation du coût financier du projet de plan | BPE | Éducation de base | Consultation | 1997 | Ilboudo, K. E. |
| 142 | Orientation des actions et esquisse de Programme de développement et de l'éducation de base pour les cinq prochaines années | Non disponible | Éducation de base | Consultation | Non précisé | SR |
| 143 | PACEB/Plan de gestion | ACDI | Éducation de base | Consultation | mai-96 | SOFEG |
| 144 | PACEB/Mise à jour du contexte, pistes d'intervention et suivi/rapport de mission | ACDI | Éducation de base | Consultation | juin-95 | Dumberry, A. |
| 145 | Participation active pour permettre une plus grande scolarisation des enfants | Non disponible | Éducation de base | Rapport | 1997 | |
| 146 | Perspectives de développement des nouvelles technologies de l'information | CRDI | Supérieur | Communication | 1998 | Sié O. <i>et al.</i> |
| 147 | Plan de développement de l'enseignement post-primaire au Burkina Faso 1996-2005 | MESSRS | Secondaire et supérieur | Recherche | mai-95 | MESSRS |
| 148 | Plan de recherche stratégique | Non disponible | Supérieur | Consultation | Non précisé | CNRST |
| 149 | Plan décennal de développement de l'éducation de base au Burkina Faso | MEBA | Éducation de base | Consultation | 1999 | MEBA |
| 150 | Plan décennal de développement de l'éducation de base au Burkina Faso Scolarisation et alphabétisation des adultes | BM/BPE | Éducation de base | Consultation | 1997 | Sanou, N. <i>et al.</i> |
| 151 | Plan stratégique décennal 1997-2006 de l'éducation | BM/BAD | Sectoriel | Recherche | mars-97 | MEBA/ MESSRS |
| 152 | Plan stratégique national de PI Burkina (Éducation) | PI | Éducation de base | Consultation | 1998 | Ilboudo Kilwasser Kaboré |
| 153 | Planificateurs, administrateurs, pédagogues et développement des infrastructures | UNESCO | Éducation de base | Consultation | 1999 | Damiba, A. <i>et al.</i> |
| 154 | Politiques linguistiques et éducatives : quelques pistes pour sortir de l'impasse | Non disponible | Multi-sectoriel | Non disponible | 1998 | Barrau, D. |
| 155 | Population et développement au Burkina Faso : quelles perspectives ? | FNUAP/ UNICEF | Supérieur | Consultation | sept-94 | Sawadogo, R. C. |
| 156 | Premières journées de réflexion sur l'expansion accélérée de l'enseignement de base | MEBA | Éducation de base | Rapport | 1994 | MEBA (BPE) |
| 157 | Présentation du projet ES/CEBNF | MEBA | Éducation de base non formelle | Dossier de projet | 1995 | JESSUA. Ci <i>et al.</i> |
| 158 | Problématique de l'éducation de base au Burkina Faso | ACDI | Éducation de base | Consultation | 1995 | Kaboré, B. <i>et al.</i> |
| 159 | Programme « Accès des filles à l'éducation secondaire, femmes sciences et techniques » | ACDI | Éducation de base | Consultation | mai-94 | Cogne, Y. |
| 160 | Programme conjoint Burkina/Système des Nations Unies | SNU | Éducation de base | Consultation | 1998 | SNU |

Annexe 1. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par titre

| N° | Titre | Source | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|---|-------------------------|--------------------------------|----------------------------|-------------|-----------------------------|
| 161 | Programme d'appui au secteur de l'éducation de base 1999-2003 | UE | Éducation de base | Proposition de financement | 1998 | Délégation UE |
| 162 | Programme d'appui financier déconcentré aux activités d'éducation de base et de l'alphabétisation | Ambassade des Pays-Bas | Éducation de base | Recherche | 1996 | Zoundi, T. P. <i>et al.</i> |
| 163 | Programme d'appui financier déconcentré aux activités d'éducation de base et de l'alphabétisation dans les provinces du Boulgou, l'Oudalan, Sanguié, Sanmatenga et Zoundwéogo | Ambassade des Pays-Bas | Éducation de base | Programme | 1996 | Zoundi, T. P. <i>et al.</i> |
| 164 | Programme d'éducation VIII FED | UE | Éducation de base | Dossier d'instruction | 1997 | Délégation UE |
| 165 | Programme d'enseignement sur l'éducation de base (CEBNF) : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} année | MEBA | Éducation de base non formelle | Programme | 1997 | MEBA |
| 166 | Programme d'enseignement sur l'éducation de base : cours élémentaire | MEBA | Éducation de base | Programme | Non précisé | MEBA |
| 167 | Programme d'expansion de l'enseignement de base : plan d'action pour l'éducation des filles | MEBA | Éducation de base | Consultation | 1994 | MEBA |
| 168 | Programme de développement de l'enseignement de base et de l'alphabétisation | UNESCO | Éducation de base | Consultation | 1995 | BPE |
| 169 | Programme de développement de l'enseignement de base et de l'alphabétisation | MEBA/BM | Éducation de base | Consultation | 1997 | Diallo, I. J. |
| 170 | Programme Éducation 8 ^{ème} FED. Programme d'appui au secteur Éducation de base | FED (8 ^{ème}) | Éducation de base | Consultation | 1997 | VIII ^{ème} FED |
| 171 | Programme multi-donateurs de développement des secteurs sociaux | PNUD | Éducation de base | Consultation | 1995 | Diallo, I. J. |
| 172 | Programmes informels et de réinsertion destinés aux jeunes filles en ASS : les lacunes relatives aux questions d'équité et d'accès à l'éducation | PPREFFA | Éducation de base | Programme de recherche | 1996 | PIM Masope |
| 173 | Progrès dans l'éducation des filles et des femmes au Burkina Faso | UNESCO | Éducation de base | Consultation | 1997 | Houeto, G. L. Ouedraogo, M. |
| 174 | Projet d'écoles satellites et de CEBNF | MEBA | Éducation de base non formelle | Consultation | 1994 | MEBA |
| 175 | Projet d'informatisation des services des études et de la planification du MEBA | UNICEF | Éducation de base | Rapport | 1998 | Sinaré, T. <i>et al.</i> |
| 176 | Projet de construction des écoles satellites et des CEBNF | UNICEF | Éducation de base non formelle | Projet | 1997 | Compaoré, P. |
| 177 | Projet de création d'établissements techniques professionnels | MESSRS | Secondaire | Consultation | août-95 | MESSRS |
| 178 | Projet de plan d'action | PACEB | Éducation de base | Consultation | 1997 | SOFEG |
| 179 | Projet de proposition de financement de programme d'appui à l'éducation de base | FED | Éducation de base | Consultation | 1998 | MEBA |
| 180 | Projet Écoles satellites et CEBNF | MEBA | Éducation de base non formelle | Projet | 1995 | MEBA |

Annexe 1. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par titre

| N° | Titre | Source | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|--|--|--------------------------------|----------------|-------------|-----------------------------------|
| 181 | Quatrième projet d'éducation | Collectif | Éducation de base | Non disponible | Non précisé | BPE |
| 182 | Quelles pédagogies pour les CEBNF « greffés » sur la CPAF ? présentation de quelques expériences | Non disponible | Éducation de base | Recherche | fev. 1997 | Belloncle, G. |
| 183 | Quelles stratégies pour l'enseignement primaire au Burkina Faso | Non disponible | Éducation de base | Recherche | 1996 | Kaboré, P. |
| 184 | Rapport d'évaluation des innovations pédagogiques (CDF et CMG) | BPE | Éducation de base | Consultation | 1997 | Somé, J. B <i>et al.</i> |
| 185 | Rapport d'évaluation formative des formations techniques spécifiques en environnement, agriculture et élevage du Programme Alpha | Coopération suisse | Éducation de base non formelle | Consultation | 1998 | Genaud, C. |
| 186 | Rapport d'exécution du projet Éducation IV | BM/BPE | Éducation de base | Consultation | sept-95 | BPE |
| 187 | Rapport de l'audit organisationnel du Ministère de l'enseignement de base | PNUD | Éducation de base | Consultation | 1995 | Korgho, A. <i>et al.</i> |
| 188 | Rapport de l'audit organisationnel du Ministère de l'enseignement supérieur secondaire et de la recherche scientifique | Non disponible | Supérieur | Consultation | juil-95 | Drabo, R <i>et al.</i> |
| 189 | Rapport de la réunion interne d'experts nationaux et internationaux sur l'éducation de base au Burkina Faso | UNICEF | Éducation de base | Rapport | 1994 | SR |
| 190 | Rapport de mission de démarrage du 30 octobre au 22 novembre 1995 composante 500 : promotion de l'éducation de base | ACDI | Éducation de base | Rapport | déc-95 | Pilon, F. D. |
| 191 | Rapport du séminaire atelier tenu les 27 et 28 mai à Fada N'Gourma | ACDI | Éducation de base | Consultation | mai-97 | PACEB |
| 192 | Rapport sur le développement humain durable au Burkina Faso | PNUD | Éducation de base | Consultation | 1998 | PNUD |
| 193 | Rapport synthétique de l'atelier régional d'évaluation tenu à Dakar du 17-28 octobre 94 ; Elimination de l'analphabétisme en Afrique | UNESCO | Éducation de base | Rapport | oct-94 | Niamégo, A. T. |
| 194 | Rapport technique du séminaire pour la révision des règles de transcription orthographique du Jula du 27/8 au 5/9/98 | Coopération suisse/ CNL | Éducation de base | Rapport | 1998 | Sous-Commission Jula |
| 195 | Rationalisation de l'achat des fournitures scolaires dans l'école burkinabé | UE | Éducation de base | Consultation | 1996 | Potelle, J. Konseiga, D. |
| 196 | Recherche utilitaire de l'Université de Ouagadougou | CRDI | Supérieur | Communication | 1998 | Traoré, A. <i>et al.</i> |
| 197 | Recherche, formulation et programmation de la phase expérimentale des écoles satellites et des CEBNF | Ambassade des Pays-Bas | Éducation de base non formelle | Consultation | 1994 | Ouoba, B. B. Gadiaga, A. |
| 198 | Réflexion sur l'éducation de base au Gourma et à la Komandjari | Coopération suisse | Éducation de base | Rapport | 1997 | DPEBA-Gourma Komadjari |
| 199 | Réflexion sur l'intégration de l'éducation à l'environnement dans le système éducatif burkinabé | UE | Éducation de base | Note technique | 1997 | Brandolin, J. |
| 200 | Réflexion sur les curricula en matière d'éducation à l'hygiène CP1/CP2 | Non disponible | Éducation de base | Recherche | 1995 | Nabakuré, I. |
| 201 | Regard critique extérieur sur le programme triennal d'alpha formation 1994-1996 perspective pour l'élaboration du programme 97-99 | Coopération suisse/ Programme Alpha | Éducation de base non formelle | Consultation | nov-96 | Tiendrebéogo, A. Ouoba, B. Ly, B. |

Annexe 1. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par titre

| N° | Titre | Source | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|--|-----------------------------|--------------------------------|--------------|-------------------|-------------------------------|
| 202 | Renforcement de la DPEF | PACEB | Éducation de base | Consultation | 1997 | Pilon, D. F. <i>et al.</i> |
| 203 | Rénovation des curricula de l'enseignement de Base | Non disponible | Éducation de base | Consultation | 1995 | Strawen, C. |
| 204 | Répertoire des études sectorielles et thématiques | PNUD | Multi-sectoriel | Consultation | 1999 | Dondassé, J. <i>et al.</i> |
| 205 | Résultats des travaux des États généraux de l'éducation du 5 au 10 septembre 1990 | MEBA | Multi-sectoriel | Rapport | 1994 | MEBA |
| 206 | Revue des dépenses publiques (1991-1995) | État | Sectoriel | Recherche | 1996 | STPPAS |
| 207 | Revue des dépenses publiques dans les secteurs sociaux | BM | Éducation de base | Consultation | 1995 | Compaoré, S. <i>et al.</i> |
| 208 | Rôle de l'enseignement technique et professionnel dans le système éducatif burkinabé et dans le développement national | UNESCO/ UNEVOC | Secondaire | Rapport | 1995 | MESSRS |
| 209 | Schéma national d'aménagement du territoire. Volet, milieu urbain, équipement d'infrastructure | BAD | Sectoriel | Consultation | 1998 | Bonza, B. <i>et al.</i> |
| 210 | Séminaire atelier d'élaboration des programmes des écoles communautaires de la FDC, centres de référence des CEBNF de l'INA | Collectif | Éducation de base non formelle | Rapport | oct-95 | Tiemtoré, E. |
| 211 | Séminaire atelier de Bagré « Problématique de l'utilisation des langues nationales dans les systèmes éducatifs » Communication du Burkina Faso | MEBA/ MESSRS | Éducation de base | Rapport | mai-96 | MESSRS |
| 212 | Séminaire atelier sur l'élaboration de modules de formation à l'intention des acteurs impliqués dans la scolarisation des filles | UNESCO | Éducation de base | Rapport | 1997 | Badini, <i>et al.</i> |
| 213 | Séminaire de formation sur le cycle du projet et la sensibilisation à la problématique de la scolarisation des jeunes filles | UNESCO/ IPD-AOS | Multi-sectoriel | Rapport | 1995 | SR |
| 214 | Séminaire de revue à mi-parcours du PEIV | BM/BPE | Éducation de base | Consultation | 12-15 avril 95 | BPE |
| 215 | Séminaire de revue à mi-parcours du projet éducation IV | Non disponible | Multi-sectoriel | Rapport | 1995 | BPE |
| 216 | Séminaire N. L. sur l'éducation des filles au Burkina Faso | MEBA | Éducation de base | Rapport | 1994 | MEBA |
| 217 | Séminaire national sur l'éducation des filles au Burkina Faso | Collectif | Éducation de base | Rapport | 1994 | SR |
| 218 | Stratégie de développement de l'enseignement post-primaire | MESSRS | Secondaire et supérieur | Recherche | août-95 | MESSRS |
| 219 | Synthèse des travaux du comité des experts pour les États généraux de l'éducation | Premier Ministère et autres | Sectoriel | Consultation | 1994 | Guinko, S. Ki Zerbo |
| 220 | Système d'information statistiques sur les dépenses d'éducation | Coopération française | Sectoriel | Consultation | 1996 | Ilboudo, S. <i>et al.</i> |

Annexe 1. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par titre

| N° | Titre | Source | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|--|---------------------------------|-------------------|--------------------|------|----------------------------|
| 221 | Système éducatif et multilinguisme au Burkina Faso : recueil d'articles | Non disponible | Éducation de base | Recueil d'articles | 1998 | Barrau, D. |
| 222 | Tableau de bord de l'enseignement primaire 1997-98 | Coopération française/ PACEB | Éducation de base | Recherche | 1999 | Services des Stat. MEBA |
| 223 | Table ronde des bailleurs de fonds pour le développement des secteurs sociaux | BM | Éducation de base | Non disponible | 1997 | Secrétariat général |
| 224 | Table ronde des bailleurs de fonds pour le développement des secteurs sociaux | Min. des finances | Éducation de base | Non disponible | 1998 | SR |
| 225 | Troisième table ronde des partenaires au développement du Burkina Faso | PNUD | Éducation de base | Non disponible | 1995 | Secrétariat général |
| 226 | Une éducation scientifique pour un million d'adolescents | UE | Éducation de base | Consultation | 1997 | Belloncle, G. Napon, A. |
| 227 | Valeurs socio-culturelles traditionnelles et éducation moderne au Burkina Faso | FNUAP | Multi-sectoriel | Consultation | 1994 | Dakuyo, L. Y. |

2. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par source

| N° | Source | Titre | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|------------------------|---|---------------------------------|----------------------|---------|---|
| 89 | ACDI | Guide de formation pour la cellule de formation continue des agents du MESSRS | Multi-sectoriel | Consultation | 1995 | Kaboré, B. <i>et al.</i> |
| 143 | ACDI | PACEB/Plan de gestion | Éducation de base | Consultation | mai-96 | SOPEG |
| 144 | ACDI | PACEB Mise à jour du contexte, pistes d'intervention et suivi/rapport de mission | Éducation de base | Consultation | juin-95 | Dumberry, A. |
| 158 | ACDI | Problématique de l'éducation de base au Burkina Faso | Éducation de base | Consultation | 1995 | Kaboré, B. <i>et al.</i> |
| 159 | ACDI | Programme « Accès des filles à l'éducation secondaire, femmes sciences et techniques » | Éducation de base | Consultation | mai-94 | Cogne, Y. |
| 190 | ACDI | Rapport de mission de démarrage du 30 octobre au 22 novembre 1995 composante 500 : promotion de l'éducation de base | Éducation de base | Rapport | déc-95 | Pilon, F. D. |
| 191 | ACDI | Rapport du séminaire atelier tenu les 27 et 28 mai à Fada N'Gourma | Éducation de base | Consultation | mai-97 | PACEB |
| 45 | ADEA | État des lieux de l'éducation non formelle au Burkina Faso | Éducation de base non formelle | Consultation | 1999 | APEN |
| 57 | ADEA | Étude prospective/bilan de l'éducation en Afrique : Accès et qualité de l'éducation : cas du Burkina Faso | Sectoriel | Recherche | 1999 | Coulibaly <i>et al.</i> |
| 133 | AFED | Les problèmes de la jeune fille en milieu scolaire et universitaire | Sectoriel | Rapport de séminaire | 1995 | AFED |
| 22 | Ambassade des Pays-Bas | Contribution de l'enseignement supérieur à l'éducation de base pour tous | Éducation de base et supérieur | Consultation | 1994 | Kouraogo, P. |
| 73 | Ambassade des Pays-Bas | Évaluation de l'impact de l'ENEP dans l'amélioration la qualité de l'enseignement | Éducation de base | Consultation | 1999 | Barry, H. <i>et al.</i> |
| 82 | Ambassade des Pays-Bas | Évaluation sociale pour la préparation d'un projet d'éducation | Éducation de base | Consultation | 1998 | Alfensi, A. Sanou, F. |
| 91 | Ambassade des Pays-Bas | Impact de l'alphabétisation sur les conditions de vie des femmes | Éducation de base non formelle | Consultation | 1998 | Gubbels, P. <i>et al.</i> |
| 116 | Ambassade des Pays-Bas | La violence sexuelle contre les jeunes filles en milieu scolaire | Éducation de base et secondaire | Consultation | 1994 | Joussset, H. Ouédraogo <i>et al.</i> |
| 162 | Ambassade des Pays-Bas | Programme d'appui financier déconcentré aux activités d'éducation de et de l'alphabétisation | Éducation de Base | Recherche | 1996 | Zoundi, T. P. <i>et al.</i> |
| 163 | Ambassade des Pays-Bas | Programme d'appui financier déconcentré aux activités d'éducation de base et de l'alphabétisation dans les provinces du Boulgou, l'Oudalan, Sanguié, Sanmatenga et Zoundwéogo | Éducation de base | Programme | 1996 | Zoundi, T. P. <i>et al.</i> |
| 197 | Ambassade des Pays-Bas | Recherche, formulation et programmation de la phase expérimentale des écoles satellites et des CEBNF | Éducation de base non formelle | Consultation | 1994 | Ouoba, B. B. Gadiaga, A. |
| 23 | BAD | Création de centres d'accueil et de promotion socio-sanitaire pour jeunes | Éducation de Base | Recherche | 1996 | Sorca MBSCET -T.S. Consult |

Annexe 2. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par source

| N° | Source | Titre | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|------------------------------|---|-------------------|----------------|----------------|--------------------------------------|
| 209 | BAD | Schéma national d'aménagement du territoire. Volet, milieu urbain, équipement d'infrastructure | Sectoriel | Consultation | 1998 | Bonza, B. <i>et al.</i> |
| 32 | BM | Éducation de base pour tous au Burkina Faso, Plan d'action | Éducation de base | Consultation | juin-98 | MEBA (DEP) |
| 78 | BM | Évaluation des capacités institutionnelles, organisationnelles et de gestion du MEBA pour la mise en œuvre du plan décennal | Éducation de base | Non disponible | 1998 | Ouattara, Y. <i>et al.</i> |
| 81 | BM | Évaluation du programme de construction du 4 ^{ème} projet d'éducation | Éducation de base | Recherche | 1998 | A.I.C. |
| 113 | BM | La qualité de l'éducation de base au Burkina Faso : Analyse critique et éléments d'une stratégie d'amélioration | Éducation de base | Consultation | 1998 | Badini, A. <i>et al.</i> |
| 207 | BM | Revue des dépenses publiques dans les secteurs sociaux | Éducation de base | Consultation | 1995 | Compaoré, S. <i>et al.</i> |
| 223 | BM | Table ronde des bailleurs de fonds pour le développement des secteurs sociaux | Éducation de base | Non disponible | 1997 | Secrétariat général |
| 93 | BM et Ambassade des Pays Bas | Intervention des partenaires techniques et financiers dans l'éducation de base | Éducation de base | Consultation | 1999 | Belemkoabga, P. R. <i>et al.</i> |
| 186 | BM/BPE | Rapport d'exécution du projet éducation IV | Éducation de base | Consultation | sept-95 | BPE |
| 214 | BM/BPE | Séminaire de revue à mi-parcours du PEIV | Éducation de base | Consultation | 12-15 avril 95 | BPE |
| 151 | BM/BAD | Plan stratégique décennal 1997-2006 de l'éducation | Sectoriel | Recherche | mars-97 | MEBA/MESSRS |
| 80 | BM/BPE | Évaluation du coût financier du PDEB | Éducation de base | Consultation | 1997 | |
| 107 | BM/BPE | La faisabilité économique et financière du plan décennal de développement de l'éducation de base | Éducation de base | Consultation | 1998 | Ilboudo, K. E. <i>et al.</i> |
| 150 | BM/BPE | Plan décennal de développement de l'éducation de base au Burkina Faso Scolarisation et alphabétisation des adultes | Éducation de Base | Consultation | 1997 | Sanou, N. <i>et al.</i> |
| 108 | BPE | La formation du personnel enseignant et du personnel d'encadrement | Éducation de base | Consultation | 1995 | Conombo, T. E. <i>et al.</i> |
| 122 | BPE | Les coûts unitaires de l'éducation de base | Éducation de base | Consultation | 1996 | |
| 128 | BPE | Les facteurs qui entrent en jeu pour une école de qualité | Éducation de base | Recherche | 1995 | Koné, C. <i>et al.</i> |
| 140 | BPE | Niveau des dépenses et des coûts unitaires dans l'enseignement primaire | Éducation de base | Recherche | 1997 | CEDRES |
| 141 | BPE | Opérationnalisation du document de programme et estimation du coût financier du projet de plan | Éducation de base | Consultation | 1997 | Ilboudo, K. E. |
| 184 | BPE | Rapport d'évaluation des innovations pédagogiques (CDF et CMG) | Éducation de base | Consultation | 1997 | Somé, J. B. <i>et al.</i> |
| 76 | CNRST/ISNAR | Évaluation de LIDE | Supérieur | Consultation | 1998 | Soulama, S. Traoré, S. <i>et al.</i> |
| 84 | COBUFADE | Expérience sur l'enseignement des droits de l'homme et de l'enfant | Éducation de base | Rapport | 1997 | |
| 11 | Collectif | Atelier sous-régional sur l'éducation et la formation pour les groupes défavorisés | Non précisé | Non disponible | 1997 | Zoundi, T. P. |
| 181 | Collectif | Quatrième projet d'éducation | Éducation de base | Non disponible | Non précisé | BPE |

Annexe 2. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par source

| N° | Source | Titre | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|--|---|--------------------------------|--------------|---------|-------------------------------------|
| 210 | Collectif | Séminaire atelier d'élaboration des programmes des écoles communautaires de la FDC, centres de référence des CEBNFde l'INA | Éducation de base non formelle | Rapport | oct-95 | Tiemtoré, E. |
| 217 | Collectif | Séminaire national sur l'éducation des filles au Burkina Faso | Éducation de base | Rapport | 1994 | SR |
| 95 | Coopération française | Jeunes/Ville/Emploi | Sectoriel | Recherche | 1994 | Durandé, A. <i>et al.</i> |
| 220 | Coopération française | Système d'information statistiques sur les dépenses d'éducation | Sectoriel | Consultation | 1996 | Ilboudo, S. <i>et al.</i> |
| 222 | Coopération française/ PACEB | Tableau de bord de l'enseignement primaire 1997-98 | Éducation de base | Recherche | 1999 | Services des Stat. MEBA |
| 5 | Coopération suisse | Analyse transversale de huit expérimentations éducatives au Burkina Faso | Éducation de base | Consultation | nov-97 | Mary Luce, Niada, F. I. |
| 15 | Coopération suisse | Auto-évaluation assistée de l'impact des formations en gestion des organisations paysannes | Éducation de base non formelle | Consultation | 1999 | Thiombiano, R. B. <i>et al.</i> |
| 18 | Coopération suisse | Bilan de Français fondamental des centres du programme Alpha de la Coopération suisse | Éducation de base non formelle | Rapport | juil-98 | Nikiéma, N. |
| 77 | Coopération suisse | Évaluation des activités d'alphabétisation URC/Bam | Éducation de base non formelle | Consultation | 1999 | Ouédraogo, A. R. |
| 79 | Coopération suisse | Évaluation des programmes d'alphabétisation | Éducation de base non formelle | Consultation | 1994 | Badini Ilboudo, K. E. <i>et al.</i> |
| 85 | Coopération suisse | Formation à la méthode Alpha | Éducation de base non formelle | Rapport | sept-96 | DGINA |
| 125 | Coopération suisse | Les écoles satellites et les centres d'éducation de base non formelle : état des lieux, domaines d'études et d'interventions possibles | Éducation de base non formelle | Consultation | déc-96 | Ouoba, B. Bayala, B |
| 185 | Coopération suisse | Rapport d'évaluation formative des formations techniques spécifiques en environnement, agriculture et élevage du programme Alpha (Coopération suisse) | Éducation de base non formelle | Consultation | 1998 | Genaud, C. |
| 198 | Coopération suisse | Réflexion sur l'éducation de base au Gourma et à la Komandjari | Éducation de base | Rapport | 1997 | DPEBA-Gourma Komadjari |
| 194 | Coopération suisse/ CNL | Rapport technique du séminaire pour la révision des règles de transcription orthographique du Jula du 27/8 au 5/9/98 | Éducation de base | Rapport | 1998 | Sous-Commission Jula |
| 201 | Coopération suisse/ Programme Alpha | Regard critique extérieur sur le programme triennal d'Alpha formation 1994-1996 perspective pour l'élaboration du programme 97-99 | Éducation de base non formelle | Consultation | nov-96 | Tiendrebéogo, A. Ouoba, B. Ly, B |
| 68 | Coopération suisse/ OSEO | Étude sur les journaux en langues nationales au Burkina Faso | Éducation de base non formelle | Consultation | avr-94 | Nikiéma, N. |
| 29 | Coop. suisse/ Programme Alpha | Échanges sur les bibliothèques villageoises et les réseaux de bibliothèques | Éducation de base | Consultation | mai-97 | Niada, T. F. |

Annexe 2. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par source

| N° | Source | Titre | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|------------------------------------|---|--------------------------------|----------------|----------|---------------------------|
| 106 | Coopération suisse/MEBA | La carte éducative au Burkina Faso | Éducation de base | Rapport | mai-97 | DGINA |
| 16 | CRDI | Auto évaluation institutionnelle du CEDRES | Supérieur | Consultation | 1997 | Soulama, S. |
| 102 | CRDI | L'efficacité interne de l'Université de Ouagadougou | Supérieur | Communication | 1998 | Soudré, R. <i>et al.</i> |
| 105 | CRDI | L'Université de Ouagadougou à l'heure de la mondialisation | Supérieur | Communication | 1998 | Sanou, F. <i>et al.</i> |
| 132 | CRDI | Les prestations de services à l'Université de Ouagadougou | Supérieur | Communication | 1998 | Kaboré, T H <i>et al.</i> |
| 146 | CRDI | Perspectives de développement des nouvelles technologies de l'information | Supérieur | Communication | 1998 | Sié O. <i>et al.</i> |
| 196 | CRDI | Recherche utilitaire de l'Université de Ouagadougou | Supérieur | Communication | 1998 | Traoré, A. <i>et al.</i> |
| 7 | DGINA | Appui institutionnel de la Coopération suisse à l'INA | Éducation de base | Consultation | 1996 | Niamégo, A. |
| 97 | DGINA | L'alphabétisation au Burkina Faso | Éducation de base non formelle | Consultation | 1996 | Niamégo, A. |
| 138 | Enfant du monde | Module de formation des monitrices des centres d'éveil autour de l'intégration des savoirs traditionnels (chants et devinettes) | Éducation de base | Consultation | fev-1998 | Badini, G. Traoré |
| 139 | Enfant du monde | Module de formation des monitrices des centres d'éveil autour de l'intégration des savoirs traditionnels (conts, jeu) | Éducation de base | Consultation | mai-97 | Badini, G. <i>et al.</i> |
| 206 | État | Revue des dépenses publiques (1991-1995) | Sectoriel | Recherche | 1996 | STPPAS |
| 72 | État (Min. Finances) | Études spécifiques approfondies des données de l'enquête prioritaire éducation et pauvreté au Burkina Faso | Éducation de base | Consultation | 1997 | Bayala, E. <i>et al.</i> |
| 224 | État (Min. Finances) | Table ronde des bailleurs de fonds pour le développement des secteurs sociaux | Éducation de base | Non disponible | 1998 | SR |
| 219 | État (Premier Ministère et autres) | Synthèse des travaux du comité des experts pour les États généraux de l'éducation | Sectoriel | Consultation | 1994 | Guinko, S. Ki Zerbo |
| 179 | FED | Projet de proposition de financement de programme d'appui à l'éducation de base | Éducation de base | Consultation | 1998 | MEBA |
| 170 | FED (8 ^{ème}) | Programme Éducation 8 ^{ème} FED Programme d'appui au secteur de l'éducation de base | Éducation de Base | Consultation | 1997 | VIII ^e FED |
| 227 | FNUAP | Valeurs socio-culturelles traditionnelles et éducation moderne au Burkina Faso | Multi-sectoriel | Consultation | 1994 | Dakuyo, L. Y. |
| 155 | FNUAP/UNICEF | Population et développement au Burkina Faso : quelles perspectives? | Supérieur | Consultation | sept-94 | Sawadogo, R. C. |
| 118 | GTZ | Le système de formation professionnelle au Burkina Faso | Multi-sectoriel | Consultation | oct-94 | Moll, D. |
| 88 | GTZ santé | Guide de formation des formateurs en animation pédagogique | Éducation de base | Consultation | 1994 | Kaboré, B. <i>et al.</i> |
| 8 | MEBA | Atelier de formation du comité chargé de la révision des programmes y compris les écoles satellites | Éducation de base | Non disponible | 1994 | DGIPB |
| 112 | MEBA | La problématique de l'utilisation des langues nationales dans les systèmes éducatifs -Accra- août 96 (communication) | Éducation de base | Rapport | août-96 | Niamégo, A. |

Annexe 2. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par source

| N° | Source | Titre | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|--------------|---|---------------------------------|-------------------|-------------|--------------------------|
| 126 | MEBA | Les éléments de la nouvelle politique d'éducation de base | Éducation de base | Rapport | nov-95 | MEBA |
| 137 | MEBA | Mobilisation sociale pour la mise en œuvre du plan d'éducation des filles au Burkina Faso | Éducation de base | Rapport | 1994 | MEBA |
| 149 | MEBA | Plan décennal de développement de l'éducation de base au Burkina Faso | Éducation de base | Consultation | 1999 | MEBA |
| 156 | MEBA | Premières journées de réflexion sur l'expansion accélérée de l'enseignement de base | Éducation de base | Rapport | 1994 | MEBA (BPE) |
| 157 | MEBA | Présentation du projet ES/CEBNF | Éducation de base non formelle | Dossier de projet | 1995 | JESSUA. Cl <i>et al.</i> |
| 165 | MEBA | Programme d'enseignement sur l'éducation de base(CEBNF) : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} année | Éducation de base non formelle | Programme | 1997 | MEBA |
| 166 | MEBA | Programme d'enseignement sur l'éducation de base: cours élémentaire | Éducation de base | Programme | Non précisé | MEBA |
| 167 | MEBA | Programme d'expansion de l'enseignement de base : plan d'action pour l'éducation des filles | Éducation de base | Consultation | 1994 | MEBA |
| 174 | MEBA | Projet d'écoles satellites et de CEBNF | Éducation de base non formelle | Consultation | 1994 | MEBA |
| 180 | MEBA | Projet Écoles satellites et CEBNF | Éducation de base non formelle | Projet | 1995 | MEBA |
| 205 | MEBA | Résultats des travaux des États généraux de l'éducation du 5 au 10 septembre 1990 | Multi-sectoriel | Rapport | 1994 | MEBA |
| 216 | MEBA | Séminaire N. L. sur l'éducation des filles au Burkina Faso | Éducation de base | Rapport | 1994 | MEBA |
| 1 | MEBA/ MERSS | Actes des États généraux de l'éducation | Sectoriel | Rapport | 1994 | MEBA/ MESSRS |
| 65 | MEBA/ BPE | Étude sur la scolarisation des filles au Burkina Faso | Éducation de base | Consultation | 1995 | Sanou, F. |
| 211 | MEBA/ MESSRS | Séminaire atelier de Bagré « Problématique de l'utilisation des langues nationales dans les systèmes éducatifs », Communication du Burkina Faso | Éducation de base | Rapport | mai-96 | MESSRS |
| 169 | MEBA/ BM | Programme de développement de l'enseignement de base et de l'alphabétisation | Éducation de base | Consultation | 1997 | Diallo, I. J. |
| 20 | MEBA/MES SRS | Comité des experts pour les États généraux de l'éducation | Éducation de base | Rapport | 1994 | MESSRS/ MEBA |
| 87 | MESSRS | Gestion déléguée des établissements d'enseignement secondaires par les ONG | Secondaire | Consultation | 1996 | Konaté, S. |
| 109 | MESSRS | La politique d'orientation de l'éducation | Multi-sectoriel | Non disponible | 1996 | MESSRS |
| 134 | MESSRS | Loi d'orientation de l'éducation adoptée par l'ADP le 9/5/96 | Éducation de base | Loi | juil-96 | MESSRS |
| 147 | MESSRS | Plan de développement de l'enseignement post primaire au Burkina Faso 1996-2005 | Éducation de base et secondaire | Recherche | mai-95 | MESSRS |

Annexe 2. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par source

| N° | Source | Titre | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|--------------------|--|--------------------------------|--------------------|-------------|--------------------------|
| 177 | MESSRS | Projet de création d'établissement techniques professionnels | Secondaire | Consultation | août-95 | MESSRS |
| 218 | MESSRS | Stratégie de développement de l'enseignement post-primaire | Secondaire et supérieur | Recherche | août-95 | MESSRS |
| 60 | Min. Finances PNUD | Étude sur l'éducation préscolaire au Burkina Faso | Éducation de base | Consultation | 1996 | Bogoré, R. G. |
| 9 | Non disponible | Atelier de réflexion sur la rénovation du système de formation technique et professionnelle | Secondaire | Recherche | oct-94 | MESSRS (DEP) |
| 14 | Non disponible | Attitudes des étudiants de l'université de Ouagadougou par rapport à l'utilisation des préservatifs et méthodes contraceptives | Supérieur | Recherche | déc-95 | D.E.M.P |
| 25 | Non disponible | Démographie, économie, éducation : les abandons scolaires à Ouagadougou, une alternative de crise | Éducation de base | Recherche | 1996 | Kaboré, I. |
| 43 | Non disponible | Enseignement technique et formation professionnelle au Burkina Faso : diagnostic et proposition | Secondaire | Recherche | oct-95 | Lamoure, J. |
| 44 | Non disponible | Établissement de la situation actuelle de l'opération ZANU | Éducation de base non formelle | Consultation | mars-97 | Ouédraogo, M. |
| 51 | Non disponible | Étude des filières et niveaux de formation des établissements techniques professionnels de Banfora, Gaoua | Secondaire | Recherche | août-95 | DEP/MESSRS |
| 53 | Non disponible | Étude générale sur l'éducation des filles en Afrique | Éducation de base | Rapport | 1995 | |
| 66 | Non disponible | Étude sur la sous-scolarisation des filles au Burkina Faso | Éducation de base | Recherche | 1996 | Sanou, F. |
| 69 | Non disponible | Étude sur les stéréotypes sexistes et l'influence des enseignants sur la performance scolaire des filles. | Éducation de base | Consultation | 1999 | UNESCO DPEF |
| 96 | Non disponible | Journées de réflexion sur l'enseignement de base | Éducation de base | Communication | 1994 | SR |
| 99 | Non disponible | L'école et les filles en Afrique : scolarisation sous condition | Éducation de base | Recherche | 1998 | Gérard, E. |
| 110 | Non disponible | La problématique de l'éducation des enfants en Afrique Noire | Éducation de base | Conférence | 1997 | Bado, L. |
| 114 | Non disponible | La recherche scientifique au Burkina Faso : situation acquis - contraintes et solutions | Supérieur | Recherche | août-94 | CNNRSTT |
| 115 | Non disponible | La relation d'aide : outil essentiel pour les CPI, IEPD et formateurs | Éducation de base | Guide de formation | 1996 | Boly, M. |
| 117 | Non disponible | Le devenir des étudiants de la FASEG | Supérieur | Consultation | 1994 | Thiombiano |
| 123 | Non disponible | Les défis de la scolarisation au Burkina Faso : démographie, défi d'équité | Éducation de base | Recherche | 1995 | Kaboré, I. <i>et al.</i> |
| 127 | Non disponible | Les éléments de la nouvelle politique d'éducation de base | Éducation de base | Consultation | Non précisé | SR |

Annexe 2. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par source

| N° | Source | Titre | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|--------------------------|---|--------------------------------|--------------------|-------------|----------------------------|
| 142 | Non disponible | Orientation des actions et esquisse de Programme de développement et de l'éducation de base pour les cinq prochaines années | Éducation de base | Consultation | Non précisé | SR |
| 145 | Non disponible | Participation active pour permettre une plus grande scolarisation des enfants | Éducation de base | Rapport | 1997 | |
| 148 | Non disponible | Plan de recherche stratégique | Supérieur | Consultation | Non précisé | CNRST |
| 154 | Non disponible | Politiques linguistiques et éducatives : quelques pistes pour sortir de l'impasse | Multi-sectoriel | Non disponible | 1998 | Barrau, D. |
| 182 | Non disponible | Quelles pédagogies pour les CEBNF « greffés » sur la CPAF ? présentation de quelques expériences | Éducation de base | Recherche | fev. 1997 | Belloncle, G. |
| 183 | Non disponible | Quelles stratégies pour l'enseignement primaire au Burkina Faso | Éducation de Base | Recherche | 1996 | Kaboré, P. |
| 188 | Non disponible | Rapport de l'audit organisationnel du ministère de l'enseignement Supérieur Secondaire et de la Recherche Scientifique | Supérieur | Consultation | juil-95 | Drabo, R. <i>et al.</i> |
| 200 | Non disponible | Réflexion sur les curricula en matière d'éducation à l'hygiène CP1/CP2 | Éducation de base | Recherche | 1995 | Nabakuré, I. |
| 203 | Non disponible | Rénovation des curricula de l'enseignement de base | Éducation de Base | Consultation | 1995 | Strawen, C. |
| 215 | Non disponible | Séminaire de revue à mi-parcours du projet Éducation IV | Multi-sectoriel | Rapport | 1995 | BPE |
| 221 | Non disponible | Système éducatif et multilinguisme au Burkina Faso : recueil d'articles | Éducation de base | Recueil d'articles | 1998 | Barrau, D. |
| 2 | PACEB | Actualisation des diagnostics organisationnels | Éducation de base | Consultation | 1996 | Pilon, D. F. <i>et al.</i> |
| 24 | PACEB | Davantage de filles à l'école | Éducation de base | Rapport | 1997 | MEBA |
| 36 | PACEB | Élaboration de plan d'action et de micro-projets pour la promotion de l'éducation des filles | Éducation de base | Rapport | 1999 | DPEF |
| 178 | PACEB | Projet de plan d'action | Éducation de base | Consultation | 1997 | SOFEG |
| 202 | PACEB | Renforcement de la DPEF | Éducation de base | Consultation | 1997 | Pilon, D. F. <i>et al.</i> |
| 54 | Particulier (individuel) | Étude multicentrique sur les comportements les causes et les connaissances sur le SIDA en milieu scolaire burkinabé | Éducation de base | Recherche | 1995 | |
| 98 | Particulier (individuel) | L'alphabétisation de la femme et ses implications socio-économiques | Éducation de base non formelle | Recherche | 1994 | Sanon, M. |
| 101 | Particulier (individuel) | L'éducation relative à l'environnement | Éducation de base | Guide/formation | 1998 | Boly, M. |
| 103 | Particulier (individuel) | L'enseignement de l'Arabe et de l'Islam en pays mosi | Éducation de base | Recherche | 1996 | |
| 120 | Particulier (individuel) | Le tabagisme des élèves des établissements secondaires du Burkina Faso à propos d'une enquête sur 12 provinces. | Secondaire | Recherche | 1994 | |

Annexe 2. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par source

| N° | Source | Titre | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|----------------------|--|--------------------------------|------------------------|------|------------------------------|
| 13 | PI | Atelier sur la qualité de l'éducation | Éducation de base | Rapport | 1997 | Plan international MEBA |
| 30 | PI | Éducation de base intégrée | Éducation de base | Non disponible | 1996 | Plan international |
| 46 | PI | Étude « Connaissances, attitudes et pratiques en éducation de base » | Éducation de base | Consultation | 1997 | Lefèvre, C. |
| 47 | PI | Étude « École et village idéals » | Éducation de base | Consultation | 1997 | Paré Ouédraogo, G. |
| 111 | PI | La problématique de l'enseignement de base au Burkina Faso | Éducation de base | Consultation | 1995 | Plan international |
| 152 | PI | Plan stratégique national de PI Burkina (Éducation) | Éducation de base | Consultation | 1998 | Ilboudo Kilwasser Kaboré |
| 59 | PNUD | Étude sur l'éducation préscolaire au Burkina Faso | Préscolaire | Recherche | 1996 | |
| 83 | PNUD | Examen à mi-décennie des progrès réalisés vers l'éducation pour tous au Burkina Faso | Éducation de base | Consultation | 1996 | Kaboré, B. <i>et al.</i> |
| 171 | PNUD | Programme multi-donateurs de développement des secteurs sociaux | Éducation de base | Consultation | 1995 | Diallo, I. J. |
| 187 | PNUD | Rapport de l'audit organisationnel du Ministère de l'enseignement de base | Éducation de base | Consultation | 1995 | Korgho, A <i>et al.</i> |
| 192 | PNUD | Rapport sur le développement humain durable au Burkina Faso | Éducation de base | Consultation | 1998 | PNUD |
| 204 | PNUD | Répertoire des études sectorielles et thématiques | Multi-sectoriel | Consultation | 1999 | Dondassé, J. <i>et al.</i> |
| 225 | PNUD | Troisième table ronde des partenaires au développement du Burkina Faso | Éducation de base | Non disponible | 1995 | Secrétariat général |
| 172 | PPREFFA | Programmes informels et de réinsertion destinés aux jeunes filles en ASS : les lacunes relatives aux questions d'équité et d'accès à l'éducation | Éducation de base | Programme de recherche | 1996 | PIM Masope |
| 74 | Projet Zanu/ PNUD | Évaluation de l'opération ZANU | Dév. communautaire | Consultation | 1997 | Kaboré, B. <i>et al.</i> |
| 21 | ROCARE | Complémentarité entre éducation formelle et éducation non formelle | Éducation de base non formelle | Recherche | 1997 | Ilboudo, K. E. <i>et al.</i> |
| 34 | SADAOC | Éducation, formation professionnelle et sécurité alimentaire | Multi-sectoriel | Communication | 1999 | Ilboudo, K. E. |
| 131 | SADAOC | Les politiques éducatives au Burkina Faso | Sectoriel | Recherche | 1998 | Ilboudo, K. E. |
| 160 | SNU | Programme conjoint Burkina Faso/ Système des Nations Unies | Éducation de base | Consultation | 1998 | SNU |
| 3 | UE | Amélioration de la formation dans les ENEP | Éducation de base | Consultation | 1997 | Potelle, J. <i>et al.</i> |
| 4 | UE | Amélioration sur les conditions de vie des maîtres en zones rurales | Éducation de base | Synthèse d'enquête | 1997 | Jacob, J. P. <i>et al.</i> |
| 6 | UE | Appui à la mise en place des structures déconcentrées au sein du MEBA | Éducation de base | Consultation | 1997 | SOFRECO |
| 19 | UE | Cartographie et démographie au service de la planification de l'éducation de base | Éducation de base | Rapport | 1997 | DGINA |

Annexe 2. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par source

| N° | Source | Titre | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|----------------|--|---------------------------------------|---------------------------------|----------|----------------------------|
| 35 | UE | Éduquer pour l'environnement à l'école | Éducation de base | Guide de conférence pédagogique | 1998 | Brandolin, J. Traoré, I. |
| 37 | UE | Élaboration des fiches de construction du matériel didactique pour les CP | Éducation de base | Rapport | 1996 | Potelle, J. Konseiga, D. |
| 58 | UE | Étude sur l'amélioration de la formation dispensée dans les ENEP | Éducation de base | Consultation | 1997 | Potelle, J. <i>et al.</i> |
| 61 | UE | Étude sur l'introduction de vivres locaux dans le projet cantines scolaires du MEBA | Éducation de base | Consultation | Oct.1995 | Ouédraogo, J. P. |
| 64 | UE | Étude sur la restructuration du programme cantine scolaire | Éducation de base | Consultation | 1999 | Ouédraogo, J. P. |
| 135 | UE | Matériaux pour servir à une histoire de l'alphabétisation au Burkina Faso | Éducation de base non textes formelle | Recueil de | 1997 | Belloncle, G. |
| 161 | UE | Programme d'appui au secteur de l'éducation de base 1999-2003 | Éducation de base | Prop. de financement | 1998 | Délégation UE |
| 164 | UE | Programme d'éducation VIII FED | Éducation de base | Dossier d'instruction | 1997 | Délégation UE |
| 195 | UE | Rationalisation de l'achat des fournitures scolaires dans l'école burkinabé | Éducation de base | Consultation | 1996 | Potelle, J. Konseiga, D. |
| 199 | UE | Réflexion sur l'intégration d l'éducation à l'environnement dans le système éducatif burkinabé | Éducation de base | Note technique | 1997 | Brandolin, J. |
| 226 | UE | Une éducation scientifique pour un million d'adolescents | Éducation de base | Consultation | 1997 | Belloncle, G. Napon, A. |
| 124 | UEPA | Les déterminants familiaux de la scolarisation en Afrique : cas du Burkina Faso | Éducation de base | Recherche | 1998 | Kaboré, I. <i>et al.</i> |
| 121 | UERD IRD FNUAP | Lecture des statistiques scolaires au Burkina Faso 1994-95 | Éducation de base | Recherche | 1997 | Barreteau, D. Yaro, Y. |
| 12 | UNESCO | Atelier sur l'analyse des relations genre | Éducation de base | Rapport | 1998 | CCEB |
| 28 | UNESCO | Droit des enfants et éducation des filles et développement | Éducation de base | Communication | 1997 | Houetto, G. I. Ouédraogo |
| 39 | UNESCO | Enquête préparatoire pour la réalisation d'un guide méthodologique sur les écoles à maître unique et les classes multigrades | Éducation de base | Recherche | 1994 | Sanou, B. |
| 40 | UNESCO | Enseignement secondaire : élément pour une évaluation | Secondaire | Consultation | 1994 | Cuenin, S. |
| 41 | UNESCO | Enseignement secondaire : diagnostic et plan d'action (tome 1) | Secondaire | Consultation | 1994 | DEP/MESSRS |
| 42 | UNESCO | Enseignement secondaire : diagnostic et plan d'action (tome 2) | Secondaire | Consultation | 1994 | DEP/MESSRS |
| 49 | UNESCO | Étude de cas de 5 types d'écoles communautaire | Éducation de base | Consultation | 1999 | Kibora L. <i>et al.</i> |
| 50 | UNESCO | Étude de cas sur le Burkina Faso | Éducation de base | Consultation | 1997 | Tiendrebéogo, A. |
| 75 | UNESCO | Évaluation de la relation élèves/maîtres avec un accent particulier sur le cas des filles au Burkina Faso | Éducation de base | Consultation | 1996 | DPEF |
| 90 | UNESCO | Identification des ONG en éducation de base | Éducation de base | Consultation | 1998 | Tiemtoré, E. <i>et al.</i> |

Annexe 2. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par source

| N° | Source | Titre | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|----------------------|--|--------------------------------|----------------|-----------|--------------------------------|
| 94 | UNESCO | Inventaire national des ressources pour la petite enfance au Burkina Faso | Éducation de base | Non disponible | 1996 | |
| 100 | UNESCO | L'éducation des parents et de la petite enfance au Burkina Faso | Éducation de base | Consultation | 1996 | Bogoré, R. G. |
| 153 | UNESCO | Planificateurs, administrateurs, pédagogues et développement des infrastructures | Éducation de base | Consultation | 1999 | Damiba, A. <i>et al.</i> |
| 168 | UNESCO | Programme de développement de l'enseignement de base et de l'alphabétisation | Éducation de base | Consultation | 1995 | BPE |
| 173 | UNESCO | Progrès dans l'éducation des filles et des femmes au Burkina Faso | Éducation de base | Consultation | 1997 | Houeto, G. L. Ouedraogo, M. |
| 193 | UNESCO | Rapport synthétique de l'atelier régional d'évaluation tenu à Dakar du 17-28/10/94 | Éducation de base | Rapport | Oct. 1994 | Niamégo, A. T. |
| 212 | UNESCO | Élimination de l'analphabétisme en Afrique | | | | |
| | | Séminaire atelier sur l'élaboration de modules de formation à l'intention des acteurs impliqués dans la scolarisation des filles | Éducation de base | Rapport | 1997 | Badini, <i>et al.</i> |
| 10 | UNESCO/ Allemagne | Atelier sous régional d'initiation des éducateurs aux techniques de communication | Multi-sectoriel | Rapport | 1995 | UNESCO |
| 33 | UNESCO/ IPE | Éducation et formation pour les déscolarisés | Éducation de base | Rapport | 1997 | Zoundi, T. P. |
| 213 | UNESCO/ IPD-AOS | Séminaire de formation sur le cycle du projet et la sensibilisation à la problématique de la scolarisation des jeunes filles | Multi-sectoriel | Rapport | 1995 | SR |
| 86 | UNESCO/II PE | Formation des jeunes en milieu rural et développement local | Éducation de base | Rapport | 1997 | Ouedraogo Boukaré |
| 208 | UNESCO/ UNEVOC | Rôle de l'enseignement technique et professionnel dans le système éducatif burkinabé et dans le développement national | Secondaire | Rapport | 1995 | MESSRS |
| 17 | UNICEF | Bibliographie annotée sur les recherches relatives à l'éducation des filles | Sectoriel | Consultation | 1998 | Tamini, D. F. |
| 26 | UNICEF | Deuxième phase projet écoles satellites : évaluation 10 mois après son lancement dans l'Est du Burkina Faso | Éducation de base | Consultation | 1998 | Koraire, R. <i>et al.</i> |
| 31 | UNICEF | Éducation de base non formelle : « Espace d'entraide communautaire » | Éducation de base non formelle | Non disponible | 1997 | MSA |
| 38 | UNICEF | Élément de stratégie d'opérationnelisation du service de promotion de la scolarisation des filles | Éducation de base | Consultation | 1995 | Zévounou, I. |
| 48 | UNICEF | Étude coût-efficacité de l'éducation de base au Burkina Faso | Éducation de base | Consultation | 1994 | Wetta, C. Ilboudo, K. E. |
| 55 | UNICEF | Étude pour le réajustement des CEBNF par le développement des approches des curricula plus adaptés | Éducation de base non formelle | Consultation | 1995 | Heinen, H. <i>et al.</i> |
| 56 | UNICEF | Étude pour le réajustement des CEBNF par le développement des approches et des curricula plus adaptés | Éducation de base non formelle | Consultation | 1998 | Heinin, H. Wetta <i>et al.</i> |

Annexe 2. Études sur l'éducation au Burkina Faso, par source

| N° | Source | Titre | Sous-secteur | Catégorie | Date | Auteurs |
|-----|------------------|--|--------------------------------|----------------|------|---------------------------------------|
| 62 | UNICEF | Étude sur la chaîne du livre (ES, CEBNF) | Éducation de base non formelle | Consultation | 1998 | Bassole, T. B. <i>et al.</i> |
| 63 | UNICEF | Étude sur la consolidation des écoles satellites pour l'amélioration de l'enseignement de base au Burkina Faso | Éducation de base | Consultation | 1998 | Bary Traoré, M. <i>et al.</i> |
| 67 | UNICEF | Étude sur les déperditions scolaires liées aux grosses à l'école primaire | Éducation de base | Consultation | 1995 | Projet F. et S. |
| 70 | UNICEF | Études monographiques des provinces et sites d'accueil du projet tome 2 du Zounndwéogo | Éducation de base | Non disponible | 1995 | P.P.I. Burkina (E.R.P.A.D) |
| 71 | UNICEF | Études monographiques des provinces et sites d'accueil du projet tome 1 province de la Comoé | Éducation de base | Non disponible | 1995 | E.R.PAD/ P.P.I. Burkina |
| 104 | UNICEF | L'intégration des élèves des écoles satellites dans les écoles classiques | Éducation de base non formelle | Consultation | 1998 | Ouédraogo, D. <i>et al.</i> |
| 119 | UNICEF | Le système non formel de garde des enfants de 0 à 6 ans au Burkina Faso | Pré-scolaire | Consultation | 1995 | BESCOF (Bur. Étude) |
| 129 | UNICEF | Les méthodes d'apprentissage du français à partir des langues nationales au Burkina Faso | Éducation de base | Consultation | 1995 | Dialla, B. |
| 130 | UNICEF | Les ONG intervenant en éducation | Éducation de base | Consultation | 1994 | MEBA |
| 136 | UNICEF | Minimum éducatif et résistance à la scolarisation des filles. | Éducation de base | Consultation | 1994 | Tamini, D. F. Badini |
| 175 | UNICEF | Projet d'informatisation des services des études et de la planification du MEBA | Éducation de base | Rapport | 1998 | Sinaré, T. <i>et al.</i> |
| 176 | UNICEF | Projet de construction des écoles satellites et des CEBNF | Éducation de base non formelle | Projet | 1997 | Compaoré, P. |
| 189 | UNICEF | Rapport de la réunion interne d'experts nationaux et internationaux sur l'éducation de base au Burkina Faso | Éducation de base | Rapport | 1994 | SR |
| 27 | UNICEF UNESCO | Droit de l'enfant, éducation des filles et développement | Éducation de base | Communication | 1997 | Tiendrébéogo, A. |
| 52 | UNICEF/PI | Étude du milieu en vue de la mise en œuvre du Projet de création d'ES et de CEBNF | Éducation de base | Consultation | 1994 | Zemba, P. Badini, A. Traoré, D. |
| 92 | UNICEF- PNUD | Initiative 20/20 au Burkina Faso | Éducation de base | Non disponible | 1998 | PNUD- UNICEF |

3. Classement des études sélectionnées par ordre alphabétique

| N° | Statut de l'étude | Titre | Source | Catégorie | Date | Sous-secteur | Auteurs |
|----|-------------------|--|------------------------|--------------|------|--------------------------------|---------------------------------------|
| 1 | EER(1) | Actes des États généraux de l'éducation | MEBA/ MERSS | Rapport | 1994 | Sectoriel | MEBA/ MESSRS |
| 15 | ESE(1) | Auto-évaluation assistée de l'impact des formations en gestion des organisations paysannes | Coopération suisse | Consultation | 1999 | Éducation de base non formelle | Thiombiano, R. B. <i>et al.</i> |
| 41 | EER(2) | Enseignement secondaire : diagnostic et plan d'actIon (tome 1) | UNESCO | Consultation | 1994 | Secondaire | DEP/ MESSRS |
| 45 | ESE(2) | État des lieux de l'éducation non formelle au Burkina Faso | ADEA/ GTENF | Consultation | 1999 | Éducation de base non formelle | APENF |
| 48 | EER(3) | Étude coût efficacité de l'éducation de base Burkina | UNICEF | Consultation | 1994 | Éducation de base | Wetta, C. Ilboudo, K. E. |
| 49 | EER(4) | Étude de cas de 5 types d'écoles communautaires | UNESCO | Consultation | 1999 | Éducation de base | Kibora, L. <i>et al.</i> |
| 52 | ESE(3) | Étude du milieu en vue de la mise en œuvre du Projet de création d'ES et de CEBNF | UNICEF/ PI | Consultation | 1994 | Éducation de base | Zemba, P. Badini, A. Traoré, D. |
| 55 | EER(5) | Étude pour le réajustement des CEBNF par le développement des approches et des curricula plus adaptés | UNICEF | Consultation | 1998 | Éducation de base non formelle | Heinin, H. Wetta <i>et al.</i> |
| 57 | ESE(4) | Étude prospective/bilan de l'éducation en Afrique : accès et qualité de l'éducation : cas du Burkina Faso | ADEA | Recherche | 1999 | Sectoriel | Coulibaly <i>et al.</i> |
| 58 | EER(9) | Étude sur l'amélioration de la formation dispensée dans les ENEP | UE | Consultation | 1997 | Éducation de base | Potelle, J. <i>et al.</i> |
| 60 | ESE(6) | Étude sur l'éducation préscolaire au Burkina Faso | PNUD | Recherche | 1996 | Préscolaire | Bogoré, G. R. |
| 63 | EER(7) | Étude sur la consolidation des écoles satellites pour l'amélioration de l'enseignement de base au Burkina Faso | UNICEF | Consultation | 1998 | Éducation de base | Bary Traoré, M. <i>et al.</i> |
| 64 | EER(8) | Étude sur la restructuration du programme cantine scolaire | UE | Consultation | 1999 | Éducation de base | Ouédraogo, J. P. |
| 65 | EER(6) | Étude sur la scolarisation des filles au Burkina Faso | BE | Recherche | 1995 | Éducation de base | Sanou, F. |
| 67 | ESE(7) | Étude sur les déperditions scolaires liées aux grosses à l'école primaire | UNICEF | Consultation | 1995 | Éducation de base | Projet F. et S. |
| 73 | EER(11) | Évaluation de l'impact de l'ENEP dans l'amélioration la qualité de l'enseignement | Ambassade des Pays-Bas | Consultation | 1999 | Éducation de base | Barry, H. <i>et al.</i> |
| 75 | EER(10) | Évaluation de la relation élèves/ maîtres avec un accent particulier sur le cas des filles au Burkina Faso | UNESCO | Consultation | 1996 | Éducation de base | DPEF |
| 77 | EER(12) | Évaluation des activités d'alphabétisation URC/Bam | Coopération suisse | Consultation | 1999 | Éducation de base non formelle | Ouédraogo, A. R. |

Annexe 3. Études sélectionnées par ordre alphabétique

| N° | Statut de l'étude | Titre | Source | Catégorie | Date | Sous-secteur | Auteurs |
|-----|-------------------|---|--------------------------------|--------------|------|---------------------------------|--------------------------------------|
| 78 | ESE(7) | Évaluation des capacités institutionnelles, organisationnelles et de gestion du MEBA pour la mise en œuvre du plan décennal | BM | Consultation | 1998 | Éducation de base | Ouattara, Y. <i>et al.</i> |
| 79 | ESE(8) | Évaluation des programmes d'alphabétisation | Coopération Suisse | Consultation | 1994 | Éducation de base non formelle | Badini, Ilboudo, K. E. <i>et al.</i> |
| 90 | EER(15) | Identification des ONG en éducation de base | UNESCO | Consultation | 1998 | Éducation de base | Tiemtoré, E. <i>et al.</i> |
| 93 | ESE(9) | Intervention des partenaires techniques et financiers dans l'éducation de base | BM/ Ambassade des Pays Bas | Consultation | 1999 | Éducation de base | Belemkoabga P. R. <i>et al.</i> |
| 107 | EER(13) | La faisabilité économique et financière du Plan décennal de développement de l'éducation de base | BM/BPE | Consultation | 1998 | Éducation de base | Ilboudo, K. E. <i>et al.</i> |
| 108 | EER(14) | La formation du personnel enseignant et du personnel d'encadrement | BPE | Consultation | 1995 | Éducation de base | Conombo, T. E. <i>et al.</i> |
| 113 | ESE(12) | La qualité de l'éducation de base au Burkina Faso : Analyse critique et éléments d'une stratégie d'amélioration | BM | Consultation | 1998 | Éducation de base | Badini, A. <i>et al.</i> |
| 116 | ESE(14) | La violence sexuelle contre les jeunes filles en milieu scolaire | Ambassade des Pays-Bas | Consultation | 1994 | Éducation de base et secondaire | Jousset, H. Ouédraogo <i>et al.</i> |
| 130 | ESE(10) | Les ONG intervenant en éducation | UNICEF | Consultation | 1994 | Éducation de base | MEBA |
| 134 | EER(16) | Loi d'orientation de l'éducation adoptée par l'ADP le 9/5/96 | MESSRS | Autres | 1996 | Sectoriel | MESSRS |
| 147 | EER(18) | Plan de développement de l'enseignement post-primaire au Burkina Faso 1996-2005 | MESSRS | Recherche | 1995 | Éducation de base et secondaire | MESSRS |
| 149 | ESE(11) | Plan décennal de développement de l'éducation de base au Burkina Faso : Scolarisation et alphabétisation des adultes | BM/BPE | Consultation | 1997 | Éducation de base | Sanou, N. <i>et al.</i> |
| 151 | EER(17) | Plan stratégique décennal 1997-2006 de l'éducation | BM/BAD | Recherche | 1997 | Sectoriel | MEBA/ MESSRS |
| 153 | EER(19) | Planificateurs, administrateurs, pédagogues et développement des infrastructures | UNESCO | Consultation | 1999 | Éducation de base | Damiba, A. <i>et al.</i> |
| 160 | EER(20) | Programme conjoint Burkina Faso/Système des Nations Unies | SNU | Consultation | 1998 | Éducation de base | SNU |
| 204 | ESE(13) | Répertoire des études sectorielles et thématiques | PNUD | Consultation | 1999 | Multi-sectoriel | Dondassé, J. <i>et al.</i> |
| 220 | EER(21) | Système d'information statistiques sur les dépenses d'éducation | Coopération française | Consultation | 1996 | Sectoriel | Ilboudo, S. <i>et al.</i> |
| 222 | EER(22) | Tableau de bord de l'enseignement primaire 1997-98 | Coopération française/ PAEB | Recherche | 1999 | Éducation de base | Services des Stat MEBA |
| 223 | EER(23) | Table ronde des bailleurs de fonds sur le développement des secteurs sociaux | PNUD | Rapport | 1998 | Multi-sectoriel | Secrétariat général |

4. Études sélectionnées ayant fait l'objet de résumé et d'entretien (EER)

Actes des États généraux de l'éducation

| | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Sectoriel |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de colloque |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | MEBA/MESSRS (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | 1994 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | MEBA/MESSRS |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | MEBA/MESSRS |

| | |
|----------------------------------|---|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | <p>Le système éducatif burkinabé, dans tous ses sous-secteurs d'enseignement, est confronté à d'énormes difficultés. Des efforts considérables sont déployés par l'État et les partenaires au développement, mais leurs effets sont constamment réduits par plusieurs facteurs que sont la forte demande en éducation, un taux élevé de déperdition scolaire et une efficacité externe médiocre. Une recherche de solution s'imposait. Ainsi les États généraux de l'éducation qui se sont tenus du 5 au 10 septembre 1994 à Ouagadougou ont procédé, à travers huit commissions, à la détermination de solutions pouvant résoudre d'une manière structurelle et durable la crise actuelle du système éducatif burkinabé.</p> |
| 7. OBJECTIFS : | <p><i>Énoncé</i> : Les Actes des États généraux de l'éducation ont pour objectifs d'identifier les thérapeutiques les plus appropriées au système éducatif burkinabé dans tous ses sous-secteurs d'enseignement et de mesurer l'opérationnalité par la définition de la posologie la plus adaptée.</p> <p><i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : La résolution du problème de la crise du système éducatif est une préoccupation de premier ordre et tous les remèdes doivent être trouvés pour y arriver. L'atteinte de ces objectifs apporterait un changement qualitatif dans le système éducatif.</p> |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | <p>Un diagnostic poussé a permis aux États généraux de dégager des centres d'intérêt pertinents concernant, la situation des apprenants à tous les niveaux d'enseignement du système éducatif, d'une part, et le rôle des acteurs de l'éducation que sont, le personnel enseignant, les parents d'élèves et l'État, d'autre part. Il a aussi été question de revaloriser des langues nationales considérées comme une nécessité vitale pour le peuple burkinabé.</p> |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <p>Plusieurs types de recommandations ont été formulés, concernant notamment l'enseignement de base, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.</p> <p><i>Résumé des recommandations</i> : Elles touchent les différents sous-secteurs d'enseignement et leurs problèmes spécifiques.</p> <p><i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : Elles sont multiples et englobent toutes les actions susceptibles d'améliorer la qualité interne et externe de l'éducation.</p> |

10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : *Adéquation entre conclusions et objectifs fixés* : Avec les résultats de ces États généraux de l'éducation, les décideurs et acteurs du système éducatif burkinabé peuvent concevoir un tableau de bord pertinent dans tous les sous-secteurs.
Actualité des données : Les données sont actuelles. Elles s'appuient sur l'état des lieux du système à partir de débats entre les différents acteurs.
Nature du travail : Les Actes des États généraux résultent de la synthèse de débats entre acteurs durant plusieurs jours et de la compilation des données existantes.
Effort d'analyse : Un effort a été fait dans le diagnostic de la situation, dans l'argumentation et dans les recommandations.
Existence et pertinence d'une revue de littérature : Le rapport n'en contient pas. Ce type d'exercice n'est pas approprié.
Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données : Ce type d'exercice n'est pas approprié pour ce genre d'étude.
Bibliographie : Le rapport n'en contient pas.
11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE : Les Actes des États généraux de l'éducation font suite à des recommandations du Conseil supérieur de l'éducation et des différents colloques sur l'éducation.
12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS : *Initiateur(s) du thème* : Le Conseil supérieur de l'éducation a mis en place « une commission thème » qui a été chargée d'élaborer le document de travail des États généraux.
Rédacteur(s) des TDR : Ils ont été élaborés par l'administration des deux ministères (MEBA et MESSRS).
Suivi de l'exécution de l'étude : Les deux secrétaires généraux (MESSRS/MEBA) ont été chargés du suivi des travaux.
13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : Tous les bailleurs ont été impliqués et ont suivi de très près l'élaboration des travaux des États généraux.
14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : Un Comité national d'organisation a été créé pour coordonner les concertations entre les différents partenaires impliqués.
15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE : Le Conseil supérieur de l'éducation a validé les documents de travail élaborés par le Comité national d'organisation.
16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION : Il y a eu une bonne diffusion auprès des partenaires et des différentes structures des départements de l'éducation (MEBA/MESSRS).

Enseignement secondaire : diagnostic et plan d'action

| | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Enseignement secondaire |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Étude |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ (S) : | DEP/MESSRS (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Septembre 1994 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | MESSRS |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | MESSRS |

| | |
|---------------------------------------|--|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Face aux multiples difficultés rencontrées par le MESSRS dans la gestion de l'enseignement secondaire, les responsables ont jugé nécessaire de passer en revue le fonctionnement du sous-secteur afin d'en établir un diagnostic et de définir un plan d'action. |
| 7. OBJECTIFS : | <p><i>Énoncé</i> : Les objectifs dégagés sont nombreux : définition des finalités, contrôle de l'expansion du système, amélioration de la qualité de l'enseignement et résolution des contraintes financières.</p> <p><i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : Les échanges organisés au sein du MESSRS permettent de repérer les problèmes cruciaux de l'enseignement secondaire et de faire des propositions concrètes en vue d'améliorer le fonctionnement du sous-secteur.</p> |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | Le diagnostic permet de retenir les conclusions suivantes : l'enseignement secondaire connaît une importante croissance des effectifs, un coût unitaire élevé, de nombreuses disparités et une faible efficacité du système. Pour lever toutes ces contraintes, un plan d'action est proposé. |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <p><i>Résumé</i> : Les recommandations sont les suivantes : favoriser l'enseignement technique, veiller à une meilleure répartition des établissements à travers le pays, trouver de nouveaux financements pour l'enseignement secondaire, créer des filières d'apprentissage, veiller à la formation des enseignants et rénover les programmes.</p> <p><i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : Ces recommandations prennent en compte les grands problèmes soulevés. Les résultats de cette étude ont guidé les réflexions pour l'élaboration du projet d'enseignement post-primaire.</p> |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <p><i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Au regard des recommandations qui sont faites, on constate que les propositions vont dans le sens de la résolution des problèmes de l'enseignement secondaire.</p> <p><i>Actualité des données</i> : L'étude utilise des données récentes (les dernières sont de 1993), mais s'appuie également sur des données historiques.</p> <p><i>Nature du travail</i> : Les auteurs utilisent le terrain et l'analyse documentaire. L'étude a utilisé les données qui existent déjà au niveau du MESSRS. Un travail de terrain a ensuite permis d'atteindre les grandes branches du Ministère.</p> <p><i>Effort d'analyse</i> : Il existe un effort dans la présentation de la situation de l'enseignement post-primaire, mais les propositions pourraient être plus pertinentes.</p> |

- Existence et pertinence d'une revue de littérature* : Il n'y en a pas.
Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données : La méthode de collecte utilisée est sélective. Pour une meilleure qualité d'analyse, la collecte aurait pu s'étendre à un public plus large.
Bibliographie : Il existe une bibliographie assez fournie qui se limite au sous-secteur de l'enseignement secondaire.
11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE : C'est à l'issue d'un atelier sur l'enseignement secondaire que l'idée de l'étude est née. La DEP/MESSRS fut mandatée pour réfléchir sur l'organisation pratique de cette étude.
12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS :
Initiateur(s) du thème : DEP/MESSRS.
Rédacteur(s) des TDR : DEP/MESSRS.
Suivi de l'exécution de l'étude : DEP/MESSRS.
13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : Cela n'a pas été jugé nécessaire dans la mesure où c'était une initiative du Ministère.
14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : Cela n'a pas été jugé nécessaire dans la mesure où il s'agissait d'une initiative interne au Ministère.
15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE : A la fin de l'étude, le MESSRS a organisé un atelier d'évaluation. L'atelier a réuni seulement les membres du Ministère. Ni les autres ministères ni les partenaires au développement n'ont été invités à cet atelier.
16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION : La diffusion s'est faite seulement au niveau du MESSRS.

Étude coût-efficacité de l'éducation de base au Burkina Faso

| | |
|--------------------------------|--|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Wetta, C. ; Ilboudo, K. E. (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Août 1994 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | UNICEF |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | Non précisée |

| | |
|---------------------------------------|--|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | L'analyse du système éducatif du Burkina Faso révèle qu'il y a des problèmes d'expansion dont il faut rechercher les causes sur les politiques éducatives et également les autres raisons pour lesquelles la sous-scolarisation a une telle ampleur. Cette consultation met l'accent sur l'enseignement de base. |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : L'étude devait diagnostiquer la situation d'ensemble de l'éducation de base et rechercher les voies et moyens pour réduire, voire éliminer la sous-scolarisation, les coûts financiers des politiques engagées, les possibilités de réduction des coûts unitaires et les moyens pour une gestion efficace du système. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | Les mesures sur la réduction des coûts ont permis une augmentation du taux de scolarisation de 15,75 % en 1981-1982 et 24,44 % en 1987-1988. Malgré tout, le taux de scolarisation reste bas (30,69 %) en 1991-1992. Ces contre performances peuvent s'expliquer par un manque de suivi de certaines mesures d'application mal ciblées. On constate aussi une disparité entre zone et sexe, et les coûts unitaires sont élevés. Le poids des dépenses en personnel sur le budget est très élevé alors que celui des dépenses d'investissement est réduit. |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <i>Résumé</i> : Les recommandations principales concernent la réduction des coûts unitaires, le renforcement des capacités institutionnelles, des mesures pour l'amélioration de l'accès au réseau scolaire et l'efficacité interne et la qualité du service éducatif. Pour ce faire, il faut renforcer les structures, la formation en matière de gestion, créer des structures de suivi des politiques et programmes et réduire les coûts unitaires. |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <i>Actualité des données</i> : Les données utilisées sont des données secondaires, mais très actuelles et fouillées. <i>Nature du travail</i> : Analyse de données secondaires. <i>Effort d'analyse</i> : La démarche des auteurs est très rigoureuse. Les auteurs ont répondu aux questions de recherche et aux objectifs par ailleurs clairement formulés, et testé les hypothèses, au demeurant, bien posées. <i>Existence et pertinence d'une revue de littérature</i> : Une revue de littérature complète a été faite, mettant l'accent sur les politiques éducatives. Elle constitue un chapitre à part entière. <i>Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données</i> : Le document ne mentionne pas de méthodologie particulière de collecte, sinon une série de tableaux dont la présentation répond aux exigences du modèle utilisé (le logiciel SIMEDUC a servi aux projections). |

- Les auteurs ont utilisé des indicateurs très classiques, mais pertinents, en matière de diagnostic de l'éducation. Cette analyse a inspiré beaucoup d'autres études.
Bibliographie : Le texte comporte une bibliographie très fournie et très actuelle, bien ciblée sur les questions traitées.
11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE :
Le choix du thème est le résultat de concertation entre l'État et l'UNICEF, et s'inscrit dans la logique de la recherche des voies et moyens pour l'éducation pour tous.
12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS :
Initiateur(s) du thème : Le thème a été initié par l'UNICEF suite à l'étude Jarousse et Mingat, à la Conférence de Jomtien et aux difficultés rencontrées par le Gouvernement burkinabé pour scolariser les enfants étant donné les coûts élevés de cette scolarisation.
Rédacteur(s) des TDR : Un projet de document a été fourni par l'UNICEF, amendé conjointement par les consultants et par l'État.
Suivi de l'exécution de l'étude : Le suivi a été fait sous forme d'un partenariat : État, UNICEF-siège et UNICEF-Ouagadougou. Le travail a été fait en étroite collaboration avec le Gouvernement burkinabé et l'UNICEF qui ont mis en place un comité de suivi de l'étude. Les consultants ont bénéficié de l'appui d'un assistant de recherche provenant du MEBA.
13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :
Il y a eu concertation entre l'État et l'UNICEF dans le choix du thème, la rédaction des TDR et l'exécution de l'étude.
14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :
Comme pour beaucoup d'autres études, la concertation a été plutôt faite avec l'État qu'avec les partenaires techniques et financiers.
15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE :
Le rapport provisoire a été discuté lors d'un séminaire atelier organisé conjointement entre le MEBA et l'UNICEF les 7, 8 et 9 février 1994, et a vu la participation des DPEBA et de certains cadres du MEBA.
16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION :
Degré de diffusion : Après le dépôt du rapport en quelques exemplaires par les consultants, l'UNICEF a procédé à sa remise au gouvernement et à sa large diffusion. Il a été traduit en anglais par le siège et diffusé. Le document a été apparemment bien diffusé puisqu'on l'a retrouvé dans six centres de documentation et auprès de particuliers.
Degré d'utilisation : Le document est apparemment très utilisé puisqu'il est cité dans presque toutes les autres études qui ont été réalisées après. Les conclusions semblent avoir inspiré beaucoup de politiques dans le cadre de l'éducation pour tous, en particulier la recherche de nouvelles formules d'éducation à moindre coût.

Étude de cas de cinq types d'écoles communautaires au Burkina Faso

| | |
|---------------------------------------|--|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Enseignement de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Kibora, L. ; Napon, A. ; Batiana/Onadja, A. ; Belemkoabga P. R. (consultants nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Février 1999 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | UNESCO |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | UNESCO |
| <hr/> | |
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Les écoles communautaires ont été créées pour trouver des solutions aux problèmes des groupes défavorisés. Dans la perspective d'améliorer ce qui existe, comment peut-on envisager la transformation des écoles communautaires en des communautés d'apprentissage ouvert ? |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : Il s'agit de faire des suggestions capables de soutenir la mise en place d'un apprentissage tout au long de la vie en amenant l'individu à vivre en parfaite harmonie avec son environnement. <i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : La réalisation de l'objectif devrait permettre d'apporter une grande contribution au problème crucial de l'éducation au Burkina Faso. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | L'étude passe en revue cinq types d'écoles communautaires et se penche sur leur impact social. Les conclusions exposent les insuffisances de ces écoles au niveau de la participation effective des populations, des programmes, du matériel didactique et de la formation des formateurs. |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <i>Résumé</i> : Les recommandations portent sur l'efficacité interne de la formation de base, la participation communautaire, la pertinence de l'apprentissage. Il existe également des propositions concernant une meilleure organisation des ES/CEBNF. <i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : Les recommandations prennent en compte les grands problèmes soulevés. L'étude devrait permettre aux différents partenaires, dont l'UNESCO, de mieux situer désormais leurs interventions en faveur des écoles satellites et des Centres d'éducation de base non formelle (ES/CEBNF). |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Les recommandations vont dans le sens d'une meilleure conception des écoles communautaires au profit des populations les plus démunies. <i>Actualité des données</i> : Les données les plus récentes sont de 1996-1997. <i>Nature du travail</i> : Travaux de terrain dans les provinces du Gourma, de l'Oubritenga, du Bazèga, de la Comoé et de la Léraba. <i>Effort d'analyse</i> : Les auteurs font preuve d'un bon esprit critique. Les efforts d'analyse aboutissent à des propositions intéressantes qui permettent de réorienter l'esprit des écoles communautaires. <i>Existence et pertinence d'une revue de littérature</i> : Ce document n'en comporte pas. |

- Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données :* Il existe une démarche méthodologique claire. Les consultants utilisent la méthode accélérée de recherche participative (MARP) et l'évaluation communautaire accélérée pour mesurer la participation communautaire.
- Bibliographie :* L'étude comporte une bibliographie bien fournie qui fait le tour des écrits sur les ES et les CEBNF.
11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE :
- L'initiative est commune au MEBA et à l'UNESCO. Cette étude a été initiée afin de mieux situer les domaines d'intervention de l'UNESCO dans le projet des écoles communautaires.
12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS :
- Initiateur(s) du thème :* Partenariat DEP/MEBA et UNESCO.
Rédacteur(s) des TDR : Partenariat DEP/MEBA et UNESCO.
Suivi de l'exécution de l'étude : Partenariat DEP/MEBA et UNESCO.
13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :
- Il y a eu une concertation entre l'UNESCO et le MEBA.
14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :
- Il y a eu une concertation lors de la restitution.
15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE :
- À la fin de l'étude, un atelier de restitution a été organisé auquel ont pris part tous les partenaires intéressés par les écoles communautaires.
16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION :
- L'étude a suffisamment été diffusée. Tous les participants en ont reçu un exemplaire par courrier.

Étude pour le réajustement des Centres d'éducation de base non formelle (CEBNF) par le développement des approches et des curricula plus adaptés

| | |
|--------------------------------|--|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Enseignement de base non formel |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Touré, M. ; Barry, J. ; Wetta, C. (experts nationaux) ; Heinein, H. (expert international) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Juin 1998 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | UNICEF |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | UNICEF |

| | |
|---------------------------------------|---|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | En partant du constat que les CEBNF privilégient la formation théorique à la formation professionnelle, l'étude se penche sur la question du réajustement des CEBNF dans la perspective d'un meilleur rendement. |
| 7. OBJECTIFS : | <p><i>Énoncé</i> : Les objectifs de l'étude sont d'harmoniser et d'adapter les contenus des programmes afin de rapprocher la formation de l'auto-emploi pour une meilleure intégration des apprenants dans leur milieu.</p> <p><i>Pertinence des objectifs par rapport aux besoins éducatifs</i> : Les objectifs visés sont pertinents car les questions soulevées autour du fonctionnement des CEBNF méritent qu'on se penche sur cette innovation.</p> |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | Le diagnostic permet de retenir que le fonctionnement des CEBNF n'est pas conforme au projet initial. Les difficultés d'ordre financier ne permettent pas de respecter les prévisions du projet et, par conséquent, le type de formation préconisée. |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <p><i>Résumé</i> : Les recommandations portent sur le réajustement de l'âge de recrutement, le maintien du recrutement biennal, la priorité du recrutement pour les analphabètes et les déscolarisés précoces, la révision des matières enseignées et les efforts d'équipement des CEBNF.</p> <p><i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : Les recommandations sont pertinentes par rapport aux problèmes posés. La prise en compte des recommandations proposées devrait permettre aux CEBNF d'être plus efficaces et crédibles.</p> |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <p><i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Les recommandations sont pertinentes car elles vont dans le sens du réajustement des CEBNF.</p> <p><i>Actualité des données</i> : Les auteurs utilisent des données qui couvrent la période 1995-1997.</p> <p><i>Nature du travail</i> : En plus de la documentation, les consultants ont réalisé un travail de terrain auprès des CEBNF existants.</p> <p><i>Effort d'analyse</i> : Il existe un réel effort d'analyse qui prend en compte les problèmes soulevés lors du travail de terrain.</p> <p><i>Existence et pertinence d'une revue de littérature</i> : L'étude n'en comporte pas.</p> <p><i>Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données</i> : Il existe des méthodes de collecte et d'analyse des données, mais elles pourraient être améliorées.</p> |

Annexe 4. Études résumées avec entretiens

| | |
|---|---|
| | <p>En effet, une meilleure implication des bénéficiaires aurait permis de prendre en compte des préoccupations spécifiques. <i>Bibliographie</i> : L'étude comporte une bibliographie bien fournie.</p> |
| 11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE : | <p>L'initiative est commune au MEBA et à l'UNICEF. Les concertations ont abouti au lancement d'une étude pour situer les forces et les faiblesses des CEBNF.</p> |
| 12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS : | <p><i>Initiateur(s) du thème</i> : Partenariat DEP/MEBA et UNICEF. <i>Rédacteur(s) des TDR</i> : Partenariat DEP/MEBA et UNICEF. <i>Suivi de l'exécution de l'étude</i> : Partenariat DEP/MEBA et UNICEF.</p> |
| 13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : | <p>Il y a eu concertation entre l'UNICEF et le MEBA.</p> |
| 14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : | <p>La concertation a eu lieu à la fin de l'étude, lors d'un atelier de restitution qui a réuni les experts du MEBA et de l'UNICEF, de même que les autres partenaires impliqués dans les CEBNF.</p> |
| 15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE : | <p>A la fin de l'étude, les critiques ont permis de finaliser le document et de le diffuser.</p> |
| 16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION : | <p>La diffusion s'est faite par courrier à tous les partenaires et ministères impliqués dans le projet des CEBNF.</p> |

Étude sur la consolidation des écoles satellites (ES) pour l'amélioration de l'enseignement de base au Burkina Faso

| | |
|---------------------------------|---|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ (S) : | Barry née Traoré, M. ; Badini, A. ; Sanou, O. ; Kaboré, P. (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | 1998 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | MEBA |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | UNICEF |

| | |
|---------------------------------------|--|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Les écoles satellites ont été lancées en 1995. En tant que nouvelles structures, elles peuvent connaître des difficultés d'insertion sociale et de fonctionnement. D'où l'idée de faire cette évaluation pour surmonter les éventuels problèmes et faciliter ainsi leur consolidation. |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : Il s'agit de mettre en exergue les dysfonctionnements internes et externes éventuels ou probables à la mise en œuvre des écoles satellites et de faire des propositions pour les améliorer. <i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : L'évaluation à mi-parcours est une préoccupation légitime et justifiée, dans la mesure où il s'agit d'une innovation pour laquelle on ignore l'accueil réel par les populations après l'étude de faisabilité. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | L'étude a permis de rendre compte de la pertinence de l'expérience des ES et de leurs composantes curriculaires, méthodologiques, du bilinguisme et de la participation communautaire de base. Son extension est donc justifiée et la perspective qu'elle serve de creuset à la nouvelle école burkinabé se précise et s'impose. |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <i>Résumé</i> : Augmenter le nombre d'écoles satellites compte tenu de leurs effets positifs, doter les écoles satellites d'infrastructures et de matériels appropriés, prendre en compte les préoccupations et les questionnements des enseignants, et mettre en place un système de suivi dans les écoles satellites. <i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : Au regard du diagnostic qui a été effectué, on peut dire que les recommandations sont pertinentes. Certaines d'entre elles méritent cependant d'être revues pour améliorer leur opérationnalité (prise en compte du questionnement des enseignants par exemple). |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Les conclusions et recommandations répondent aux soucis soulevés dans le diagnostic. Ces recommandations ont d'ailleurs été mises en œuvre. <i>Actualité des données</i> : Les dernières données datent de 1995, date de démarrage du projet. <i>Nature du travail</i> : Il s'agit d'un travail de compilation et de terrain à la fois. L'enquête de terrain a été effectuée par un spécialiste en éducation (pédagogue). |

- Effort d'analyse* : Il y a eu un sérieux effort de diagnostic des problèmes et de propositions de solutions de la part des auteurs.
Existence et pertinence d'une revue de littérature : Ce travail n'en comporte pas.
Existence et pertinence des méthodes de collecte et d'analyse des données : Des entretiens ont permis de mettre en évidence les problèmes que rencontrent les écoles satellites.
Bibliographie : Le document n'en contient pas.
11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE :
- Après trois années d'exécution, il a paru nécessaire de faire une évaluation des acquis (ou apprentissages) des élèves pour la suite de leur scolarité. L'idée est venue d'une concertation entre les responsables nationaux du projet et l'UNICEF.
12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS :
- Initiateur(s) du thème* : L'UNICEF, en partenariat avec le MEBA (responsable du projet et responsable administratif : DEP, DGIPB), a eu l'initiative de l'étude.
Rédacteur(s) des TDR : L'UNICEF a rédigé la première version des TDR, mais ils ont été amendés par les responsables administratifs et les responsables du projet.
Suivi de l'exécution : L'organisation matérielle et le suivi de l'exécution ont été assurés par la DEP du MEBA.
13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :
- Une concertation a bien eu lieu. Les propositions ont été formulées par l'UNICEF et les responsables du projet ES/CEBNF. Ces propositions ont été amendées par les responsables administratifs du projet.
Le MEBA a proposé l'équipe chargée de l'étude. Proposition approuvée par l'UNICEF.
14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :
- Il n'y a pas eu de concertation entre partenaires avant la proposition du thème.
15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE :
- Le document a été évalué par un spécialiste en éducation, pédagogue, et de façon non formelle par une spécialiste de l'UNICEF.
16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION :
- Quatre copies ont été adressées à l'UNICEF, quatre autres aux membres de l'étude et deux autres au MEBA.
Ces copies ont été envoyées par courrier officiel et remises en mains propres aux membres de l'équipe.

Étude sur la restructuration du programme cantine scolaire

| | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Ouedraogo, J.P. (expert national) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Janvier 1999 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | MEBA/Commission européenne (CE) |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | CE |

| | |
|----------------------------------|---|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Comment mettre en place un système de cantines scolaires pérenne et efficient, et qui contribue à la satisfaction des besoins socio-éducatifs au Burkina Faso ? |
| 7. OBJECTIFS : | <p><i>Énoncé</i> : Trouver un système durable et efficient, adapté à l'environnement actuel, malgré le désengagement croissant du Catholic Relief Service (CRS).</p> <p><i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : Objectifs pertinents car la pérennité des cantines scolaires contribue non seulement à l'amélioration de la fréquentation scolaire, mais aussi à celle de la qualité de l'enseignement.</p> |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | <p>L'évolution des expériences entreprises témoigne de la volonté des bailleurs de fonds, des parents d'élèves, des éducateurs et du MEBA de trouver de nouvelles solutions à la question de l'alimentation des élèves à l'école. Exemples : le programme d'appui à l'éducation de base des paysans de la délégation de la CE ; les coopératives du Sourou et les cantines des établissements secondaires. La situation actuelle est marquée par une crise au sein du programme cantines scolaires, matérialisée par l'incapacité du système à s'adapter à la fois au changement d'orientation opéré par le CRS et à la double volonté du gouvernement de doter en vivres les écoles exclues du programme conjoint CRS/État et d'étendre le programme, à terme, à toutes les écoles. Le système est en crise parce qu'il repose sur une source unique d'approvisionnement qui, de surcroît, n'est pas durable.</p> <p>Les causes fondamentales de la crise sont : la non-efficience du système d'approvisionnement, la faible performance dans la gestion quotidienne des cantines et les difficultés financières rencontrées par les parents d'élèves.</p> |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <p><i>Résumé</i> : L'intervention du nouveau programme sera définie par zone : Zone 1 : écoles rurales des provinces prioritaires ; Zone 2 : écoles rurales ; Zone 3 : écoles urbaines. La création d'une Direction en charge des cantines dans l'enseignement de base (DCEB) et d'un service provincial de cantines scolaires et d'orientation qui regroupera toutes les parties prenantes au programme, et sera chargé de faire des propositions au MEBA et d'évaluer l'action de la DCEB. L'utilisation en priorité de l'appui budgétaire apporté par la CE pour consolider le processus de prise en charge du programme par la partie nationale. Le plan d'action quinquennal 1999 à 2003-2004 constituera une période de transition, durant laquelle le MEBA pilotera le changement, à savoir la restructuration du programme des cantines scolaires.</p> |

- Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic* : On peut discuter la nécessité de la direction des cantines scolaires ainsi que le rattachement de la Direction en charge des cantines dans l'enseignement de base (DCEB) à la Direction provinciale de l'éducation de base et de l'alphabétisation (DPEBA) et non à la Direction régionale de l'éducation de base et de l'alphabétisation (DREBA).
10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : *Adéquation entre conclusions et objectifs fixés* : Les conclusions sont conformes aux objectifs.
Actualité des données : Les données utilisées sont actuelles.
Nature du travail : Il s'agit à la fois d'un travail de terrain et d'une analyse documentaire.
Existence et pertinence d'une revue de littérature : L'étude n'en comporte pas.
Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données : Des méthodes de collecte et d'analyse ont été conçues et appliquées lors de cette recherche.
Bibliographie : L'étude comporte une bibliographie bien fournie.
11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE :
Dans le cadre de l'aide budgétaire, la CE appuie le MEBA pour l'achat de vivres destinés aux cantines scolaires. Une étude a été réalisée en 1995 : *Introduction des vivres locaux dans le projet cantines scolaires*. Très attentive au fonctionnement des cantines scolaires, la CE se concerta avec le MEBA et le Cathwel. Elle a proposé de réaliser cette étude technique pour faciliter l'évolution du programme.
12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS :
Initiateur(s) du thème : Le thème a été initié par la délégation de la CE, en concertation avec le MEBA, suite à divers ateliers de réflexion organisés par le MEBA avec l'appui du Cathwel.
Rédacteur(s) des TDR : Ils ont été rédigés par les conseillers techniques et l'assistance technique de la CE en concertation avec les cadres du MEBA concernés.
Suivi de l'exécution de l'étude : Le suivi de l'exécution de l'étude a été assuré par les conseillers techniques et l'assistance technique de la CE, d'une part, et les cadres du MEBA constitués en groupe de travail, d'autre part.
13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :
Il y a eu une concertation régulière entre la délégation de la CE et le MEBA sur le fonctionnement des cantines scolaires ; c'est dans ce contexte de partenariat suivi que l'étude a été réalisée.
14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :
Il y a eu des échanges techniques réguliers avec le CRS/Cathwel par le biais de l'assistance technique de la CE affectée au MEBA.
15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE :
Il y a eu une évaluation par l'assistance technique de la CE ainsi que des experts en mission au titre de l'UE. Des réunions de restitution ont été organisées au MEBA avant la rédaction du rapport définitif.
16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION : Une quinzaine d'exemplaires ont été remis au MEBA pour diffusion interne. Une diffusion directe a été faite par la délégation de la CE auprès des partenaires externes concernés.

Étude sur la scolarisation des filles au Burkina Faso

| | |
|--------------------------------|-----------------------------|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Sanou, F. (expert national) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Août 1995 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | DPEF |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | BPE |

| | |
|---------------------------------------|---|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | La problématique n'est pas explicitée. Néanmoins, on peut noter que les disparités entre garçons et filles sont grandes tant au niveau de l'accès à l'école, du déroulement de la scolarité que de la réussite aux examens scolaires. Aussi, l'étude tente d'analyser les différents facteurs explicatifs de la sous-scolarisation des filles par rapport aux garçons. |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : Identifier les obstacles liés à la scolarisation des filles au Burkina Faso et faire des propositions pour les lever. <i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : L'étude part de concepts réels pour tenter de dégager des tentatives d'explication de la sous-scolarisation des filles et de proposer des solutions permettant de lever les obstacles à ce niveau. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | L'étude a permis d'identifier quatre facteurs susceptibles d'expliquer la faible scolarisation des filles : facteurs historico-politiques, économiques, socio-culturels et pédagogiques. |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <i>Résumé</i> : Six recommandations ont été arrêtées en direction de l'État, des familles, des enseignants, des communicateurs, de la communauté internationale et des responsables concernés afin que chaque partie apporte sa contribution à la lutte contre la sous-scolarisation des filles. <i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : Les recommandations sont suffisamment ciblées et permettent d'interpeller chaque acteur dans la situation de sous-scolarisation des filles, notamment les parents d'élèves, les autorités et les éducateurs. |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | L'étude est d'une bonne qualité scientifique. Elle s'appuie sur une analyse approfondie sur les plans socio-historique, culturel et économique. <i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Les conclusions permettent de cerner les facteurs responsables de cette sous-scolarisation. <i>Actualité des données</i> : Les données utilisées sont actuelles. <i>Nature du travail</i> : Analyse documentaire et collecte de données à partir d'enquêtes de terrain dans huit provinces qui s'appuient sur les entretiens réalisés au niveau des différents acteurs (parents d'élèves, autorités, enseignants et élèves). <i>Effort d'analyse</i> : Les données recueillies ont subi un traitement informatique en ISSA et en SPSS, et ont permis de procéder à une analyse plus approfondie de la sous-scolarisation des filles. <i>Existence et pertinence d'une revue de littérature</i> : Il y a une revue de littérature mais qui n'a pas été explicitement mentionnée. |

Existence et pertinence des méthodes de collecte et d'analyse des données : La méthode a été explicitée tant sur le plan des outils utilisés pour la collecte des données que pour ceux de l'échantillonnage des populations, du traitement et de l'analyse des données.

Bibliographie : L'étude comporte une bibliographie bien fournie.

11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE :

Le Service pour la promotion de l'éducation des filles (SPEF), actuelle Direction de la promotion de l'éducation des filles (DPEF), a soumis à la Banque mondiale le financement de l'étude, suite aux recommandations de la CONFEMEN sur l'éducation des filles, en vue d'élaborer les stratégies de lutte pour la scolarisation des filles.

12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS :

Initiateur(s) du thème : Les responsables administratifs du MEBA du BPE, l'IPB, l'INSD et les hauts commissaires ont été impliqués dans la préparation de l'étude. Le thème a été choisi par la DPEF. Les nationaux ont été impliqués à 100 %.

Rédacteur(s) des TDR : Les TDR ont été élaborés par le SPEF. Un responsable de service a élaboré les TDR pour le recrutement d'un consultant national.

Suivi de l'exécution : Les consultants, la DPEF, le MEBA, les enseignants et les hauts commissaires dans les provinces ont suivi l'exécution de l'étude à chaque étape de sa réalisation. Le consultant a rédigé toute l'étude sans faire cas des partenaires directs qui ont pris part à la réalisation de l'étude (enquête, compilation des documents, etc.).

13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :

La DPEF n'a pas participé aux concertations.

14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :

Il n'y a pas eu de concertation entre les partenaires avant la proposition de ce thème d'autant plus que l'idée est venue de la partie nationale.

15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE :

Le document n'a pas été évalué au sens strict du terme. Il a simplement fait l'objet d'une restitution.

16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION :

Les résultats ont fait l'objet d'un séminaire. Le PACEB a reproduit cinq exemplaires pour l'État. Le Bureau des projets d'éducation (BPE) en a aussi reproduit quelques exemplaires.

*Étude sur l'amélioration de la formation dispensée dans les
ENEP/construction d'ateliers d'auto-fabrication de matériels
pédagogiques*

| | |
|--------------------------------|--|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Bogore, G. ; Konseiga, D. ; Kwende, G. (consultants nationaux), Potelle, J. et le Pr Vandeveld, L. (experts internationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Avril 1997 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | Union européenne (UE)/MEBA |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | UE |

| | |
|----------------------------------|--|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Comment former les futurs enseignants à la fabrication de matériels didactiques dont ils ont besoin pour améliorer leur enseignement ? |
| 7. OBJECTIFS : | <p><i>Énoncé</i> : Définir concrètement la possibilité et les modalités d'intégration aux programmes et aux activités des Écoles nationales des enseignants du primaire (ENEP), d'enseignements spécifiques dans les domaines de la production et de l'utilisation de matériels pédagogiques.</p> <p><i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : Le projet, s'il réussit, aboutira à ce que l'équipement collectif dans les écoles ne soit plus composé essentiellement de produits importés mais surtout de matériels fabriqués à partir de matériaux locaux ou de récupération, et adaptés au contexte scolaire.</p> |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | L'amélioration qualitative et quantitative de l'enseignement de base constitue une priorité nationale au Burkina Faso. L'UE, pour aider le gouvernement à répondre une fois de plus à l'appel lancé lors des assises des États généraux de septembre 1994, a initié des études (telle l'étude sur la rationalisation de l'achat de fournitures scolaires) et tenu un atelier de réflexion et d'élaboration de fiches de construction de matériels didactiques pour les cours préparatoires. Il s'agira cette fois-ci de s'attaquer à la conception et l'élaboration de matériels didactiques par les enseignants eux-mêmes, et à moindre coût. La mission après analyse de l'état des lieux a opté pour le choix des ENEP pour l'implantation des ateliers d'auto-construction de matériels pédagogiques. L'École normale supérieure de Koudougou (ENSK) pourrait être concernée. L'un des objectifs essentiels de la formation est de produire un « paquet minimum de matériel fabriqué à emporter » par chaque sortant de ces écoles. Si le projet est mis en œuvre, il contribuera à assurer la cohérence des différentes actions entreprises pour le développement du système éducatif tant au niveau du formel que du non formel. |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <p><i>Résumé</i> : La mission recommande le suivi et l'évaluation des élèves instituteurs adjoints pendant leur stage pratique ; la valorisation des résultats obtenus par les élèves-maîtres ; le réaménagement des programmes de formation dans les ENEP ; l'organisation de stages sur la pratique des méthodes actives ; l'extension à moyen terme du projet à l'ENSK et l'engagement d'une véritable politique du papier grâce aux déchets végétaux largement répandus au Burkina Faso.</p> |

- Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic* : Les recommandations sont pertinentes, simples et opérationnelles. Leur mise en œuvre est prévue pour septembre 1999.
10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : *Adéquation entre conclusions et objectifs fixés* : Les conclusions sont en adéquation avec les objectifs fixés. L'introduction de matériels didactiques réduira sensiblement le manque de matériel et améliorera la qualité du service éducatif.
- Actualité des données utilisées* : Les données utilisées sont assez actuelles. Elles sont de 1996-1997.
- Nature du travail* : L'étude découle d'un travail de compilation et de terrain. Les consultants ont d'abord compilé les travaux existants, puis ils ont rencontré les responsables de la politique de l'éducation, ils ont établi un état des lieux sur tout ce qui touche aux ENEP, ils ont ensuite enquêté auprès des professeurs des ENEP et des maîtres auxiliaires, ils ont rencontré les artisans locaux et visité les infrastructures, et inspecté les équipements des établissements techniques.
- Effort d'analyse* : Il y a eu un réel effort de diagnostic de la situation et une rigueur dans l'argumentation et les propositions.
- Existence et pertinence d'une revue de littérature* : L'étude contient une revue de littérature, qui n'est cependant pas exprimée sous la forme d'un chapitre libellé comme tel.
- Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données* : Les méthodes de collecte et d'analyse ne sont pas très explicites.
- Bibliographie* : Il n'en existe pas. La seule dont il est fait cas ici est celle que les consultants proposent comme base documentaire pour les besoins de la formation.
11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE :
- À la suite d'une enquête effectuée en février 1995, sur la rationalisation de l'achat de fournitures scolaires dans les écoles, un atelier de réflexion été organisé en septembre 1996, pour élaborer des fiches de construction de matériels didactiques. De là, est née l'idée de réaliser la présente étude en vue d'évaluer la possibilité de former les élèves des ENEP à l'auto-construction de matériels didactiques avec les matériels locaux.
12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS :
- Initiateur(s) du thème* : Le thème a été initié par la délégation de la CE dans le cadre de son appui à l'acquisition d'équipements didactiques au MEBA par le biais de l'aide budgétaire. Les cadres nationaux ont suivi l'évolution de ce processus.
- Rédacteur(s) des TDR* : Les TDR ont été rédigés par les conseillers techniques et l'assistance technique de la CE en concertation avec les autorités du MEBA.
- Suivi de l'exécution de l'étude* : L'assistance technique de la CE affectée au MEBA a été chargée du suivi de l'exécution de l'étude. Un cadre du MEBA a également participé à la réalisation de l'étude qui s'est constamment déroulée dans les structures du Ministère.

13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : Le thème de l'étude a nécessité une concertation régulière entre la délégation de la CE et le MEBA.
14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : Il n'y a pas eu de concertation proprement dite en dehors des échanges habituels d'informations sur les activités en cours.
15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE : Une première évaluation technique a été faite par l'assistant technique et les conseillers de la délégation de la CE. Un atelier de restitution de deux jours, organisé par le MEBA, a permis l'adoption du rapport.
16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION : Une centaine d'exemplaires ont été produits, dont 20 ont été remis au MEBA pour diffusion interne. La CE a assuré une diffusion directe auprès des partenaires externes concernés.

Évaluation de la relation élèves/maîtres avec un accent particulier sur le cas des filles au Burkina Faso

| | |
|---------------------------------------|--|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Dague, C. (expert international) ; Some, J.B (Ph.D) ENSK/UO <i>et al.</i> (consultants nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Novembre 1996 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | SPEF/MEBA |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | UNESCO |
| <hr/> | |
| 6. PROBLÉMATIQUE : | À partir du plan d'action national de l'éducation au Burkina Faso, le MEBA a voulu s'attacher au volet « formation des enseignants » pour une prise de conscience des enseignants dans la perspective d'un changement des mentalités vers l'égalité des sexes et développer chez l'enseignant une attitude plus positive en classe vis-à-vis des élèves filles. |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : Enrayer à moyen terme certains obstacles à la scolarisation des filles liés au système scolaire actuel du Burkina Faso, améliorer le rendement scolaire des filles et assurer un meilleur maintien des filles à l'école. <i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : Les enseignants n'ont pas toujours conscience de l'influence négative qu'ils exercent à l'endroit de leurs élèves filles parce que les préjugés et stéréotypes sexistes sur les capacités, les performances et l'ambition des élèves filles sont non seulement prolongés par l'école mais encore renforcés. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | Dans les activités scolaires, les enseignants (des deux sexes) ont tendance à favoriser les garçons qui sont plus souvent interrogés que les filles. Les activités parascolaires mettent en relief, de façon nette, la pratique de la division sexuelle du travail (l'idée de la supériorité de l'homme sur la femme est entretenue aussi bien par les enseignants que par les enseignantes). |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <i>Résumé</i> : L'étude recommande l'élaboration de modules de formation destinés aux enseignants en vue de les amener à prendre conscience de leurs comportements et de ce qu'ils ont de « sexistes » vis-à-vis de leurs élèves, à travers les volets cognitif et socio-affectif. <i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : Les modules de formation recommandés sont à intégrer à la formation des maîtres dans les ENEP, à la formation des instituteurs (IA) ainsi qu'à la formation de leurs encadreurs. De même, les conclusions de l'étude devraient faire l'objet de discussions lors des journées pédagogiques. |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Les objectifs sont des objectifs d'action. Ils posent le principe de l'élimination des obstacles à la scolarisation des filles, alors que les conclusions portent sur la connaissance du phénomène. <i>Actualité des données</i> : Les analyses sont basées sur des observations directes de maîtres en situation et des enquêtes de terrain ; de ce point de vue, les données sont actuelles. <i>Nature du travail</i> : Il s'agit d'un travail de terrain : observation du maître en situation de classe. |

- Effort d'analyse* : Les données recueillies ont été analysées en trois étapes : analyse des fréquences, utilisation des tableaux croisés et analyse des données par l'utilisation du khi².
- Existence et pertinence d'une revue de la littérature* : Une revue de littérature de sept pages fait état des acquis, des contraintes et des perspectives liés à la question de scolarisation des filles.
- Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données* : La méthodologie ainsi que les analyses statistiques ont été spécifiées et sont fort pertinentes par rapport à l'objet d'étude. L'étude s'appuie sur l'observation de la relation maître/élève à travers une grille d'observation des paramètres retenus pour ensuite procéder à l'analyse des éléments essentiels statistiques.
- Bibliographie* : Elle est mentionnée mais n'y figure pas.
11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE :
- Le Comité national d'élaboration et de suivi du plan d'action pour l'éducation des filles et la Direction de la promotion de l'éducation des filles (DPEF) sont à l'origine de cette étude. L'idée a été émise par la DPEF en vue de cerner tous les obstacles freinant la scolarisation des filles. Allant dans le même sens que l'analyse faite dans les manuels scolaires pour recenser les stéréotypes sexistes, la DPEF a jugé nécessaire de vérifier également les attitudes des enseignant(es) vis-à-vis de leurs élèves et particulièrement des filles. Cette idée a été soumise aux partenaires au développement par le biais des autorités du MEBA. La proposition a rencontré l'assentiment de l'UNESCO, qui a financé l'étude. L'étude se situe dans le prolongement de celle sur la sous-scolarisation qui a mis en exergue la discrimination faite aux filles par rapport aux garçons, la répartition sexuelle des tâches dans les familles et à l'école, et la sous-représentation des filles dans les classes.
12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS :
- L'étude a impliqué les responsables et cadres des directions techniques du MEBA : Direction générale de l'Institut pédagogique du Burkina Faso (DGIPB), Direction générale de l'éducation de base (DGEB), ENEP de Loumbila et DPEBA. Ils ont rédigé les TDR et orienté l'élaboration des questionnaires et grilles d'enquête.
- Initiateur(s) du thème* : Le thème a été choisi par la DPEF.
- Rédacteur(s) des TDR* : Les TDR ont été rédigés par une équipe pluridisciplinaire du MEBA, appuyée par un consultant national et l'UNESCO.
- Suivi de l'exécution de l'étude* : La DPEF et une équipe pluridisciplinaire, composée des agents de la DPEF, de la DGIPB, de la DGEB, de l'ENEP, ont suivi l'exécution de l'étude.
13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :
- Plusieurs concertations ont lieu entre l'État (MEBA, DGIB, DPEF) et l'UNESCO.
14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :
- L'interviewé n'est pas au courant d'éventuelles concertations entre l'UNESCO et d'autres partenaires au sujet de cette étude.

Annexe 4. Études résumées avec entretiens

15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE : Il n'est pas, non plus, renseigné sur les modalités d'évaluation et de réception des résultats de l'étude.
16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION : Le document a été reproduit par les consultants (en cinq ou six exemplaires) et distribué à la DPEF, à la DGIPB, à la DGEB, au Secrétariat général du MEBA et à l'UNESCO. Il a également été reproduit par le Programme d'appui canadien à l'éducation de base (PACEB) et introduit dans les malles pédagogiques. Il a été déposé à la documentation de la DPEF pour consultation.

Évaluation de l'impact de l'ENEP dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement

| | |
|--------------------------------|--|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Paré/Kaboré, A. ; Bihoun, V. (experts nationaux) ; Vandevellde, L. (expert international) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Avril - mai 1999 |
| 5- COMMANDITAIRE(S) : | Royaume des Pays-Bas |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | Coopération avec le Burkina Faso |

| | |
|----------------------------------|---|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Avec la transformation des Écoles nationales des enseignants du primaire (ENEP) en Établissements publics à caractère administratif (EPA), les effectifs des stagiaires comprennent aussi bien ceux recrutés par l'État que ceux recrutés au titre d'auditeurs privés. Le Plan décennal de développement de l'éducation de base prévoit le recrutement de 1 265 nouveaux maîtres en l'an 2000. Des problèmes de capacité d'accueil se posent. Dans ce contexte, la question de la qualité de la transmission des connaissances se pose en particulier avec les innovations pédagogiques (classes à double flux, classes multigrades). Sur le plan qualitatif, les résultats sont médiocres alors qu'en matière de pertinence le bilan est contrasté. Ces mauvais résultats sont-ils imputables aux maîtres formés dans les ENEP ? |
| 7. OBJECTIFS : | <p><i>Énoncé</i> : Il s'agit d'apprécier la pertinence des formations théorique et pratique dispensées dans les ENEP, le profil des formateurs, l'apport des ENEP à la sensibilité des formateurs et des diplômés de cette institution face aux problèmes actuels ; d'analyser le plan directeur de formation, surtout sa pertinence en tant que repère pour améliorer la qualité de l'enseignement et d'évaluer le degré d'harmonie entre les ENEP.</p> <p><i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : La question de la qualité de l'enseignement s'est toujours posée. Depuis 1986, l'appel de Gaoua avait déjà signifié que les maîtres, les élèves et les parents d'élèves sont chacun responsables de la mauvaise qualité de l'enseignement. Il est difficile de définir les responsabilités de chaque acteur. Cette étude a le mérite de concentrer ses efforts sur un seul acteur : le maître vu depuis la base. Elle cherche les raisons de dysfonctionnement ou les blocages de qui peuvent entraver la formation du formateur.</p> |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | Les capacités d'accueil de l'ENEP de Fada sont actuellement dépassées. Le mobilier est insuffisant et inadapté et l'accès aux sources d'information (bibliothèques) est difficile. La formation pratique, spécifique à la pratique éducative dans les classes multigrades, est peu développée. L'absentéisme des professeurs, surtout pour les vacataires, est élevé. L'harmonie n'est pas assurée dans toutes les ENEP à cause du manque d'un cadre soigneusement délimité. |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <i>Résumé</i> : Pour résoudre les problèmes d'accueil, il est nécessaire d'acquérir de nouveaux locaux. Il faudra organiser des manifestations pouvant attirer les populations locales vers l'école. L'ENEP doit élargir les sources d'information et en faciliter l'accès, mais également entreprendre une formation « nouvelle ». |

Il faut initier les stagiaires à s'adresser à des groupes multiples, fût-ce par simulation. Ils doivent aussi être familiarisés avec la rédaction, la présentation, la production matérielle d'une documentation pédagogique.

Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic : Les recommandations reflètent bien les diagnostics et les différentes conclusions, et sont assez pertinentes. Leur mise en œuvre requiert une réorganisation des méthodes d'enseignement dans les ENEP et une mobilisation accrue des ressources en leur faveur. Les recommandations de cette étude ne sont pas encore mises en œuvre.

10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : *Adéquation entre conclusions et objectifs fixés* : Les conclusions formulées sont conformes à la problématique.

Actualité des données : Les données sont actuelles.

Nature du travail : Il s'agit d'un travail de terrain.

Effort d'analyse : Bien que les objectifs et le sujet de cette étude ne soient pas clairement spécifiés, on remarque qu'à chaque point les auteurs essayent de décrire le constat sur place et proposent des actions à mener.

Existence et pertinence d'une revue de littérature : Le texte ne mentionne pas de revue de littérature. Cependant, cette étude ne se prête pas à ce type d'exercice.

Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données : Les méthodes de collecte et d'analyse des données ne sont pas spécifiées.

Bibliographie : Le document n'en contient pas.

11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE :

Après le financement de la construction des ENEP de Fada par l'Ambassade royale des Pays-Bas et vu l'envergure de ce financement, une évaluation physique était nécessaire. L'Ambassade des Pays-Bas a proposé au Ministère d'étendre cette évaluation sur la qualité des ENEP du Burkina Faso car il y a des fonds disponibles.

12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS :

Initiateur(s) du thème : Le Ministère a été chargé de préparer les TDR. Deux consultants nationaux et deux consultants internationaux ont été choisis par la Direction des études et de la planification (DEP) pour l'exécution de l'étude.

Rédacteur(s) des TDR : Les TDR ont été préparés en concertation avec l'État.

Suivi de l'exécution de l'étude : La DEP du MEBA a assuré le suivi de l'exécution de l'étude. Elle a également organisé un atelier de restitution. La DEP a fait des observations et demandé la reprise de l'étude.

13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :

Il y a eu concertation au moment de l'identification du problème, de la confection des TDR et lors du choix des consultants.

14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :

À la réunion de concertation sur l'intention de réaliser l'étude, le Programme d'appui canadien à l'éducation de base (PACEB) et le Programme d'appui français à l'éducation de base (PAEB) ont été sollicités pour donner leurs opinions. Ils ont été conviés à la restitution.

15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE : Le document a été évalué lors d'un atelier de restitution par les participants et la DEP a demandé la reprise de l'étude.
16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION : La version définitive est soumise à la DEP pour appréciation. Elle sera ensuite reproduite et diffusée pour les différents participants à l'étude : État, bailleurs de fonds et partenaires techniques.

Évaluation des activités d'alphabétisation des adultes et des formations techniques à l'URC-BAM

| | |
|---------------------------------------|--|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base non formelle |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Ouedraogo, A. R. (expert national) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Mars 1999 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | Programme alphabétisation |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | Coopération suisse au développement |
| <hr/> | |
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Face à la faiblesse des moyens de l'État pour conduire les programmes d'alphabétisation des adultes, certains partenaires au développement comme la Coopération suisse ont orienté leurs appuis vers le financement des activités d'alphabétisation et de formations techniques spécifiques. C'est dans ce cadre que la Coopération suisse a entrepris la formation des adultes depuis la campagne 1991-1992. La nécessité de faire une évaluation pour connaître le niveau des acquis et le degré d'appropriation des formations s'est donc posée. |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : Mener des investigations sur les motivations, la nature de la formation, les niveaux d'utilisation des acquis par les formés pour accomplir leurs tâches, et l'impact de la formation sur la gestion des caisses populaires. <i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : Actuellement, beaucoup d'actions sont menées en faveur de l'éradication de l'analphabétisme. Le Burkina Faso connaît plusieurs expériences en la matière, qui se sont souvent soldées par des échecs. Pour éviter de retomber dans les erreurs du passé, une évaluation des acquis et de leur degré d'utilisation s'avère plus que nécessaire. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | L'action de la Coopération suisse dans cette région contribue à la résorption de l'analphabétisme. Le coût moyen de l'alphabétisation initiale, supporté par la Coopération suisse, est de 12 644 FCFA par auditeur formé pour les nouveaux centres et de 7 822 FCFA pour les anciens centres. Le ratio coût/nombre de formés est de 32 381 FCFA. Les postes de responsabilité sont le plus souvent occupés par des alphabétisés. Ces taux de succès sont importants, 72 %. La formation a un impact positif sur les alphabétisés. |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <i>Résumé</i> : Une cellule de formation, de promotion et d'exécution de toutes les formations devra être mise en place, son fonctionnement devant être subventionné. L'union doit développer les initiatives pour présenter un plan triennal de formation et d'alphabétisation. Une politique post-alphabétisation devra être mise en place afin d'éviter que les néo-alfabétisés ne retombent dans l'analphabétisme. <i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : Les recommandations sont pertinentes mais ne touchent pas tous les domaines, surtout les recommandations visant la réduction des coûts et l'amélioration des capacités de gestion des alphabétisés. |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Les conclusions répondent bien aux objectifs fixés. Elles ont permis de déterminer les coûts des formations et les taux de succès des apprenants lors des évaluations. |

| | |
|---|--|
| 11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE : | <p><i>Actualité des données</i> : Les données utilisées sont actuelles.</p> <p><i>Nature du travail</i> : L'analyse se base sur une enquête de terrain auprès des bénéficiaires de l'alphabétisation.</p> <p><i>Effort d'analyse</i> : Les analyses sont pertinentes. Il y a un réel effort de diagnostic des problèmes et de propositions de solutions.</p> <p><i>Existence et pertinence d'une revue de littérature</i> : L'étude n'en comporte pas.</p> <p><i>Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données</i> : Les méthodes de collecte et d'analyse ont été spécifiées.</p> <p><i>Bibliographie</i> : L'étude comporte une bibliographie bien fournie.</p> |
| 12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS : | <p>L'URC-BAM « Union régionale des coopératives et de crédit du BAM » est une structure appuyée par la Coopération suisse depuis 1993-1994. Cette évaluation est une première et visait à définir la place de l'alphabétisation dans les activités de l'union. Elle devrait aussi permettre d'apprécier les compétences acquises par l'alphabétisation et les formations.</p> <p><i>Initiateur(s) du thème</i> : Le Programme alphabétisation de la Coopérative suisse.</p> <p><i>Rédacteur(s) des TDR</i> : Le responsable du Programme alphabétisation de la Coopération suisse et la responsable de l'étude du programme ont rédigé les TDR.</p> <p><i>Suivi de l'exécution de l'étude</i> : Le responsable de l'étude du Programme alphabétisation de la Coopération suisse et le coordonnateur du Programme alphabétisation ont suivi l'exécution de cette étude.</p> |
| 13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : | <p>Il n'y a pas eu de concertation avec d'autres bailleurs car le volet « alphabétisation formation » de l'URC-BAM est entièrement financé par la Coopération suisse.</p> |
| 14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : | <p>Il n'y a pas eu de concertation entre les différents partenaires avant de proposer cette étude.</p> |
| 15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE : | <p>Une première restitution a eu lieu au sein du Programme alphabétisation en présence de son responsable, du responsable du suivi de l'étude et d'autres personnes ressources invitées pour évaluer le travail effectué. Une restitution au niveau de l'URC-BAM est prévue avant la réception du rapport final de l'étude.</p> |
| 16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION : | <p>Le rapport final a été produit en cinq exemplaires par le consultant. La Coopération suisse se donne le droit de le reproduire selon ses besoins et de le publier si cela est nécessaire. Au moins deux exemplaires sont gardés à la bibliothèque de la Coopération suisse et à celle du Programme alphabétisation ouvertes au public.</p> |

*Faisabilité économique et financière du Plan décennal de
développement de l'éducation de base 1998–2007 (Rapport
provisoire)*

| | |
|---------------------------------------|---|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Ilboudo, K E. ; Somda, P. ; Coulibaly, A. ; Sanou, O. ; Bouda, S. ; Ouédraogo, M. ; Kaboré, L. (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | 1998 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | BPE/DEP/MEBA |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | BPE/Banque mondiale et autres |
| <hr/> | |
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Le MEBA manque jusqu'ici d'un document-cadre prospectif (moyen et long terme) pour la conduite de ses activités. C'est un vide qu'il convient de combler. Les conditions de faisabilité d'un tel programme ne sont pas bien connues. C'est ce vide que tente de combler l'étude de faisabilité du plan décennal. |
| 7. OBJECTIFS : | L'étude sur la faisabilité économique et financière du plan est centrée, d'une part, sur la structure des coûts et, d'autre part, sur les stratégies de financement en mettant l'accent sur les options économiques qui offrent en même temps des produits de meilleure qualité. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | Les coûts années/élèves restent élevés dans l'enseignement de base au Burkina Faso, malgré les diverses mesures prises depuis une quinzaine d'années dans l'espoir de les réduire. Les éléments déterminants de ces coûts sont essentiellement les dépenses en personnel et en investissements. Les auteurs ont identifié, dans chacun de ces facteurs, les sources du gonflement des coûts. |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | Les auteurs proposent diverses mesures pour réduire les coûts (utilisation efficace des ressources existantes, utilisation de matériaux locaux...) et la diversification des sources de financement par la mobilisation de nouveaux acteurs. |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : L'étude a essayé d'explorer les options stratégiques de la réalisation du Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB) et de diagnostiquer les facteurs qui gonflent les coûts années/élèves et enfin de suggérer des solutions pour la faisabilité du Plan. Et tout cela a été effectivement réalisé. <i>Actualité des données</i> : Les données utilisées sont actuelles. Ils s'agit essentiellement de données quantitatives couvrant l'année 1997-1998. <i>Nature du travail</i> : Les analyses sont faites à partir d'une exploitation de données secondaires. <i>Effort d'analyse</i> : Les auteurs ont fait preuve de rigueur dans leur démarche. Le document est bien structuré. Dans le diagnostic, ils ont examiné les structures et les déterminants des coûts unitaires et ont formulé des recommandations pour chaque problème diagnostiqué. <i>Existence et pertinence d'une revue de littérature</i> : L'étude ne part pas d'une revue de littérature à proprement parler. |

Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données : Les méthodes de collecte des données ne sont pas

11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE :
12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS :
13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :
14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :
15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE :
16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION :
- systematiquement exposées, mais elles se déduisent aisément de la lecture du texte.
- Bibliographie* : La version (provisoire) de l'étude examinée n'en comporte pas.
- Cette étude a été menée dans le cadre du PDDEB dont l'élaboration nécessitait l'approfondissement d'un certain nombre de questions.
- Initiateur(s) du thème* : Ce thème fait partie de ceux retenus par le comité restreint du PDDEB. Il s'agit d'une question centrale qui devait être traitée aussi bien sur le plan diagnostique que prospectif.
- Rédacteur(s) des TDR* : Ils ont été élaborés et discutés par le comité restreint qui a réuni, autour du Secrétaire général (SG) du MEBA, les directeurs des principaux services, notamment DEP et BPE.
- Suivi de l'exécution de l'étude* : Le suivi a été assuré par le BPE et la DEP.
- Chacun des principaux thèmes retenus dans le cadre du PDDEB a été confié à un groupe de travail composé d'experts nationaux issus du Ministère et de l'Université, d'une part, et d'experts étrangers désignés par les partenaires techniques et financiers, d'autre part. Du reste, ceux-ci après concertation se sont répartis dans les différents groupes de travail constitués.
- Les partenaires techniques et financiers ont eu l'occasion discuter lors de réunions organisées par le SG/MEBA. Il leur a été demandé de se concerter pour donner des points de vue en harmonie sur tous les thèmes.
- Toutes les études du genre ont été soumises au comité de rédaction du MEBA et aux partenaires qui ont été invités, dans un premier temps, à formuler des observations écrites et ,dans un second temps, à discuter en réunion générale.
- Les études ont été reproduites au prorata des parties : comité PDDEB, DEP et partenaires.

***Formation du personnel enseignant et du personnel d'encadrement.
Orientations et plan directeur de formation***

| | |
|--------------------------------|---|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Conombo, T. E. ; IEPD, Ouédraogo, R. M. (experts nationaux) ; Gaudreault, E. M. (consultant international) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Décembre 1995 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | DFIPPE/MEBA |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | Projet Éducation IV |

| | |
|---------------------------------------|---|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Améliorer les compétences des ressources humaines de l'éducation par la mise en place d'un plan-directeur de formation du personnel enseignant et du personnel d'encadrement. |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : Définir les compétences de base requises et formuler des plans de formation pour les enseignants et le personnel d'encadrement de l'enseignement de base. <i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : La préoccupation est parfaitement justifiée dans la mesure où la qualité du service éducatif est très faible et déplorée dans toutes les analyses. L'étude permet de concrétiser les Actes des États généraux de l'éducation (septembre 1994). |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | Élaboration des compétences professionnelles étendues des enseignants et détermination de plans de formation y afférents. |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <i>Résumé</i> : Pour chaque catégorie d'enseignants, les compétences attendues (relatives aux disciplines enseignées, aux connaissances des élèves, à l'adaptation de l'enseignement à la gestion de la classe, etc.) et les plans de formation (en matière de contenu d'orientation, de programme, de durée) ont été clairement définis et recommandés dans l'exécution. <i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : Il est préconisé l'élaboration de rapports d'activités en fin d'année et le suivi des activités de formation et d'encadrement par les autorités compétentes. |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Les conclusions situent clairement les compétences professionnelles des enseignants et du personnel d'encadrement. Elles sont donc en adéquation avec les objectifs définis. <i>Actualité des données</i> : Les données sont actuelles et s'appuient sur les insuffisances constatées sur le plan de la formation et de l'encadrement des enseignants. <i>Nature du travail</i> : Il s'agit à la fois d'un travail de compilation et de terrain. <i>Effort d'analyse</i> : Partant du contexte social et scolaire du Burkina Faso, le rapport parvient à situer l'orientation générale de la formation du personnel enseignant du premier degré et à dégager les principes directeurs qui en découlent. <i>Existence et pertinence d'une revue de littérature</i> : Le document n'en comporte pas. <i>Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données</i> : Les méthodes utilisées ne sont pas spécifiées. |

| | |
|---|---|
| | <p><i>Bibliographie</i> : Le document comporte une bibliographie de deux pages.</p> |
| 11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE : | <p>L'élaboration du Projet Éducation IV a inscrit et abordé la question de la qualité de l'enseignement. Il fallait donc interroger les différents paramètres et acteurs de cette qualité de l'enseignement. D'où l'idée de plan directeur de formation des enseignants qui est un volet essentiel dans la qualité de l'enseignement.</p> |
| 12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS : | <p><i>Initiateur(s) du thème</i> : Le thème a été arrêté par les structures techniques du MEBA (EP/BPE/DFIPPE/IPB). <i>Rédacteur(s) des TDR</i> : Les TDR ont été rédigés par la DEFIPPE (?) et soumis au BPE (bailleur/financier de l'étude) pour approbation. Ils ont également été soumis à plusieurs consultants. <i>Suivi de l'exécution de l'étude</i> : Un cadre du Ministère a été désigné pour toute la démarche de l'étude auprès du consultant international. Il rendait compte de toutes les étapes de l'étude aux responsables nationaux impliqués. La DFIPPE et le BPE étaient chargés du suivi et de l'exécution de l'étude.</p> |
| 13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : | <p>Le BPE a été chargé de toute la coordination, surtout sur le plan financier.</p> |
| 14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : | <p>Plusieurs concertations entre partenaires au développement ont eu lieu.</p> |
| 15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE : | <p>Le document final a été validé par des directeurs centraux de l'éducation de base à REO. Le document validé a été présenté aux inspecteurs et conseillers encadreurs par région.</p> |
| 16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION : | <p>La diffusion a été réduite compte tenu du manque de moyens financiers. Il n'y a pas eu de large diffusion auprès des DPEBA, des directeurs de formation, des ENEP, etc. La formation continue n'a pas été suivie comme préconisé dans le document, compte tenu de la faible diffusion constatée.</p> |

Identification des ONG en éducation de base, de leur capacité et de leur besoin en formation

| | |
|---------------------------------------|---|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Tientore, E. ; Zongo, I. ; Kinda, B. ; Zoungana, C. (experts internationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Mars 1998 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | Comité de coordination de l'éducation de base (CCEB) |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | UNESCO |
| <hr/> | |
| 6. PROBLÉMATIQUE : | De nos jours, de nombreuses ONG interviennent au Burkina Faso. Une méfiance existe cependant sur leurs capacités à gérer rationnellement les fonds mis à leur disposition au profit de l'éducation. Dans un souci de limiter la cacophonie des ONG dans leur intervention en éducation de base, un besoin de concertation est né. Afin de connaître toutes les ONG intervenant dans ce secteur, un inventaire s'est avéré être nécessaire. |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : L'objectif de cette étude est de fournir un mécanisme national de collecte des informations sur les ONG dans le domaine de l'éducation de base. Elle se propose également d'identifier les ONG en éducation de base, leurs capacités et leurs besoins en formation. <i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : L'uniformisation des stratégies d'intervention des ONG en éducation est nécessaire, mais l'uniformisation des actions n'est possible que si toutes les ONG sont répertoriées. Les objectifs sont pertinents dans le contexte actuel de l'éducation au Burkina Faso. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | Les ONG interviennent dans toutes les provinces du Burkina Faso, mais se concentrent dans la province du Kadiogo (Ouagadougou). 13,80 % des ONG interviennent spécifiquement en faveur des filles et des femmes. 16,66 % mettent l'accent sur la question du genre. Les programmes de formation concernent les jeunes qui ont dépassé l'âge d'aller à l'école formelle. |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <i>Résumé</i> : Les ONG doivent consentir plus d'efforts pour élargir leurs interventions dans les provinces à faible taux de scolarisation. Les ONG ne doivent plus dispenser seulement des connaissances fondamentales (lecture, écriture et calcul), mais aussi des activités d'éducation intégrant les programmes de développement qui conduisent à la prise en compte des besoins fondamentaux du milieu : agriculture, élevage et gestion des ressources naturelles. Les ONG doivent veiller à une bonne gestion de l'éducation par la mise en place d'un responsable chargé du volet éducation. <i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : Les recommandations sont pertinentes et faciles à mettre en œuvre. Les ressources pour leur mise en œuvre ne doivent pas être élevées. |
| 10. QUALITE SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : 37 ONG ont été identifiées, ce qui paraît faible. Les besoins de formation n'ont |

pas été largement détaillés. Il n'y a pas eu d'identification des besoins ni des recommandations pour les satisfaire.

Actualité des données : Les données utilisées sont actuelles. Elles couvrent l'année 1998.

Nature du travail : Il s'agit d'une enquête de terrain.

Effort d'analyse : L'étude est plus une description de bonne qualité qu'une analyse.

Existence et pertinence d'une revue de littérature : L'étude n'en comporte pas.

Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données : La méthode de collecte est bien spécifiée. Elle permet d'inventorier un maximum d'ONG. Par contre, la méthode d'analyse n'a pas été spécifiée.

Bibliographie : L'étude n'en contient pas.

11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE :

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un programme regroupant 10 pays d'Afrique et d'Asie du Sud. Ce sont les concepteurs du programme (dont l'UNESCO) qui l'ont initiée. Elle fait suite aux recommandations de Jomtien pour professionnaliser les ONG afin qu'elles puissent remplir utilement leur rôle.

12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS :

Initiateur(s) du thème : L'UNESCO a initié le thème mais le titre a été choisi par les consultants.

Rédacteur(s) des TDR : Les TDR ont été initiés par l'UNESCO et discutés par le cadre de concertation en éducation de base (CCEB) pour aboutir à la version finale. Les questionnaires d'enquête ont été élaborés par les consultants.

Suivi de l'exécution de l'étude : Le suivi de l'exécution de l'étude a été assuré par le CCEB.

13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :

Il n'y a pas eu de concertation entre le bailleur de fonds et l'État.

14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :

Il n'y a pas eu de concertation entre les partenaires.

15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE :

Le document a été envoyé à l'UNESCO mais, après le travail, il n'y a pas eu d'évaluation particulière. C'est la version première qui a été retenue. L'UNESCO a envoyé une lettre de félicitation au cadre de concertation en éducation de base.

16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION :

Le document a largement été diffusé. Tous les partenaires en ont reçu un exemplaire ainsi que toutes les ONG enquêtées. Plus d'une centaine d'exemplaires ont été distribués. C'est le cadre de concertation en éducation de base qui en a assuré la diffusion.

Plan stratégique décennal (1997-2006) de l'éducation

| | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Bi-sectoriel |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de recherche |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | MEBA/MESSRS (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | 1997 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | MEBA/MESSRS |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | Banque mondiale |

| | |
|--|---|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Le système éducatif burkinabé connaît d'énormes difficultés qui doivent être surmontées pour en faire un instrument fiable de développement économique, social et culturel. Pour ce faire, les deux ministères des enseignements ont élaboré ce plan stratégique décennal qui devrait servir de cadre de référence pour la mise en œuvre de la politique nationale de développement de l'éducation au Burkina Faso. |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : Élaborer un cadre de référence pour faciliter la planification des actions et trouver des solutions définitives aux problèmes qui se posent au système éducatif burkinabé . <i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : Élaborer un cadre de référence pour faciliter la planification des actions s'avère particulièrement nécessaire pour éviter les gaspillages. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | Le document ne comporte pas une description des activités à mener pour résoudre les problèmes décrits. |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <i>Résumé</i> : L'étude ne comporte pas spécialement de recommandations, mais les activités proposées peuvent être prises comme telles. Elles se confondent avec les activités. <i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : Les actions préconisées cadrent avec les problèmes identifiés. |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : L'étude a tenté de remettre aux décideurs un outil pour la mise en œuvre de la politique nationale de développement de l'éducation en diagnostiquant les problèmes et en proposant des solutions à travers un programme d'actions. <i>Actualité des données</i> : Les données utilisées couvrent une vaste période allant de 1984 à 1996. <i>Nature du travail</i> : Il s'agit d'une compilation de données existantes. <i>Effort d'analyse</i> : Une analyse rigoureuse a été faite aussi bien au niveau du diagnostic des problèmes qu'au niveau des propositions d'actions. <i>Existence et pertinence d'une revue de littérature</i> : Ce travail n'en comporte pas. Elle n'aurait d'ailleurs pas été spécialement utile. <i>Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données</i> : L'étude ne mentionne pas la méthode de collecte utilisée. Pour l'analyse, se sont des indicateurs pertinents en matière de diagnostic du système éducatif qui ont servi de base. <i>Bibliographie</i> : Le document n'en contient pas. |
| 11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE : | L'étude fait suite aux États généraux de l'éducation qui ont recommandé de privilégier l'approche stratégique. |

L'initiation a été faite par le Ministre des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique (MESSRS) dans le contexte du projet post-primaire et de la régionalisation du système éducatif.

12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS :

Initiateur(s) du thème : Il a été mis sur pied un Comité interministériel qui avait pour Président, le Secrétaire général (SG) du MESSRS et, pour Vice Président, le SG du MEBA. C'est ce comité qui a défini le thème et mis en place un comité d'experts.

Rédacteur(s) des TDR : Les TDR ont été rédigés par les Secrétaire généraux du MEBA et du MESSRS, et le comité interministériel. Les deux ministres (MEBA/MESSRS) ont eu à adopter la dernière version du document.

13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :

Les bailleurs de fonds n'ont pas été impliqués pour définir la stratégie en matière d'éducation. Tout a été rédigé par l'expertise nationale.

14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :

Les partenaires au développement ont été simplement informés. Il n'y a pas eu de concertation spécifique.

15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE :

La version finale a été introduite et adoptée en Conseil des ministres.

16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION :

Tous les partenaires au développement, les ambassades et les structures officielles ont reçu. Cette diffusion a été financée par le MESSRS.

Plan de développement de l'enseignement post-primaire au Burkina Faso

| | |
|--------------------------------|--|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Bi-sectoriel (enseignements secondaire et supérieur) |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Étude (consultation) |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | DEP/MESSRS (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Mai 1995 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | MESSRS |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | MESSRS |

| | |
|---------------------------------------|--|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Les États généraux de l'éducation ont permis de dégager les finalités et les principes de base de l'ensemble du système éducatif burkinabé. Afin de mieux coordonner ses actions et de les rendre plus opérationnelles, le MESSRS a décidé de consigner ses projets dans un document de plan de développement. |
| 7. OBJECTIFS : | <p><i>Énoncé</i> : Les objectifs de l'étude sont de permettre un meilleur développement du système scolaire à travers une meilleure programmation des actions du MESSRS. Cette option devrait permettre de dégager les axes prioritaires d'intervention du MESSRS et faciliter du même coup le développement du partenariat avec les autres partenaires de l'éducation au Burkina Faso.</p> <p><i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : Les objectifs visés répondent effectivement à un besoin réel, car la conception du plan de développement de l'enseignement post-primaire permet au MESSRS de se doter d'un document de travail clair et précis.</p> |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | Les grandes préoccupations de l'enseignement post-primaire sont regroupées en trois programmes : l'accroissement des capacités d'accueil ; l'amélioration de la qualité de l'enseignement ; et le renforcement des capacités de gestion et d'administration. |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | L'étude ne présente pas de recommandations. |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <p><i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Les programmes proposés cadrent avec les problèmes majeurs du MESSRS.</p> <p><i>Actualité des données utilisées</i> : Les données utilisées émanent du MESSRS et sont actuelles.</p> <p><i>Nature du travail</i> : L'étude utilise un travail de terrain et de compilation. La compilation a permis de faire l'état des lieux de la question et les échanges avec les différents responsables ont élucidé les problèmes majeurs à résoudre.</p> <p><i>Effort d'analyse</i> : Les grands problèmes du MESSRS sont bien exposés.</p> <p><i>Existence et pertinence d'une revue de littérature</i> : Ce document n'en présente pas.</p> <p><i>Existence et pertinence de méthode de collecte et d'analyse des données</i> : La méthode de collecte n'a pas été spécifiée. En outre, une extension de la concertation à tous les démembrements du MESSRS aurait permis une meilleure collecte des données.</p> |

- Bibliographie* : Le document contient une bibliographie très sommaire.
11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE : Les différentes réflexions menées au MESSRS ont exposé clairement les insuffisances dans les enseignements secondaire et supérieur. Afin de disposer d'un outil de travail et d'assurer la continuité de l'action ministérielle, le MESSRS a décidé d'élaborer un plan directeur.
12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS :
Initiateur(s) du thème : DEP/MESSRS.
Rédacteur(s) des TDR : DEP/MESSRS.
Suivi de l'exécution de l'étude : DEP/MESSRS.
13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : Une concertation entre l'État et ses partenaires n'a pas été jugée nécessaire.
14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : Une concertation entre les partenaires n'a pas été jugée nécessaire.
15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE : Le plan a fait l'objet d'un atelier de validation réunissant les compétences du MESSRS et des experts de la Banque mondiale. Les amendements ont été pris en compte avant le tirage de la version définitive.
16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION : Le document a été largement diffusé et tous les ministères et les ambassades l'ont reçu.

Planificateurs, administrateurs, pédagogues et développement des infrastructures éducatives, des mobiliers scolaires et du matériel didactique pour l'éducation de base

| | |
|--------------------------------|--|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Damiba, A. ; Ouédraogo, A. ; Traoré, A. ; Nombre, D. ; Kaboré, J.B. ; Zebango, M. ; Couldiaty, P.(experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Avril 1999 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | UNESCO |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | UNESCO |
| <hr/> | |
| 6. PROBLÉMATIQUE : | L'expansion de l'éducation de base est conditionnée par la mise en place d'une infrastructure élaborée, d'un mobilier de classe adapté et la disponibilité de matériel didactique. Leur mise en œuvre n'est pas à la portée du MEBA et implique de nombreux acteurs nationaux et étrangers. Au niveau du MEBA, la participation des planificateurs, des administrateurs de l'éducation et des pédagogues dans le développement des infrastructures des équipements et du matériel didactique est incontestable. Aussi est-il nécessaire de mettre en relief leur rôle et d'avoir leur avis sur la question. |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : La présente étude veut mettre en exergue le rôle spécifique des planificateurs, des administrateurs de l'éducation et des pédagogues dans le développement et l'utilisation efficace des infrastructures, des équipements et des matériels didactiques pour l'éducation de base pour tous. <i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : Pour une expansion de l'éducation au Burkina Faso, il faut utiliser de façon efficace les infrastructures, le mobilier et une pédagogie adaptée. La mise en place des classes à double flux, classes multigrades et l'application de la pédagogie des grands groupes répondent à cette exigence. L'examen de la place des planificateurs, des administrateurs et des pédagogues dans l'expansion de l'éducation s'avère tout à fait nécessaire. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | Rechercher le rôle de chacun constitue aujourd'hui une question à laquelle il faut trouver une réponse adéquate. Les tâches des planificateurs consistent à faire un diagnostic afin d'aboutir à une connaissance réelle de la situation. Ensuite, ils élaborent un programme et des projets de construction, définissent des normes et standards, conçoivent des prototypes et enfin recherchent le financement. Quant aux administrateurs, ils participent aux études architecturales, à l'identification des sites d'implantation, aux appels d'offres et au suivi de la construction jusqu'à la réception. Les pédagogues, eux, conçoivent la politique relative aux infrastructures et s'occupent également de leur gestion. La liberté d'expression a révélé une crise de confiance entre les planificateurs, les administrateurs du système et les gestionnaires (les maîtres). Cette crise de confiance existe aussi entre les gestionnaires et le gouvernement, ce dernier ayant démissionné. |

Elle a révélé aussi qu'il y a trop de corruption dans la réalisation des infrastructures. Les gestionnaires n'ont aucun droit de regard sur ce que font les entrepreneurs.

9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS :

Résumé : Les recommandations concernent surtout la stratégie à adopter pour atteindre les objectifs éducatifs au Burkina Faso. Pour ce faire, il faut : poursuivre la politique de réduction des coûts, concevoir une politique adéquate de développement des infrastructures, instaurer une culture de maintenance des infrastructures, alléger le poids de l'État dans la production de manuels scolaires, utiliser des consultants nationaux pour la rédaction des manuels et rééditer les manuels selon des formules simples et enfin former les utilisateurs.

Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic : Les recommandations sont peu nombreuses mais englobent tous les domaines touchés par la problématique et apparaissent donc comme des solutions. Cependant, les mesures de mise en œuvre des recommandations ne sont pas développées, ce qui nécessite, en dépit de leur pertinence, des efforts supplémentaires (comme des études de faisabilité). Certaines de ces recommandations font partie de stratégies globales de développement de l'éducation au Burkina Faso.

10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL :

Adéquation entre conclusions et objectifs fixés : L'étude a pour objectif d'examiner les rôles spécifiques joués par les planificateurs, les gestionnaires de l'éducation et les pédagogues dans le développement et l'utilisation des infrastructures, des équipements et des matériels didactiques, et leurs rôles selon certaines dynamiques, notamment la décentralisation, la participation des communautés, l'action du secteur associatif des ONG et du secteur privé ainsi que l'action des partenaires extérieurs, notamment les bailleurs de fonds. Ces objectifs ont été largement atteints dans cette étude.

Actualité des données : Elles sont actuelles.

Nature du travail : Il s'agit d'un travail de terrain et d'exploitation documentaire. Une centaine de personnes (directeurs de STDE et bailleurs de fonds, etc.) ont été interviewées.

Effort d'analyse : Les auteurs ont fait preuve d'un très grand effort dans le diagnostic des problèmes. Il y a une relation très forte entre les problèmes diagnostiqués et les recommandations.

Existence et pertinence d'une revue de littérature : Ce rapport n'en contient pas.

Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données : La méthode de collecte des données a été bien décrite dans la partie méthodologie et modalités. Les données ont été collectées par recherche documentaire et entretiens avec 54 personnes.

Bibliographie : Le document n'en contient pas.

11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE :

L'étude vise la mise en œuvre d'une recommandation de la quatrième réunion régionale des spécialistes de la conception, la réalisation et la gestion des infrastructures ainsi que de l'équipement scolaire et du matériel didactique en Afrique

(SCHOOLCONCEM IV, soit SCHOOL Construction, équipement et matériel). Le BREDA a posé le problème au gouvernement (représenté par le MEBA) qui n'y a vu aucun inconvénient. Le Secrétaire général du MEBA a mis le consultant principal en contact avec certains services (la DAAF, la DGINA, le BPE, la DEP, la DGIPD et la Commission nationale pour l'UNESCO).

12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS :

Initiateur(s) du thème : Le BREDA/UNESCO est l'initiateur du thème mais il faut signaler que le Burkina Faso fait partie du SCHOOLCONCEM.

Rédacteur(s) des TDR : Le BREDA a rédigé les TDR ainsi que le questionnaire. Les responsables nationaux ont juste réceptionné les TDR et les ont mis en œuvre.

Suivi de l'exécution : L'équipe des consultants a été coordonnée par A. Damiba. En réalité, le MEBA n'a pas été impliqué concrètement. Il attend les résultats. Le Secrétaire général supervise mais il n'y a pas eu de discussion.

13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :

La concertation a probablement eu lieu au SCHOOL CONCEM car le Burkina Faso en fait partie.

14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :

L'interviewé ignore s'il y a eu des concertations entre les partenaires. Mais, le sujet n'a pas été traité lors la concertation entre les directions nationales.

15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE :

Le BREDA, à Dakar, a prévu une évaluation en août 1999.

16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION :

Une dizaine d'exemplaires de l'étude seront remis au Secrétaire général qui les diffusera aux différentes directions centrales et à une direction régionale (celle du centre). Les personnes interviewées recevront également un exemplaire. Il y aura une exploitation et un dépôt au centre de documentation dès que le document final arrivera à la DEP.

Programme conjoint Burkina Faso/Système des Nations Unies de soutien à l'éducation

| | |
|--------------------------------|---|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Non mentionnés (commanditaires : un consultant national et un consultant international) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Juin 1998 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | Burkina Faso/Système des Nations Unies |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | Système des Nations Unies (FNUAP, PAM, PNUD, UNESCO, CRS/CATHWEL) |

| | |
|---------------------------------------|---|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | L'étude part du constat des importants efforts que le Burkina Faso doit effectuer pour atteindre l'éducation pour tous. Elle soutient la nécessité d'un appui des partenaires du pays, mais souligne aussi que pour être efficace cet effort doit se faire de manière conjugée et dans un système de réel partenariat. Une autre condition de succès à ce soutien est l'élaboration d'un cadre ou d'un document de référence par le pays. De là, il est ressorti l'idée d'élaborer un programme conjoint entre le Burkina Faso et le système des Nations Unies. |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : Diagnostiquer la situation et élaborer un programme de développement à moyen terme (1998-2002) de l'éducation et qui s'inscrive dans le cadre de ce plan décennal. <i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : Au regard des besoins éducatifs diagnostiqués, on peut dire que les objectifs sont très pertinents. En effet, le manque de moyens est un réel problème, il reste que la mauvaise gouvernance et le manque de coordination des actions des partenaires réduisent aussi considérablement la portée des efforts consentis. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | Le principal produit de cette étude est un diagnostic pertinent du système éducatif et surtout une proposition de programme sur cinq ans d'un montant d'environ 18 milliards de FCFA soumis à des conditions de réalisation. |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <i>Résumé</i> : Dans cette étude, les recommandations se confondent avec les conclusions. <i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : Les conclusions concordent bien avec le diagnostic. Elles sont pertinentes et faciles à mettre en œuvre. |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : L'étude s'est fixé comme objectif de diagnostiquer la situation du système éducatif et de proposer un programme pour assurer son expansion et améliorer sa qualité. C'est ce qui a été effectivement fait. <i>Actualité des données utilisées</i> : L'étude est basée sur les données socio-économiques disponibles les plus récentes (y compris celles de 1997). <i>Nature du travail</i> : Rien ne permet d'en être sûre, <i>a priori</i> , mais les références bibliographiques laissent penser qu'il s'agit essentiellement d'une compilation de documents. <i>Effort d'analyse</i> : L'analyse est rigoureuse aussi bien en ce qui concerne le diagnostic que la relation entre ce diagnostic et les propositions. |

| | |
|---|---|
| | <p><i>Existence et pertinence d'une revue de littérature</i> : La présente étude ne se prête pas à ce type d'exercice.</p> <p><i>Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données</i> : La méthode de collecte des données n'est pas spécifiée dans le texte. L'analyse, par contre, s'appuie sur les indicateurs classiques les plus pertinents en matière de diagnostic du système éducatif (indicateurs d'accès, d'accessibilité, indicateurs de rendement interne et externe, indicateurs de qualité et de pertinence, coûts unitaires, gouvernance).</p> <p><i>Bibliographie</i> : La bibliographie est annoncée mais elle ne figure pas dans le texte. Les références bibliographiques dans le corps du texte sont, cependant, assez nombreuses.</p> |
| 11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE : | <p>L'idée et la décision de l'étude sont venues du PNUD et de trois autres agences (UNICEF, UNESCO, FUNUAP).</p> |
| 12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS : | <p><i>Initiateur(s) du thème</i> : Ce sont les agences du système des Nations Unies PNUD, UNICEF, UNESCO, FUNUAP, PAM qui ont initié le thème.</p> <p><i>Rédacteur(s) des TDR</i> : Les TDR ont été rédigés par les agences du Système des Nations Unies avec la contribution du consultant national. Ils ont ensuite été soumis aux autorités nationales pour approbation.</p> <p><i>Suivi de l'exécution de l'étude</i> : Le Ministère et le Système des Nations Unies ont assuré le suivi de l'exécution de l'étude. Le Ministère a amendé l'avant-projet du document. Après l'avoir amendé, une seconde rencontre a permis au Ministère de juger à nouveau le document. La troisième rencontre s'est faite avec le Ministre pour présenter le document amendé et les remarques de la délégation du Ministère.</p> |
| 13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : | <p>La concertation entre bailleurs de fonds et État s'est faite lors de la présentation du document au Ministre. Par ailleurs, le choix qui s'est porté sur le consultant national (alors responsable du service des études) visait à faciliter l'adoption et l'appropriation du document.</p> |
| 14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : | <p>Il y a eu une large concertation entre partenaires. Tous les principaux bailleurs de fonds intervenant dans le secteur de l'éducation ont été informés au point que certains ont failli se joindre à l'initiative.</p> |
| 15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE : | <p>Le document a été évalué par les deux parties.</p> |
| 16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION : | <p>Cette étude a été relativement mieux diffusée que les autres : elle a été distribuée aux partenaires, aux directeurs centraux, régionaux et provinciaux.</p> <p>De plus, des synthèses ont été élaborées par le partenaire en vue de préparer un séminaire de validation.</p> |

***Système d'information statistique sur les dépenses d'éducation
(SISDE)***

| | |
|--------------------------------|--|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Sectoriel |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Ilboudo, S. ; Zongo, B. ; Sanou, S. ; Ouédraogo, N. M. (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Novembre 1996 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | Coopération française/UNESCO |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | Coopération française |

| | |
|---|--|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | L'étude a été initiée pour pallier l'insuffisance d'informations statistiques sur les dépenses d'éducation. Il s'agit de réunir les informations statistiques financières sur l'éducation au Burkina Faso, dans la perspective d'une meilleure gestion et d'une bonne planification du système éducatif. |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : Passer en revue tous les secteurs de financement de l'éducation au Burkina Faso afin de développer le modèle SISDE. <i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : Les objectifs sont pertinents car leur réalisation permettra de combler les lacunes du système d'informations statistiques en matière d'éducation. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | L'étude ne présente pas de conclusion. |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | L'étude ne présente pas de recommandation. |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Le document ne comporte pas de conclusion. <i>Actualité des données</i> : Les données sont actuelles puisqu'elles couvrent la période de l'étude (1995). <i>Nature du travail</i> : Il s'agit d'un travail de compilation. <i>Effort d'analyse</i> : L'étude est principalement descriptive, les analyses étant superficielles. <i>Existence et pertinence d'une revue de littérature</i> : L'étude n'en comporte pas. <i>Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données</i> : Les méthodes utilisées ne sont pas spécifiées. <i>Bibliographie</i> : L'étude n'en contient pas. |
| 11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE : | L'initiative de l'étude est venue de la Coopération française et de l'UNESCO. Ces deux partenaires de l'éducation voulaient en effet disposer de certaines informations sur les pays de l'Afrique sub-saharienne afin de faciliter leur intervention dans le secteur de l'éducation. Tout comme au Tchad et au Sénégal, l'étude a été proposée aux deux ministères en charge de l'éducation au Burkina Faso. Chaque DEP a ainsi choisi deux personnes pour l'exécution de l'étude qui s'est faite sous la coordination de l'UNESCO. |
| 12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS : | <i>Initiateur(s) du thème</i> : Coopération française et UNESCO. <i>Rédacteur(s) des TDR</i> : Coopération française et UNESCO. <i>Suivi de l'exécution de l'étude</i> : Coopération française et UNESCO. |

Annexe 4. Études résumées avec entretiens

13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT
ET PARTENAIRES TECHNIQUES
ET FINANCIERS :

Il y a eu une concertation entre les DEP des deux ministères, d'une part, et entre la Coopération française et l'UNESCO, d'autre part.

14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES
TECHNIQUES ET FINANCIERS :

Il y a eu concertation entre la Coopération française et l'UNESCO.

15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE :

L'étude comportait deux phases. À l'issue de la première phase, l'équipe de chaque pays a évalué son travail avant de le soumettre à l'appréciation des experts internationaux qui devaient assurer le suivi. Le document a été corrigé en prenant en compte les observations des experts. Malheureusement la seconde phase de l'étude n'a pas pu démarrer par manque de financement de la part de l'UNESCO.

16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION : Il existe un seul exemplaire de l'étude à la DEP du MEBA. La diffusion a donc été très faible.

Loi d'orientation de l'éducation (étude sectorielle)

11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE LA LOI : La Loi d'orientation fait suite aux États généraux de l'éducation. Un Comité national de rédaction a été créé, chargé d'élaborer les textes d'orientation. Une équipe interministérielle d'experts a procédé à l'élaboration des textes.
12. IMPLICATION DES RESPONSABLES NATIONAUX :
Initiateur(s) du thème : Le projet de texte a été introduit à l'Assemblée nationale pour être adopté comme loi d'orientation. Le projet a été initié par le MESSRS avec l'appui du comité national de rédaction.
Rédacteur(s) des TDR et du texte : Les responsables nationaux ont été impliqués au sein d'une équipe interministérielle d'experts et dans des comités de rédaction.
Suivi de l'exécution de l'étude : Les deux ministères en charge de l'enseignement ont été impliqués, notamment le MESSRS. Le Burkina Faso semble être le seul pays de la sous-région à avoir élaboré une Loi d'orientation de l'éducation.
13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : Les partenaires techniques et financiers ont été informés des préparatifs d'élaboration de textes de politique nationale, mais n'ont pas été directement impliqués.
14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS : Il y a eu concertation entre partenaires au développement, ce qui a conduit à la mise en place d'une équipe d'experts interministériels pour élaborer la Loi d'orientation.
15. RECEPTION DU TEXTE DE LOI : Le projet a été adopté à l'Assemblée nationale par les députés du peuple.
16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION : Il y a eu une très large diffusion du document à tous les niveaux.

*Tableau de bord de l'enseignement primaire (année scolaire
1997/1998)*

| | |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de recherche |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | MEBA (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Mars 1999 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | MEBA |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | MEBA/Consortium de bailleurs de fonds |

| | |
|---------------------------------------|---|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | <p>Dans le cadre de l'élaboration du Plan décennal de développement de l'éducation et de l'évaluation de la décennie « Éducation pour tous », un état des lieux de l'éducation est nécessaire. Des planificateurs et des informaticiens du Togo, du Burkina Faso, du Tchad et du Bénin se sont réunis en 1997 pour définir un système d'information statistique modèle afin de combler le vide existant.</p> |
| 7. OBJECTIFS : | <p><i>Énoncé</i> : Le tableau de bord a pour objectif de fournir régulièrement des données statistiques complètes et fiables indispensables au contrôle du développement de l'éducation et à la prise de décisions.</p> <p><i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : Les statistiques en matière d'éducation sont, soit incomplètes, soit peu fiables. Les propositions basées sur ces statistiques peuvent donc conduire à des actions erronées. La mise en place d'un tableau de bord s'ajoute aux annuaires statistiques pour résorber les déficits d'informations.</p> |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | <p>Le tableau de bord décrit et analyse la situation de l'offre et de la demande d'éducation en s'appuyant sur des indicateurs pertinents (sur l'accessibilité, le rendement interne, l'efficacité externe, la pertinence, la qualité, la gouvernance, le financement, etc.).</p> |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <p>L'étude ne comporte pas de recommandations spécifiques.</p> |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <p><i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Le tableau de bord permet une lecture rapide de la situation de l'éducation et offre une vue globale et synthétique.</p> <p><i>Actualité des données</i> : Les données utilisées sont actuelles. Elles couvrent la période 1990 à 1998.</p> <p><i>Nature du travail</i> : L'étude résulte d'une compilation de travaux déjà réalisés et de résultats d'enquêtes pour la confection des bulletins statistiques scolaires.</p> <p><i>Effort d'analyse</i> : L'analyse utilise les indicateurs classiques de diagnostic du système éducatif.</p> <p><i>Existence et pertinence d'une revue de littérature</i> : L'étude n'en comporte pas.</p> <p><i>Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données</i> : Il n'est pas spécifié de méthodes de collecte et d'analyse dans ce travail mais il est évident qu'une telle étude ne peut être réalisée sans l'utilisation d'instruments d'enquête appropriés. Elle utilise les mêmes bases de données que celles de l'annuaire statistique édité annuellement par la DEP du MEBA.</p> <p><i>Bibliographie</i> : Ce travail n'en contient pas.</p> |

11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE
CHOIX DE L'ÉTUDE :

L'idée d'élaborer un tableau de bord de l'enseignement de base date de 1995, suite à un atelier de formation qui s'est tenu à Ouagadougou, dans le cadre des activités du Groupe d'étude pour l'Afrique francophone (GRETAF). À l'issue de cet atelier, chaque pays a réalisé un projet de tableau de bord qui a paru très intéressant au responsable du service des statistiques scolaires de la DEP du MEBA. Il a alors envisagé de concrétiser ce document afin de mettre à la disposition des partenaires et des autorités nationales un document guide pour les prises de décisions en faveur de l'enseignement de base. Malheureusement, à l'époque, ni les moyens matériels et financiers, ni les personnes ressources nécessaires n'étaient disponibles pour le faire. Ce n'est qu'en 1997, avec l'appui financier et technique du PAEB, que le document a pu voir le jour, et cela dans le contexte de l'évaluation de l'Éducation pour tous (EPT) 2000. Il faut signaler que des pays voisins (Togo, Bénin et Tchad) ont été associés aux phases préparatoires d'élaboration du projet et de la maquette du document.

12. IMPLICATION DES RESPONSABLES
POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS :

Initiateur(s) du thème : Le thème a été choisi d'un commun accord entre les techniciens nationaux et ceux du PAEB.

Rédacteur(s) des TDR : Étant entendu que toute l'opération a été financée par le PAEB, il n'y a pas eu de termes de référence à proprement parler.

Suivi de l'exécution de l'étude : Les techniciens de la DEP ont suivi l'exécution de l'étude du début à la fin.

13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT
ET PARTENAIRES TECHNIQUES
ET FINANCIERS :

Le travail a été fait dans le cadre d'un projet global d'appui à l'éducation de base, dont le protocole d'accord a été signé par les autorités et qui comportait une composante « Statistiques et carte scolaire ».

14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES
TECHNIQUES ET FINANCIERS :

Il n'y a pas eu de concertation avec les autres partenaires au développement de l'éducation parce que cela ne semblait pas nécessaire.

15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE :

Il n'y a pas eu d'évaluation en tant que telle, mais le document a fait l'objet d'une présentation à un large public, suivie de discussions.

16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION :

Environ 200 exemplaires ont été produits par le PAEB et distribués par courrier administratif lors de la présentation. La distribution a également été faite sur demande.

Table ronde des bailleurs de fonds sur le développement des secteurs sociaux

| | |
|--------------------------------|--|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Multisectoriel (santé / emploi / éducation / intégration sociale / population) |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Experts nationaux constitués en groupes d'études thématiques |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Juin 1998 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | Ministère de l'économie et des finances (MEF) |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | Partenaires au développement/État burkinabé |

| | |
|---------------------------------------|--|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Relever le niveau de développement humain au Burkina Faso et améliorer les conditions d'existence des populations burkinabés, en ayant recours à des ressources importantes qui doivent être mobilisées et affectées aux secteurs sociaux jugés prioritaires. |
| 7. OBJECTIFS : | <p><i>Énoncé</i> : Faire le point de la situation des secteurs sociaux ; proposer des politiques susceptibles d'améliorer les secteurs sociaux prioritaires en question et s'accorder sur les moyens destinés à assurer le financement des programmes et projets qu'impliquent les secteurs sociaux étudiés.</p> <p><i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : La tenue de la table ronde des secteurs sociaux permet d'harmoniser les points de vue relatifs aux problèmes sectoriels que rencontre le Burkina Faso et d'envisager les solutions adéquates qui s'imposent de façon concertée et intersectorielle.</p> |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | La synthèse des documents de base élaborés par les groupes thématiques ont permis d'aborder les points relatifs au contexte socio-économique, à la politique de développement des secteurs sociaux, aux programmes de développement des secteurs sociaux, à la faisabilité des programmes et enfin aux grandes conclusions qui s'imposent. |
| 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS : | <p><i>Résumé</i> : Les principales recommandations portent sur le financement lié aux secteurs sociaux étudiés : emploi, éducation, intégration sociale et population.</p> <p><i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : L'opérationnalité de l'étude dépend de la tenue effective de la table ronde des bailleurs de fonds qui se doit d'examiner les grands axes du document et d'apporter les financements nécessaires par secteur étudié.</p> |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <p><i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Les conclusions de l'étude permettent d'envisager des moyens de rencontre et de négociation entre les autorités du Burkina Faso et les bailleurs de fonds dans le cadre du financement des secteurs ayant fait l'objet d'étude.</p> <p><i>Actualité des données utilisées</i> : Elles portent sur des données existantes dans chaque secteur concerné et ont été collectées par des spécialistes chargés de l'étude.</p> <p><i>Nature du travail</i> : L'étude utilise les enquêtes de terrain et un travail de compilation.</p> <p><i>Effort d'analyse</i> : Chaque groupe a proposé des documents thématiques qui ont abordé et abouti à des politiques et stratégies par secteur.</p> |

- Existence et pertinence d'une revue de littérature* : L'analyse du contexte socio-économique a particulièrement été prise en compte, mais il n'y a pas de réelle revue de littérature.
- Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données* : Les méthodes utilisées ne sont pas spécifiées.
- Bibliographie* : Le document n'en comporte pas.
11. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CHOIX DE L'ÉTUDE :
- Après une table ronde organisée à Genève en octobre 1995 pour le Burkina Faso, le Ministère de l'économie et des finances en a initié une seconde, spécifiquement pour les secteurs sociaux.
12. IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS :
- Initiateur(s) du thème* : Le Ministère de l'économie et des finances a été le principal acteur, en partenariat avec le PNUD, (principal bailleur) pour les processus de préparation, puis les ministères sectoriels.
- Rédacteur(s) des TDR* : Le Ministère de l'économie et des finances a rédigé les TDR qui ont ensuite été approuvés par le PNUD.
- Suivi de l'exécution de l'étude* : Le suivi de la réalisation de l'étude a été assuré par le Ministère de l'économie et des finances et les DEP des ministères sectoriels.
13. CONCERTATION ENTRE ÉTAT ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :
- Les nationaux ont rédigé les documents (DEP des ministères) et les partenaires les ont évalué au fur et à mesure de leur avancement.
14. CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :
- Les partenaires présents à Genève (octobre 1995) ont dû en être informés, mais ils ont essentiellement contribué à l'amélioration des documents, surtout au cours de plusieurs ateliers de présentation et de validation. On peut présumer qu'il y a eu concertation entre les partenaires.
15. RÉCEPTION DE L'ÉTUDE :
- L'étude a été restituée à plusieurs reprises au cours d'ateliers. Elle a même été reprise début 1999 (la première table ronde de septembre 1998 n'ayant pas eu lieu). La table ronde a été repoussée à une date non précisée, les partenaires ayant exigé des ministères les documents sectoriels décennaux (Plan décennal du MEBA et de la santé).
16. MODALITÉS ET DEGRÉ DE DIFFUSION :
- Le partenaire, en concertation avec le Ministère de l'économie et des finances (MEF) a assuré la diffusion du document. Tous les partenaires et tous les ministères dits sociaux l'ont reçu.

5. Études sélectionnées ayant fait l'objet d'un résumé mais pas d'entretien (ESE)

Auto-évaluation assistée de l'impact des formations en gestion des organisations paysannes

| | |
|--------------------------------|--|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base non formelle |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Thiombiano, R. B. G. ; Ouédraogo (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Janvier 1999 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | Coopération suisse, Programme Alpha/Formation |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | Coopération suisse |
| <hr/> | |
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Plusieurs organisations paysannes ont reçu des financements du Programme Alpha pour l'exécution de leurs activités de formation en gestion. Cependant il est apparu que l'application des acquis est insuffisante. Il s'est avéré donc nécessaire d'aider les bénéficiaires à évaluer eux-mêmes l'état de leurs acquisitions en matière de gestion et de proposer des solutions aux problèmes rencontrés. |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : Évaluer les impacts des formations en gestion et analyser les systèmes de fonctionnement des activités rémunératrices afin de faire des propositions pour une amélioration des pratiques. <i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : Les objectifs concordent bien avec les problèmes posés. L'ignorance ou la faible maîtrise des techniques de gestion par les bénéficiaires des appuis extérieurs ne leur permet pas de prendre conscience des énormes gaspillages (ignorance des montants des investissements, confusion entre capital et excédent d'exploitation), ni de circonscrire ou d'éviter les conflits liés à ces insuffisances (désaccords sur les montants de crédits restants à rembourser). |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | Au terme des analyses, il apparaît que les formations en gestion permettent aux groupements bénéficiaires de mieux comprendre l'évolution de leurs activités. Mais les acquis auraient pu être plus importants si les formations étaient mieux conduites, dans le choix, non seulement des apprenants, mais également de la qualité des promoteurs. |
| 9. RECOMMANDATIONS : | <i>Résumé</i> : Lier les formations à des activités concrètes ; identifier, définir et clarifier les rôles et les responsabilités de chaque membre au sein de la structure, avant de procéder à leur formation et faire preuve de plus de rigueur dans le choix des formateurs. <i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : Les recommandations sont pertinentes. En insistant sur la formation, on peut amener chaque bénéficiaire à se prendre en charge et devenir moins dépendant de l'aide. De plus, on évite les frictions entre les bailleurs et les bénéficiaires, comme c'est le cas le plus souvent. L'opérationnalisation de ces recommandations nécessite par contre une charge supplémentaire de travail. |

10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : *Adéquation entre conclusions et objectifs fixés* : Les conclusions ont permis de mettre en exergue l'impact des formations sur les groupements et de proposer des stratégies de perfectionnement.
- Actualité des données* : Les données sont actuelles. Elles couvrent l'année 1998.
- Nature du travail* : Il s'agit d'un travail de terrain.
- Effort d'analyse* : Il y a un réel effort d'analyse. Les hypothèses ont été testées. Les instruments de mesure de l'impact ne semblent pas évidents.
- Existence et pertinence d'une revue de littérature* : Le document n'en comporte pas.
- Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données* : La méthodologie est clairement exposée. Cependant la fiche d'enquête n'est pas annexée au document et la méthode de dépouillement et d'analyse des résultats n'est pas exposée.
- Bibliographie* : Le document n'en contient pas.

État des lieux de l'éducation non formelle au Burkina Faso (rapport provisoire)

| | |
|---------------------------------------|--|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base non formelle |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de recherche |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Association pour la promotion de l'éducation non formelle/Groupe de travail du Burkina Faso |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Mars 1999 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | ADEA et MEBA |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | ADEA |
| <hr/> | |
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Plusieurs intervenants existent dans le domaine de l'éducation non formelle, mais actuellement il n'y a pas de documents où ils sont recensés et où sont définis les types de formation qu'ils dispensent. Le besoin d'un inventaire afin de mieux cerner leur lieu d'implantation, d'identifier les formations assurées, les publics-cibles et les acquis s'avère alors nécessaire. |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : Recenser les associations et tous les intervenants dans l'éducation non formelle afin d'identifier les formations assurées, les lieux d'implantation et les résultats acquis. Cette étude vise à collecter des informations sur la situation actuelle et l'étendue des activités d'éducation de base non formelle. <i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : La nécessité d'un inventaire des intervenants en éducation de base est soulignée. Il serait intéressant qu'une réflexion conduise les acteurs à se concerter dans leurs interventions. Leur identification et le domaine d'intervention de chacun ne répondront pas aux besoins actuels de l'éducation au Burkina Faso. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | 400 acteurs ont été recensés. Les services techniques étatiques représentent 20 %, les associations paysannes 16 %, les institutions religieuses 11 % et les autres types d'associations 15 %. 6 % œuvrent exclusivement au profit des femmes. Près de 72 % ont été mises en place entre 1990 et 1997. Le siège des institutions se trouve surtout à Ouagadougou. Elles ont pour objectif le développement économique et social et interviennent au niveau de l'éducation structurée et organisée dans le cadre extra-scolaire. Le public-cible concerne les hommes et les femmes de 15 ans et plus. |
| 9. RECOMMANDATIONS : | L'étude ne comporte aucune recommandation. |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Les conclusions répondent aux objectifs fixés. <i>Actualités des données</i> : Les données utilisées sont actuelles. <i>Nature du travail</i> : L'étude s'appuie sur une enquête menée entre janvier et février 1999 auprès des intervenants. <i>Effort d'analyse</i> : L'étude a pu préciser effectivement les formations assurées et les lieux d'implantation des intervenants. <i>Existence et pertinence d'une revue de littérature</i> : L'étude n'en comporte pas. <i>Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse de données</i> : Les méthodes utilisées sont spécifiées. <i>Bibliographie</i> : Le document n'en contient pas. |

*Étude du milieu en vue de la mise en œuvre du projet de création
d'écoles satellites et de CEBNF*

| | |
|--------------------------------|---|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Badini, A. ; Traoré, D. (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | 1994 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | UNICEF/MEBA |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | |

| | |
|---------------------------------------|--|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | <p>L'éducation de base au Burkina Faso a connu deux grandes orientations coïncidant avec deux repères historiques importants : la période coloniale et les années d'indépendance. Ces systèmes éducatifs n'ont jamais été suffisamment performants ni adaptés aux conditions et aux besoins réels des différents milieux socio-culturels et économiques du pays. Le projet de création d'écoles satellites (ES) et de centres d'éducation de base non formelle se situe dans le cadre d'une stratégie de recherche d'un changement dans « la conception et l'offre d'éducation ».</p> <p>Les principaux objectifs du projet doivent se placer dans un cadre socio-économique et culturel complexe marqué par les acquis et les insuffisances tirés des expériences antérieures et en cours. Le projet peut rencontrer des difficultés, d'où la nécessité de mieux cerner ses limites et de le faire accepter par tous.</p> |
| 7. OBJECTIFS : | <p>Décentraliser pour démocratiser l'offre d'éducation de base formelle et non formelle au Burkina Faso (l'éducation à la portée de tous, taux de scolarisation de 31,70 % en 1993 à 60 % en l'an 2000) et mettre en œuvre une éducation pratique et fonctionnelle (en dispensant une formation pré-vocationnelle à l'apprentissage d'un métier, relevant le taux d'alphabétisation de 24 à 60 % en l'an 2000).</p> |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | <p>Il existe des blocages vis-à-vis du système éducatif actuel. Celui-ci a connu de nombreuses réformes qui n'ont pas toutes été menées à leur terme, mais constituent des références incontournables. Elles conditionnent les réactions des gens. Selon le bilan, les préoccupations sont plus tournées vers l'amélioration de ce qui existe que vers la recherche de nouvelles formules en matière d'offre d'éducation y compris les écoles satellites.</p> |
| 9. RECOMMANDATIONS : | <p>Informier et sensibiliser les Burkinabés sur le projet ; établir et diffuser le bilan des expériences antérieures ; œuvrer pour l'obtention de l'engagement des ministères dont les services décentralisés seront sollicités pour l'encadrement des Centres d'éducation de base non formelle (CEBNF) (MARA, santé, action sociale, environnement et tourisme) et mettre en place des cellules provinciales de coordination des activités du projet.</p> |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <p><i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Après un exposé des dysfonctionnements actuels du système éducatif burkinabé, les auteurs ont identifié les chances de succès des ES/CEBNF.</p> |

Actualité des données : Les données utilisées sont actuelles. Celles tirées de l'exploitation documentaire couvrent l'année 1992. Des projections sont faites jusqu'à l'année 2000.

Nature du travail : Il s'agit d'une exploitation documentaire suivie d'une enquête sur le terrain afin de rechercher comment les bénéficiaires du projet (parents d'élèves) l'accueilleront et en même temps recueillir leurs souhaits.

Effort d'analyse : Il y a un sérieux effort d'analyse. Les auteurs partent d'un constat général et font l'état des lieux avant de montrer les chances de succès du projet.

Existence et pertinence d'une revue de littérature : Le document n'en comporte pas. Les références principales de l'étude sont des bulletins de statistiques scolaires.

Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données : Bien qu'il s'agisse d'un travail de terrain, les méthodes de collecte et d'analyse ne sont pas systématiquement exposées.

Bibliographie : L'étude n'en contient pas.

*Étude prospective/bilan de l'éducation en Afrique (accès et qualité),
cas du Burkina Faso (rapport provisoire)*

| | |
|--------------------------------|---|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Sectoriel |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Une équipe de 10 cadres du MEBA et du MESSRS coordonnée par Badini et supervisée par le SG/MEBA (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Mars 1999 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | MEBA/ADEA |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | ADEA |

| | |
|---------------------------------------|--|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | La problématique n'est pas clairement exprimée. Cependant, l'étude se veut être une description exhaustive des expériences innovantes avec des mentions spéciales concernant leur exécution, l'analyse de leurs résultats, les difficultés rencontrées et les perspectives. |
| 7. OBJECTIFS : | <p><i>Énoncé</i> : Ils sont présentés en deux volets : accès et qualité. Pour le volet accès, il s'agit de présenter la politique éducative, d'identifier les obstacles à l'accès et d'identifier les solutions, les pratiques, les approches et les politiques d'amélioration de l'accès. Pour le volet qualité, les objectifs spécifiques ne sont pas clairement énoncés.</p> <p><i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : Les objectifs (même implicites pour ceux qui concernent l'aspect qualitatif) traduisent les préoccupations et les problèmes actuels du système éducatif. Cependant, ils sont peu originaux par rapport à ceux de la plupart des études.</p> |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | Le problème de l'accès se pose à tous les niveaux. Les obstacles sont d'ordre économique, physique et socio-culturel. La pauvreté est le facteur essentiel du faible développement quantitatif. |
| 9. RECOMMANDATIONS : | Les recommandations ne sont pas clairement spécifiées, mais les auteurs reprennent les mesures prospectives programmées dans le Plan décennal de développement de l'éducation de base et le Plan de développement de l'enseignement post-primaire. |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <p><i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : L'étude parvient, avec beaucoup de difficultés, à décrire les expériences du Burkina Faso en matière de politiques éducatives et d'obstacles qui limitent le développement quantitatif et qualitatif du système.</p> <p><i>Actualité des données</i> : Les données sont pour l'essentiel récentes pour l'éducation de base formelle, mais pas pour celles concernant l'alphabétisation, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.</p> <p><i>Nature du travail</i> : L'analyse est fondée sur une compilation de documents existants.</p> <p><i>Effort d'analyse</i> : L'organisation du texte comporte des insuffisances qui jouent contre la rigueur scientifique. On ne comprend pas clairement la relation entre les objectifs, la question de recherche, les conclusions et les recommandations.</p> <p><i>Existence et pertinence d'une revue de la littérature</i> : L'étude n'en comporte pas, exception faite des notes de bas de page.</p> <p><i>Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données</i> : Il y a un effort de définition des concepts, des méthodes et des indicateurs d'analyse, mais dans la pratique, ces</p> |

indicateurs n'ont pas été systématiquement calculés par les auteurs eux-mêmes. Les auteurs utilisent toutefois ceux contenus dans les bulletins de statistiques ou d'autres études.

Bibliographie : La bibliographie n'est pas annexée au texte.

*Étude sur les déperditions scolaires liées aux grossesses à l'école
primaire au Burkina Faso*

| | |
|---------------------------------|---|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ (S) : | Sebgo, P. ; Barry, E. M. ; Traoré, S. ; Zougrana, R. L. (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Avril 1995 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | MEBAM/UNICEF |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | UNICEF |

| | |
|---------------------------------------|---|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Suite à la consultation interministérielle sur les déperditions scolaires et la grossesse des adolescentes, tenue à Maurice (15-18 septembre 1994), il s'agit de faire le point sur les grossesses des adolescentes et les grossesses à l'école au Burkina Faso. |
| 7. OBJECTIFS : | <p><i>Énoncé</i> : Relier la déperdition scolaire et le phénomène de grossesse à l'école ; mesurer les conséquences des grossesses au niveau scolaire pour les filles et voir leur évolution et proposer des solutions pour retenir les filles dans le système scolaire.</p> <p><i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : L'étude tente de mettre en évidence la relation entre la grossesse à l'école et les déperditions scolaires tant dans les zones urbaines que rurales.</p> |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | La grossesse à l'école primaire est un phénomène lié à un manque de connaissances en matière de sexualité et prend plus d'ampleur dans les zones urbaines que rurales. Les facteurs qui favorisent la grossesse à l'école sont à la fois liés à la famille, à la société et à l'école elle-même. Face à la grossesse qui constitue une réelle entrave à la poursuite des études des filles, il devient urgent de trouver des solutions pour lutter contre ce phénomène. |
| 9. RECOMMANDATIONS : | <p><i>Résumé</i> : Huit recommandations ont été formulées tendant à la sensibilisation, la formation des parents sur l'Éducation en matière de population (EMP), l'institution de cours d'EMP à l'école, l'animation de clubs EMP, la création de structures d'accueil pour les filles enceintes, la mise en place d'une année blanche ou d'un examen de rattrapage pour les filles victimes de grossesses, etc.</p> <p><i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : Les recommandations issues de l'étude concordent parfaitement avec le problème étudié, et si elles étaient appliquées, cela permettrait de réduire le phénomène de grossesse à l'école primaire.</p> |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <p><i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Les conclusions répondent aux objectifs visés par l'étude.</p> <p><i>Actualité des données</i> : Les données recueillies sont faites auprès des élèves, des parents, des enseignants et de quelques victimes de grossesse à l'école ; elles sont donc actuelles.</p> <p><i>Nature du travail</i> : Il s'agit d'un travail de terrain.</p> <p><i>Effort d'analyse</i> : Un sérieux effort d'analyse a été fait pour connaître les facteurs responsables des grossesses des filles à l'école.</p> |

Existence et pertinence d'une revue de littérature : Le document présente des références sur la question (p. 5 et 6).

Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données : Le « groupe-cible » a constitué l'outil privilégié dans l'approche méthodologique, complété de quelques guides et questions d'entretien.

Bibliographie : La bibliographie est assez complète.

Étude sur l'éducation préscolaire au Burkina Faso

| | |
|---------------------------------|---|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Préscolaire |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ (S) : | Bogore, G. R. (expert national) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Octobre 1996 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | Ministère de l'économie et des finances |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | PNUD |

| | |
|---------------------------------------|---|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | L'état actuel du système préscolaire est méconnu, d'où la nécessité d'en faire un diagnostic afin d'en recenser les besoins prioritaires et de proposer une politique de développement. |
| 7. OBJECTIFS : | <p><i>Énoncé</i> : Faire un diagnostic du système préscolaire afin de recenser les besoins prioritaires et proposer une politique pour son développement.</p> <p><i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : La relative méconnaissance de la situation rend ces objectifs très pertinents.</p> |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | Le taux de scolarisation en 1995 du préscolaire est de 0,82 %. 117 écoles sont reconnues mais un bon nombre de préscolaires non reconnues sont fonctionnelles à travers le pays. L'ensemble des programmes d'enseignement tendent à l'éveil de l'intelligence, au développement psychosensoriel et à l'entrée avec facilité dans le cycle primaire. Les enseignants sont recrutés localement (niveau BEPC) par le fondateur. Les documents pédagogiques sont vendus à des prix sociaux de 800 FCFA l'unité. Les infrastructures ne sont souvent pas conformes aux normes. |
| 9. RECOMMANDATIONS : | <p><i>Résumé</i> : L'étude propose l'instauration d'un partenariat entre les différents intervenants, une implication des familles, un renforcement des structures existantes, l'organisation de campagnes de sensibilisation, la conception et l'utilisation de supports pédagogiques adéquats, une intégration des actions de tous les ministères en charge de l'éducation, une réduction des coûts du matériel et la création d'un corps de conseillers et d'inspecteurs du préscolaire.</p> <p><i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : Au regard des problèmes posés, les recommandations sont suffisamment pertinentes. Leur mise en œuvre concrète permettrait d'améliorer le système. Leur opérationnalité par contre n'est pas toujours évidente. Il faudrait un certain aménagement pour en faciliter la mise en œuvre.</p> |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <p><i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Le diagnostic est relativement bien posé. La description est satisfaisante. Les besoins prioritaires, par contre, ne sont pas toujours clairement formulés.</p> <p><i>Actualité des données</i> : Les données recueillies sont actuelles. Elles datent de 1995 et 1996.</p> <p><i>Nature du travail</i> : L'étude utilise le terrain et l'analyse documentaire.</p> |

Effort d'analyse : Le fait que des hypothèses ne soient pas explicitement formulées ne permet pas de bien cerner l'effort d'analyse. Toutefois, l'effort de recherche de cohérence entre les problèmes posés et les solutions est indéniable.

Existence et pertinence d'une revue de littérature : Le document comporte une revue de littérature explicite relativement étoffée sur le préscolaire.

Existence et pertinence de méthode de collecte et d'analyse des données : En plus de la recherche documentaire, l'étude s'est appuyée sur des interviews de personnes ressources et des visites de sites préscolaires. Les instruments de collecte ne sont toutefois pas annexés au texte pour en permettre l'appréciation.

Bibliographie : Le document n'en contient pas. La présence de la revue de littérature permet, néanmoins, de pallier à cette lacune.

Évaluation des capacités institutionnelles et organisationnelles et de gestion du MEBA pour la mise en œuvre du Plan décennal de développement 2000–2010

| | |
|--------------------------------|--|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Ouattara, Y. ; Bougouma, B. ; Traoré, D. A. ; Some, J. ; Pitenga, E. (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Janvier 1998 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | BPE/DEP/MEBA |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | BPE/Banque mondiale et autres |

| | |
|---------------------------------------|---|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | |
| 7. OBJECTIFS : | L'objectif principal de cette étude est l'analyse critique de l'organisation et des capacités institutionnelles du MEBA et de proposer des mesures d'amélioration pour mettre en œuvre le Plan décennal de développement de l'éducation de base. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | Le rapport s'articule autour de trois grandes parties : analyse de l'organisation et des ressources du MEBA, perspectives de mise en œuvre du plan décennal, propositions et recommandations. |
| 9. RECOMMANDATIONS : | Harmonisation des programmes du plan décennal avec les autres programmes nationaux : programme de développement des secteurs sociaux, document-cadre de politique économique, lettre d'intention de politique de développement humain durable, etc) ; amélioration de la coordination entre les structures chargées des ordres d'enseignement en vue d'une gestion intégrée du système éducatif : créer une structure de concertation entre les deux départements chargés de l'éducation et mise en œuvre d'un mécanisme d'affectation concertée entre les ministères des enseignements et le reste de l'administration. |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <p><i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Les difficultés organisationnelles du MEBA ont été recensées et les moyens, surtout humains, à mettre en œuvre pour la réussite du plan décennal ont été définis.</p> <p><i>Actualité des données</i> : Les données utilisées couvrent l'année 1998.</p> <p><i>Nature du travail</i> : Il s'agit d'un travail de compilation faisant un recensement des moyens dont dispose actuellement le MEBA pour exécuter ses programmes.</p> <p><i>Effort d'analyse</i> : La démarche suivie est rigoureuse. Il y a un réel effort d'argumentation des points de vue avancés.</p> <p><i>Existence et pertinence d'une revue de littérature</i> : Le document n'en comporte pas.</p> <p><i>Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données</i> : Les auteurs n'ont pas exposé leur méthode.</p> <p><i>Bibliographie</i> : Le document présente une bibliographie de 17 ouvrages (rapports de recherche, lois et décrets).</p> |

Évaluation des programmes d’alphabétisation/formation des partenaires étatiques et de droit privé ayant bénéficiés de l’appui de la Coopération suisse de 1991 à 1993 dans les provinces du Boulgou, du Houet, de l’Ouhritenga, du Yatenga et du Sanmatenga

| | |
|--------------------------------|---|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base non formelle |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Badini, A. ; Ilboudo, E. K. ; Balima, P. (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Avril-mai 1994 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | Programme Alphabétisation de la Coopération suisse |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | Coopération suisse |
| <hr/> | |
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Le Burkina Faso bénéficie de l'appui de la Coopération suisse en matière d'alphabétisation. Elle offre un programme qui permettra le développement des ressources humaines dans ce domaine. Il est opportun aujourd'hui de situer cet appui, d'une part aux services étatiques engagés dans l'alphabétisation, et d'autre part, aux structures de droit privé. |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : Il s'agit de faire une évaluation de l'efficacité interne de l'alphabétisation/formation et de l'efficacité externe, notamment son impact et le degré d'intégration de l'alphabétisé dans la vie quotidienne. Cette étude devra permettre de dégager les enjeux fondamentaux et de fournir des explications pour la mise en œuvre de politiques plus efficaces. <i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : Le contexte de l'étude et les réalités de l'alphabétisation au Burkina Faso, font de l'évaluation une nécessité absolue si l'on veut corriger les erreurs et consolider les acquis. A ce titre, si les objectifs proposés sont atteints et mis en œuvre, il est incontestable qu'un problème fondamental de l'alphabétisation au Burkina Faso sera résolu. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | Les résultats de l'alphabétisation dans les provinces retenues montrent une disparité, entre sexes, du taux de réalisation. La formule intensive est contraignante pour les femmes. Le niveau de la formation est satisfaisant pour les trois ordres d'alphabétisation (initiale, formation complémentaire de base et formation technique et spécifique). Les centres d'alphabétisation renforcent la cohésion et la solidarité dans les villages. Il y a un changement positif, tant au niveau social qu'économique, des alphabétisés. |
| 9. RECOMMANDATIONS : | <i>Résumé</i> : Pour la Formation technique spécifique (FTS), la formule intensive, ponctuée de recyclage régulier, est recommandée. Pour le matériel didactique, il faut améliorer le contenu du guide, réactualiser les thèmes et respecter une progression logique des difficultés. Le transfert de technologie des paysans formés vers les autres doit être facilité. Il faut créer des bibliothèques villageoises et favoriser la production de documents par les alphabétisés ; organiser des conférences pédagogiques communes (alphabétisation et école classique). L'intervention de la Coopération suisse devra être adaptée aux différents niveaux et introduire des interventions symboliques et des crédits d'installation. |

10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL :

Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic : Les recommandations répondent aux conclusions. Elles sont multiples, faciles à mettre en œuvre et innovantes. Elles sont donc pertinentes au regard du contexte proposé.

Adéquation entre conclusions et objectifs fixés : Les auteurs ont pu démontrer la rentabilité de l’alphabétisation pour les formés, mais aussi ses limites, et ont proposé des recommandations pour consolider les acquis. Ils ont également calculé les coûts des formations et déterminé les apports des apprenants.

Actualité des données : Les données utilisées sont récentes.

Nature du travail : Il s’agit d’un travail fondé principalement sur des entretiens semi-directifs. Des documents, notamment les rapports de campagne, ont également été utilisés.

Effort d’analyse : L’analyse est rigoureuse. Les résultats d’enquête sont fidèlement rendus. L’argumentation est percutante.

Existence et pertinence d’une revue de littérature : Le texte ne comporte pas de revue de littérature exprimée sous la forme d’un chapitre spécifique. On constate cependant que les auteurs se réfèrent à des conclusions formulées dans d’autres études.

Existence et pertinence de méthodes de collecte et d’analyse des données : Les auteurs ont utilisé un guide d’entretien pour la collecte des données et des tableaux pour celles concernant les coûts de l’alphabétisation. Ils ont procédé à des tests pour évaluer le niveau des alphabétisés. Les coûts actuels des infrastructures ont été calculés en utilisant la méthode d’actualisation linéaire.

Bibliographie : Le document n’en contient pas.

Interventions des partenaires techniques et financiers dans l'éducation de base au Burkina Faso

| | |
|--------------------------------|--|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Belemgoabga, P. R. ; Kibora, L. O. (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | 1999 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | Ambassade royale des Pays-Bas et Banque mondiale |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | |
| <hr/> | |
| 6. PROBLÉMATIQUE : | On le sait, de nombreux partenaires techniques et financiers et des ONG interviennent dans le secteur éducatif au Burkina Faso. Ces interventions sont louables, mais leur efficacité n'est pas toujours avérée en raison du manque de concertation, voire de coordination. Ce problème doit être résolu, surtout dans le contexte actuel d'élaboration et d'application du Plan décennal de développement de l'éducation de base. |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : L'étude vise à obtenir auprès des bailleurs de fonds des informations sur qui fait quoi et comment, en éducation de base et en alphabétisation, au Burkina Faso. Le répertoire des intervenants doit permettre de cerner la nature des projets en cours et à venir afin de déterminer les collaborations possibles au soutien du Plan décennal de développement de l'éducation de base. <i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : La préoccupation fondamentale exprimée dans les objectifs est bien fondée. En effet, les nombreuses interventions peuvent déboucher sur des gaspillages de ressources pour cause de répétition, des doubles emplois, etc. en raison du manque de coordination. Or le problème concret qui se pose est celui de l'utilisation efficiente des rares ressources dont dispose le pays. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | 17 partenaires techniques et financiers et 48 ONG ont été identifiés. Pour chaque partenaire technique et financier, l'étude fait une présentation générale (nature, secteur d'activité, zone d'intervention, durée...) et indique les stratégies d'intervention et les moyens financiers engagés. Les interventions concernent les constructions et rénovations d'infrastructures, d'une part, et les programmes d'éducation, d'autre part. Pour chaque ONG, l'étude présente les domaines généraux et les stratégies d'intervention en éducation de base, le statut, la date de création et celle d'intervention en éducation de base ainsi que les provinces couvertes. Au sujet des différentes interventions, il est difficile d'obtenir des informations fiables sur le programme à long terme, le budget et les sources de financement. L'éducation n'est, en général, qu'un volet infime des activités des ONG. Celles-ci s'intéressent essentiellement à l'alphabétisation. L'intervention de ces ONG dans le domaine de l'éducation ne s'est faite que tardivement. Une seule ONG en 1976, alors que le nombre d'ONG est passé de cinq en 1960 à 50 en 1975. |
| 9. RECOMMANDATIONS : | <i>Résumé</i> : L'étude ne présente pas de recommandations spécifiques pour les ONG. Cependant, celles faites pour les autres partenaires techniques et financiers sont valables aussi pour les ONG. |

Les auteurs proposent une quinzaine de recommandations en direction de ces acteurs. Toutes ces recommandations concernent la coordination des actions, la bonne circulation de l'information et la recherche de l'efficacité. L'étude recommande notamment : que tous les acteurs aient une approche sectorielle de l'éducation de base, que les interventions dans ce secteur soient bien articulées, que le MEBA s'efforce d'avoir un cadre de suivi des projets et qu'il soit créé au sein de ce Ministère une unité de suivi-évaluation permanente ou ponctuelle qui travaillerait avec l'observatoire de suivi-évaluation.

Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic : La plupart des recommandations sont pertinentes et sont conformes au diagnostic. Leur faisabilité, par contre, nécessite des réflexions complémentaires.

10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : *Adéquation entre conclusions et objectifs fixés* : Les conclusions répondent bien à l'objectif d'inventaire des intervenants. Les variables d'inventaire sont suffisamment larges.

Actualité des données : Les données sont récentes et concernent la période de l'étude.

Nature du travail : Il s'agit à la fois d'un travail de compilation et d'une enquête de terrain.

Effort d'analyse : Il y a un très bon effort d'analyse. La démarche est rigoureuse. Le rapport est étroit entre le diagnostic et les recommandations (excepté l'absence de recommandations spécifiques pour les ONG).

Existence et pertinence d'une revue de littérature : L'étude n'en comporte pas.

Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données : La méthodologie de collecte et d'analyse est soigneusement décrite mais suffisante. Il s'agit d'une exploitation documentaire et d'entretiens auprès de responsables de programmes et projets. L'étude fait mention d'une fiche d'enquête qui n'a pas été annexée.

Bibliographie : Le document présente une bibliographie de huit ouvrages.

Organisations non gouvernementales intervenant en éducation

| | |
|---------------------------------------|---|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ (S) : | Carter, L. (expert international) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Juin 1994 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | MEBA |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | UNICEF |
| <hr/> | |
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Explorer le potentiel que constituent les ONG en éducation afin d'appuyer les efforts du MEBA pour mettre l'éducation à la portée d'un plus grand nombre. |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : identifier les ONG qui interviennent dans les programmes en éducation ; décrire leurs activités et identifier les possibilités de collaboration entre les ONG et le MEBA. <i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : L'étude vise à répertorier les ONG qui pourront apporter leur contribution à la consolidation de l'éducation de base au Burkina Faso et à la mise en œuvre des écoles satellites et des centres d'éducation de base non formelle. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | 26 ONG recensées ont été identifiées comme pouvant intervenir dans le secteur éducatif au Burkina Faso en vue d'appuyer la mise en place du programme ES/CEBNF. |
| 9. RECOMMANDATIONS : | <i>Résumé</i> : Quatre suggestions ont été faites en lieu et place des recommandations pour guider le MEBA dans sa démarche vers les ONG recensées. <i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : L'étude permet de cibler les partenaires immédiats qui sont disposés à intervenir dans l'éducation en tant qu'ONG. |
| 10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : Les conclusions sont en adéquation avec les objectifs. <i>Actualité des données</i> : Les données sont actuelles. <i>Travail de terrain ou de compilation</i> : Il s'agit d'un travail de terrain (entretiens) auprès des ONG concernées. <i>Effort d'analyse</i> : L'analyse fait ressortir les activités que mènent les ONG en rapport avec l'éducation ou la formation. <i>Existence et pertinence d'une revue de littérature</i> : Le document n'en comporte pas. <i>Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données</i> : Les méthodes ont été spécifiées (visites, exploitation documentaire, discussions et entretiens). <i>Bibliographie</i> : Le document n'en contient pas. |

Plan décennal de développement de l'éducation de base au Burkina Faso : scolarisation des filles et alphabétisation des adultes

| | |
|--------------------------------|---|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Sanou, F. ; Napon, A. ; Barry, H. ; Kilwasser, M.C. ; Korsaga, K. ; Zalla, L. ; Zoundi, T. P. (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Décembre 1997 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | MEBA |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | MEBA/Consortium de bailleurs de fonds |

| | |
|------------------------------|--|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | <p>Le taux de scolarisation au Burkina Faso est faible (35 %) comparativement à d'autres pays et celui des filles est nettement plus bas que celui des garçons (27 %) en 1995. Cet écart de scolarisation entre les deux sexes prend ses sources au début de la scolarisation au Burkina Faso. Comme le taux de scolarisation des filles, celui de l'alphabétisation est encore plus faible. Cette situation limite les capacités de développement du Burkina Faso. C'est pour faire l'état des lieux et proposer des actions visant à améliorer la situation dans le cadre du Plan décennal 1999/2008 que cette étude a été commanditée.</p> |
| 7. OBJECTIFS : | <p><i>Énoncé</i> : Il s'agit de faire l'état de la situation, de faire ressortir les enjeux et d'identifier les obstacles à l'amélioration de l'éducation des filles et de l'alphabétisation des adultes. Il s'agit également d'évaluer les actions déjà entreprises et des proposer d'éventuelles améliorations.</p> <p><i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : Beaucoup d'actions et d'études sont déjà menées sur la scolarisation des filles et l'alphabétisation des adultes. Cette étude, qui est une capitalisation de tout ce qui a déjà été fait, en vue de proposer de nouveaux axes d'orientations, voir améliorer les actions déjà entreprises, est la bienvenue.</p> |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | <p>Les obstacles à la scolarisation des filles sont d'ordre politiques, économiques, socio-culturels et pédagogiques. La stratégie sélective du système scolaire au Burkina Faso fait que les parents voulant tirer profit des deux types de société préfèrent investir dans le système moderne pour les garçons et dans le traditionnel pour les filles. L'expérience de l'alphabétisation des adultes date depuis les indépendances et on ne cesse d'introduire des innovations pour l'adapter au contexte. Le Burkina Faso compte une soixantaine de langues mais seulement 20 sont utilisées comme langues d'alphabétisation.</p> |
| 9. RECOMMANDATIONS : | <p><i>Résumé</i> : Pour la scolarisation des filles il faut mobiliser d'avantage les autorités administratives et les populations notamment les leaders d'opinions. Prendre et/ou étendre les mesures en faveur de la scolarisation des filles et faire des études complémentaires. En ce qui concerne l'alphabétisation il faut définir une politique linguistique claire, coordonner les activités d'alphabétisation, améliorer la qualité de la formation par une formation des formateurs, optimiser l'utilisation des infrastructures et mobiliser plus de ressources financières.</p> <p><i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : Les recommandations faites dans ce rapport sont pertinentes mais</p> |

nécessitent une mobilisation de ressources financières et humaines très importantes. Au regard des faibles moyens financiers du Burkina Faso, de telles actions entraîneraient une minimisation des actions en faveur de l'enseignement secondaire et supérieur. Quoiqu'il en soit, les enseignants du primaire et de l'éducation non formelle proviennent de ces établissements.

10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : *Adéquation entre conclusions et objectifs fixés* : L'étude ne comporte pas de conclusions mais les stratégies de mise en œuvre cadrent bien avec les objectifs arrêtés. En effet, l'étude s'est proposée de faire l'état des lieux de la scolarisation des filles et de l'alphabétisation des adultes, d'identifier les enjeux de la scolarisation des filles et de l'alphabétisation ainsi que les problèmes de chaque secteur et de proposer des solutions. Les recommandations faites vont dans ce sens.

Actualité des données : Les données utilisées sont actuelles. Elles couvrent la période 1986 à 1997-1998.

Nature du travail : Ce travail est essentiellement un travail de compilation avec, néanmoins, une composante analytique.

Effort d'analyse : Les auteurs ont bien délimité le sujet. Les analyses menées sont pertinentes et reflètent la réalité. Cette étude a le mérite de sortir de l'ordinaire des préjugés sur la sous-scolarisation des filles.

Existence et pertinence d'une revue de littérature : Les références à des auteurs bien connus dans le domaine de l'éducation au Burkina Faso améliorent la qualité scientifique du travail.

Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse : La méthode d'analyse et l'organisation du travail par l'équipe de consultants n'ont pas été bien spécifiées.

Bibliographie : Le document présente une bibliographie bien fournie de sept pages.

Qualité de l'éducation de base au Burkina Faso : Analyse critique et élément d'une stratégie d'amélioration

| | |
|--------------------------------|---|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Badini, A. , Bationo, B. ; Brandolin, J. ; Dembele, M. ; Karaga A. ; Traoré, I. (experts nationaux) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Janvier 1998 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | BPE/MEBA |

| | |
|------------------------------|---|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | <p>Le Burkina Faso est confronté à un double défi qui est celui de l'expansion et de l'amélioration de la qualité de l'éducation. Relever ce défi semble difficile compte tenu du fait que la plupart des enseignants de l'éducation de base sont sous-qualifiés et que le taux de scolarisation actuel est faible (de 39 %). On sait, à partir des études déjà menées, que la qualité du service éducatif a une influence non négligeable sur la demande d'éducation. Rechercher la qualité du système éducatif est donc impérieux.</p> |
| 7. OBJECTIFS : | <p><i>Énoncé</i> : L'objectif de cette consultation est de fournir des indicateurs de qualité de l'éducation de base, de proposer des actions d'amélioration, d'évaluer la pertinence et l'efficacité des actions menées et préconisées et enfin d'étudier et de proposer d'autres formes d'actions encore non envisagées.</p> <p><i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : Ces objectifs, s'il sont atteints, concourront incontestablement à résoudre le problème de la qualité de l'enseignement de base au Burkina Faso. La question de la qualité de l'enseignement est un problème réel, en rechercher les causes et en proposer des solutions constitue donc un atout pour les maigres progrès réalisés en matière d'éducation de base.</p> |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | <p>Les sous-programmes semblent relever des projets existants. Ce qui n'est pas de nature à favoriser une convergence des efforts d'amélioration de la qualité d'enseignement et leur internalisation par le système en vue de sortir de la logique du projet. Il faut un cadre de référence pour la mise en œuvre des programmes existants ce qui prendra en compte les questions de formation des enseignants et l'analyse-évaluation des innovations pédagogiques.</p> |
| 9. RECOMMANDATIONS : | <p><i>Résumé</i> : Sur le plan du personnel enseignant, l'État doit intervenir pour imposer un quota de recrutement des enseignants privés dans les Écoles nationales des enseignants du primaire (ENEP). Dans ces écoles, le programme mérite d'être révisé pour tenir compte des innovations pédagogiques. Il faut une répartition des missions entre les Directions régionales de l'éducation de base et de l'alphabétisation (DREBA) et les Directions provinciales de l'éducation et de l'alphabétisation (DPEBA). La gestion décentralisée du système doit être renforcé. Pour le contrôle de la qualité du système éducatif, les auteurs préconisent de mettre en place une structure centrale permanente de suivi-évaluation, de respecter des conditions minimales de l'expérimentation des innovations pédagogiques, de rendre l'alphabétisation plus fonctionnelle, de renforcer le rôle des partenaires sociaux de l'école, de mettre l'accent sur la formation des formateurs en</p> |

alphabétisation, de mener des études sur les pratiques traditionnelles en faveur de la petite enfance et de créer un centre de documentation et d'archives pour la conservation de la documentation en éducation et la diffusion élargie de l'information éducative et enfin l'élaboration d'une stratégie nationale cohérente en matière de recherche en éducation.

Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic : Ces recommandations sont multiples et embrassent presque toutes les actions susceptibles d'améliorer la qualité de l'enseignement au niveau interne. La qualité externe n'a pas fait l'objet d'une grande attention des auteurs. Si les actions préconisées sont menées, le Burkina Faso pourrait être confronté à un problème d'insertion de ses diplômés. L'enseignement de base n'étant pas encore un cycle terminal, il devrait y avoir des propositions allant dans le sens de faciliter la transition vers l'enseignement secondaire.

10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : *Adéquation entre conclusions et objectifs fixés* : L'absence de données statistiques quantitatives ne permet pas de connaître la pertinence des actions menées. Combien y entrent, combien y sortent ? Combien trouvent un emploi ?

Actualité des données : L'étude présente des expériences depuis les indépendances à nos jours. Les références faites par les auteurs sont récentes. Les données sont essentiellement qualitatives.

Nature du travail : Le travail est essentiellement documentaire.

Effort d'analyse : Il y a un effort de rapprochement entre les expériences vécues au Burkina Faso et celles d'autres pays. Ce qui est un atout incontestable pour l'amélioration de la qualité du système éducatif.

Existence et pertinence d'une revue de la littérature : Il y a une revue de littérature bien fournie.

Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données : La méthode d'analyse adoptée par les consultants permet de gagner du temps mais comporte le risque de présenter un document qui ressemble à un assemblage d'idées.

Bibliographie : Cette étude n'en contient pas.

Répertoire des études sectorielles et thématiques (REST)

| | |
|--------------------------------|--|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Sectoriel |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Dondasse, J. (expert national) ; Kankwenda, C. I. (expert international) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Juin 1999 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | PAGE |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | PNUD |

| | |
|---------------------------------------|--|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Réaliser un répertoire des études sectorielles et thématiques (REST) faites sur le Burkina Faso en les regroupant par secteur ou thème et en indiquant les institutions commanditaires, les auteurs et le lieu de disponibilité. |
| 7. OBJECTIFS : | <p><i>Énoncé</i> : Mettre à la disposition des décideurs publics et privés, des gestionnaires nationaux, des partenaires au développement et de la communauté scientifique nationale, un document d'information sur l'ensemble des études socio-économiques effectuées sur le Burkina Faso.</p> <p><i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : L'élaboration du répertoire espère contribuer à réduire les doubles emplois en matière d'études, à argumenter l'efficacité et l'efficacé dans la préparation d'études complémentaires, à actualiser d'éventuelles études existantes, et à formuler des stratégies de programmes de développement dans la célérité et dans l'efficacité.</p> |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | La méthodologie et les questionnaires ont été conçus pour permettre un balayage complet des documents disponibles. Ainsi, 4 768 titres d'études ont été répertoriés dont 253 titres relevés dans le secteur : Éducation/Formation. |
| 9. RECOMMANDATIONS : | <p><i>Résumé</i> : Les recommandations faites par les consultants sont : une bonne tenue des services de documentation des différents services ; une généralisation de l'ouverture des services de documentation ; une extension du REST à l'ensemble du pays en dehors de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et un rassemblement des études dans les fichiers informatisés ou dans un répertoire annoté.</p> <p><i>Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic</i> : La répartition des titres par secteur et le regroupement des études par secteur permettent une très bonne exploitation du répertoire produit.</p> |
| 10. QUALITE SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : | <p><i>Adéquation entre conclusions et objectifs fixés</i> : L'élaboration du répertoire s'inscrit en droite ligne avec les objectifs visés par l'étude.</p> <p><i>Actualité des données</i> : Les données sont actuelles.</p> <p><i>Nature du travail</i> : Il s'agit d'un travail d'enquêtes auprès des services des ambassades, des ONG, des organisations internationales et des départements ministériels.</p> <p><i>Effort d'analyse</i> : Une page d'analyse (p.5) des résultats fait ressortir la répartition des études par secteur et les commentaires qui s'imposent.</p> <p><i>Existence et pertinence d'une revue de littérature</i> : Le document n'en comporte pas.</p> |

Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse des données :
Les méthodes ne sont pas spécifiées.
Bibliographie : Le document n'en contient pas.

La violence sexuelle contre les jeunes filles en milieu scolaire

| | |
|--------------------------------|---|
| 1. SOUS-SECTEUR(S) : | Éducation de base et enseignement secondaire |
| 2. NATURE DE L'ÉTUDE : | Rapport de consultation |
| 3. AUTEUR(S), NATIONALITÉ(S) : | Joséphine, F. ; Ouédraogo (expert national) ; Jousset, H. (expert international) |
| 4. DATE DE PUBLICATION : | Juin 1994 |
| 5. COMMANDITAIRE(S) : | RECIF/ONG-BF |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | Ambassade Royale des Pays-Bas |

| | |
|------------------------------|--|
| 6. PROBLÉMATIQUE : | Le taux de scolarisation est faible au Burkina Faso. Cette faiblesse est plus accentuée chez les filles que chez les garçons. Les jeunes filles sont exposées à des violences multiples surtout sexuelles dans les établissements d'enseignement secondaire. Il faut alors rechercher et explorer les manifestations du phénomène, son impact sur les établissements et l'attitude des enseignants et des chefs d'établissements. En un mot, c'est le sort réservé aux jeunes filles en milieu scolaire qui est recherché. |
| 7. OBJECTIFS : | <i>Énoncé</i> : Déceler les pratiques et représentations collectives de la société burkinabé face au phénomène de la violence sexuelle exercée contre les jeunes filles dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire ; mettre en évidence l'impact de ce phénomène sur le rendement et faire des recommandations dans le sens de son éradication. <i>Pertinence par rapport aux besoins éducatifs</i> : Les objectifs visés seront d'un apport utile pour mieux cerner le phénomène de violence sexuelle et trouver des solutions au problème. |
| 8. PRINCIPALES CONCLUSIONS : | L'étude a révélé les contours du phénomène de la violence physique et morale que subissent les jeunes filles en milieu scolaire, quand bien même il a été difficile de disposer de données sur l'ampleur du phénomène. Les informations recueillies portent à croire que la pratique de harcèlement des élèves filles est assez répandue. Les raisons du problème sont psychologiques, socio-économiques, et très souvent l'appât du gain facile. Des sanctions telles les exclusions, le renvoi temporaire sont souvent prises à l'encontre des auteurs. Elles peuvent aboutir aussi à des avortements, au mariage ou au bannissement de la fille. L'une des conséquences est la baisse du niveau scolaire des filles. |
| 9. RECOMMANDATIONS : | <i>Résumé</i> : En lieu et place de recommandations, l'étude préconise des pistes de solutions à envisager au niveau de l'école et au niveau des familles pour faire face à la violence sexuelle contre les jeunes filles en milieu scolaire. Pour trouver une solution aux problèmes il faut un code de conduite entre élèves et enseignants, des sanctions disciplinaires pour les cas de violence, la création d'un conseil au sein de l'établissement pour écouter les filles, le port de l'uniforme scolaire pour pallier les types d'habillement provocateurs et mener des actions de sensibilisation. Au niveau des familles, informer les parents sur ce que leurs filles risquent et leur montrer les structures auxquelles elles peuvent se référer. |

Opérationnalité et pertinence par rapport au diagnostic : Les différentes propositions faites, si elles sont prises en compte par les autorités et les acteurs concernés, pourront contribuer à amoindrir le phénomène.

10. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL : *Adéquation entre conclusions et objectifs fixés* : L'étude a voulu être exploratoire et, à ce titre, les conclusions répondent aux interrogations de départ.

Actualité des données : Les données sont actuelles.

Nature du travail : Après une recherche documentaire, des interviews de personnes ressources ont eu lieu entre l'équipe de consultants et les responsables d'enseignement, de la justice, de la police, de la communication et également les responsables d'ONG et d'associations.

Effort d'analyse : Cette étude est une bonne analyse des pratiques sociales en matière de violence contre les jeunes filles en milieu scolaire. Il y a une bonne structuration des résultats de l'enquête.

Existence et pertinence d'une revue de littérature : Le document n'en comporte pas.

Existence et pertinence de méthodes de collecte et d'analyse : L'analyse s'appuie sur l'ensemble des avis recueillis auprès des personnes ressources.

Bibliographie : L'étude présente une bibliographie relativement bien fournie.